



La revue des marchés publics



<http://www.dgcmef.gov.bf>

N° 4020 - jeudi 28 novembre 2024

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

MARCHES
PUBLICS



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
ET DES ENGAGEMENTS FINANCIERS



32^{ème} Forum des contrôleurs financiers et Assemblée Générale du personnel

Thème : « Contrôle a posteriori du contrôleur financier :
contribution à la maîtrise des risques de gestion budgétaire. »

Forum

Date : 28 et 29 novembre 2024

Lieu : Salle de conférence de la Caisse Autonome de Retraite
des Fonctionnaires (CARFO), sise à Ouaga 2000.

Assemblée Générale

Date : 30 novembre 2024

Lieu : Salle de conférence de la Direction Générale
des Douanes (DGD), sise à Ouaga 2000.

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

Sommaire

*** Résultats de dépouillements : P. 3 à 39**

- Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 35

- Résultats provisoires des régions P. 36 à 39

*** Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 40 à 60**

- Marchés de fournitures et services courants P. 40 à 43

- Marchés de travaux P. 44 à 54

- Marchés de prestations intellectuelles P. 54 à 60

*** Avis d'Appels d'offres des régions : P. 61 à 66**

- Marchés de travaux P. 61

- Marchés de prestations intellectuelles P. 62 à 66



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Demande de prix à commandes N° 2024-013/MESRI/SG/DMP du 11/11/2024 pour le gardiennage des locaux abritant les structures du MESRI ; **Financement** : budget de l'Etat, exercice 2025. ; **Publication** : quotidien des marchés publics N°4011 du vendredi 15 novembre 2024 ; **Date de dépouillement** : 25/11/2024. **Date de délibération** : 25/11/2024. **Nombre de plis reçus** : neuf (09).

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement (FCFA) HTVA et TTC	Prix de l'offre corrigé (FCFA) HTVA et TTC	Observations	Classement
Limites pour la détermination des offres anormalement basses ou élevées : Minimum TTC : borne inférieure : 7 569 036 borne supérieure : 10 240 460 Maximum TTC : borne inférieure : 28 746 143 borne supérieure : 33 058 065				
APS -BF SARL	Minimum HTVA: 6 717 000 Maximum HTVA: 26 868 000	Non corrigée	Non conforme -Absence du permis de port d'arme ou de détention d'arme -Absence de l'attestation d'assurance.	Non classée
LAFORSEC SECURITY SARL	Minimum HTVA: 6 068 007 Maximum HTVA: 24 272 028	Minimum HTVA: 6 068 007 Maximum HTVA: 24 272 028	Conforme Offre anormalement basse au minimum et au maximum	Non classée
N.P.S	Minimum HTVA: 6 068 007 Maximum HTVA: 24 272 028	Minimum HTVA: 6 068 007 Maximum HTVA: 24 272 028	Conforme Offre anormalement basse au minimum.	Non classée
Maximum Protection	Minimum TTC: 7 226 485 Maximum TTC: 28 905 941	Minimum TTC: 7 226 485 Maximum TTC: 28 905 941	Conforme Offre anormalement basse au minimum	Non classée
Word Security SARL	Minimum TTC: 6 683 520 Maximum TTC: 23 590 560	Non corrigée	Non conforme Attestation de formation de la gérante non fournie	Non classée
BPS Protection SARL	Minimum TTC: 7 254 522 Maximum TTC: 29 018 088	Minimum TTC: 7 254 522 Maximum TTC: 29 018 088	Conforme Offre anormalement basse au minimum	Non classée
B.P.S SARL	Minimum TTC: 7 231 158 Maximum TTC: 28 924 632	Minimum TTC: 7 231 158 Maximum TTC: 28 924 632	Conforme Offre anormalement basse au minimum	Non classée
Général de Prestations de Services	Minimum TTC: 7 462 288 Maximum TTC: 29 849 153	Minimum TTC: 7 462 288 Maximum TTC: 29 849 153	Conforme Offre anormalement basse au minimum	Non classée
YIDOU SERVICE	Minimum TTC: 7 227 264 Maximum TTC: 28 909 056	Minimum TTC: 7 227 264 Maximum TTC: 28 909 056	Conforme Offre anormalement basse au minimum	Non classée

Attributaire : infructueux pour offres anormalement basses.

Résultats provisoires

FONDS D'ASSISTANCE JUDICIAIRE (FAJ)

Résultat de l'avis d'appel à manifestation d'intérêt N°2024-03 MJDHRI/FAJ/DG/ PRM du
27 /09/2024 publié dans le quotidien n°3983 du 08 octobre 2024 pour la constitution d'une liste de fournisseurs/prestataires
pour les demandes de cotation au profit du Fonds d'Assistance Judiciaire

1-Fourniture de pause-café et déjeuner à Ouagadougou

N°	NOM	IFU	CONTACT
1	GPS	00176386Z	70 35 53 75/79 24 24 62
2	RESTAURANT DOLCE-VITA	00019748L	70 24 62 75/78 02 53 32
3	ENTREPRISE MULTI-PRESTA	00033563P	25 36 11 51/ 70 26 31 24
4	ETOP	00117932S	76 75 43 71/78 87 68 60
5	SOCIETE NET-CLAIRE	00157408F	78 14 28 26/ 64 61 34 34
6	FREEDOM SERVICE	00058742A	70 01 80 32/
7	OCS	00182756C	76 65 43 18 / 70 70 12 86
8	ROSALIE SERVICE	00016145Z	70 70 12 86/ 78 55 55 21
9	RESTAURANT ABICH	00192981S	56 93 12 55/79 46 48 43
10	WTG	00136679M	70 73 27 27
11	GOLDEN RESTAURANT	00053123R	78 81 94 90/76 64 99 13
12	ASSE GLOBAL SERVICES	0016424N	70 10 77 72 /66 01 02 45
13	PANADEBA	00101036B	78 21 20 05/70 26 95 35
14	BOBLA WENDE PRESTATION	00154680J	71 48 62 61/78 56 07 47
15	SANYA PRESTATION	00068676C	78 00 51 36
16	REFERENCIEL AFRIK	00185087P	76 19 19 63
17	IMRA PAONGO GROUPE	00247643H	67 69 74 74
18	ETS WEND YAM	00050429M	78 04 79 05/ 70 73 88 22
19	KLOE'S RESTO	00183458G	70 53 63 39
20	AFRICA HOPE VISION	00247858G	74 05 99 30
21	RASSAM PRESTATION	00025150S	70 13 26 41
22	SOBRECOP	00186855T	78 54 14 01
23	KEREN PRESTATIONS	00154408V	76 19 19 63
24	ACCORD AFRIK	00218738N	73 01 18 19/ 73 01 18 19
25	EGECOM ET FILS	00036909X	70 73 15 92
26	SHELFILS INTERNATIONAL	00166459N	78 81 09 28
27	SPS	00100178M	71 88 98 06
28	TEMPLE DES SAVEURS	00199786N	73 96 85 70
29	BENFAYCAL SERVICES	00090613 R	64 84 94 87
30	SEB	00095959T	76 53 38 28/78 08 51 41
31	AES	00160917V	65 87 65 32/63 82 49 49
32	LABEL QUALITE	00044493S	55 50 18 18 / 70 19 11 11
33	WOURE SERVICES	00009226T	25 36 24 61/70 26 75 45
23	LA PAILLOTE	00057840K	75 73 10 34
24	LE CORDON BLEU	00037252W	75 73 10 34/78 50 88 69
25	ETAF	00072300S	74 33 33 35/70 31 59 12
26	GLF	00136666A	79 20 46 10/
27	OUILY'SS SERVICES	00150036Y	70 65 17 64/
28	CHOURYA SERVICES	00110138L	78 48 73 98/96 92 58 27
29	COM-SY	00017410Z	71 12 26 06/78 81 09 28
30	SAVEUR D'ANNIE	00028625M	76 61 71 43/78 03 08 43
31	SPC SARL	00081484K	70 29 09 32/78 19 27 85

2-Fourniture de pause-café renforcé hors de Ouagadougou

N°	NOM	IFU	CONTACT
1	GPS	00176386Z	70 35 53 75/79 24 24 62
2	RESTAURANT DOLCE-VITA	00019748L	70 24 62 75/78 02 53 32
3	ENTREPRISE MULTI-PRESTA	00033563P	25 36 11 51/ 70 26 31 24
4	ETOP	00117932S	76 75 43 71/78 87 68 60
5	SOCIETE NET-CLAIRE	00157408F	78 14 28 26/ 64 61 34 34
6	FREEDOM SERVICE	00058742A	70 01 80 32/
7	HOORMING CONSEIL	00190798M	70 46 04 08/ 77 75 24 25
8	ROSALIE SERVICE	00016145Z	70 70 12 86/ 78 55 55 21
11	WTG	00136679M	70 73 27 27
9	GOLDEN RESTAURANT	00053123R	78 81 94 90/76 64 99 13
10	ASSE GLOBAL SERVICES	0016424N	70 10 77 72 /66 01 02 45
11	PANADEBA	00101036B	78 21 20 05/70 26 95 35
12	BOBLA WENDE PRESTATION	00154680J	71 48 62 61/78 56 07 47
13	SANYA PRESTATION	00068676C	78 00 51 36
14	REFERENCIEL AFRIK	00185087P	76 19 19 63
15	IMRA PAONGO GROUPE	00247643H	67 69 74 74
16	KLOE'S RESTO	00183458G	70 53 63 39
17	AFRICA HOPE VISION	00247858G	74 05 99 30
18	RASSAM PRESTATION	00025150S	70 13 26 41
19	SOBRECOP	00186855T	78 54 14 01
20	KEREN PRESTATIONS	00154408V	76 19 19 63
21	ACCORD AFRIK	00218738N	73 01 18 19/ 73 01 18 19
22	EGECOM ET FILS	00036909X	70 73 15 92
23	SHELFILS INTERNATIONAL	00166459N	78 81 09 28

Résultats provisoires

24	SPS	00100178M	71 88 98 06
25	TEMPLE DES SAVEURS	00199786N	73 96 85 70
26	BENFAYCAL SERVICES	00090613 R	64 84 94 87
27	SEB	00095959T	76 53 38 28/78 08 51 41
28	AES	00160917V	65 87 65 32/63 82 49 49
29	WOURE SERVICES	00009226T	25 36 24 61/70 26 75 45
30	LA PAILLOTE	00057840K	75 73 10 34
31	LE CORDON BLEU	00037252W	75 73 10 34/78 50 88 69
32	ETAF	00072300S	74 33 33 35/70 31 59 12
33	GLF	00136666A	79 20 46 10/
34	OUILY'SS SERVICES	00150036Y	70 65 17 64/
35	CHOURYA SERVICES	00110138L	78 48 73 98/96 92 58 27
36	COM-SY	00017410Z	71 12 26 06/78 81 09 28
37	SAVEUR D'ANNIE	00028625M	76 61 71 43/78 03 08 43
38	SPC SARL	00081484K	70 29 09 32/78 19 27 85

3-Location de salle hors Ouagadougou

N°	NOM	IFU	CONTACT
1	LA SER T	00060222N	70 21 49 16 /79 72 21 10
2	BARKA SAS	00117121J	53 19 10 10 /55 19 10 10
3	OCS	00182756C	76 65 43 18 / 70 70 12 86
4	WTG	00136679M	70 73 27 27
5	GOLDEN RESTAURANT	00053123R	78 81 94 90/76 64 99 13
6	ASSE GLOBAL SERVICES	0016424N	70 10 77 72 /66 01 02 45
7	PANADEBA	00101036B	78 21 20 05/70 26 95 35
8	BOBLA WENDE PRESTATION	00154680J	71 48 62 61/78 56 07 47
9	SANYA PRESTATION	00068676C	78 00 51 36
10	REFERENCIEL AFRIK	00185087P	76 19 19 63
11	IMRA PAONGO GROUPE	00247643H	67 69 74 74
12	ETS WEND YAM	00050429M	78 04 79 05/ 70 73 88 22
13	KLOE'S RESTO	00183458G	70 53 63 39
14	AFRICA HOPE VISION	00247858G	74 05 99 30
15	RASSAM PRESTATION	00025150S	70 13 26 41
16	SOBRECOP	00186855T	78 54 14 01
17	KEREN PRESTATIONS	00154408V	76 19 19 63
18	ACCORD AFRIK	00218738N	73 01 18 19/ 73 01 18 19
19	EGECOM ET FILS	00036909X	70 73 15 92
20	SHELFILS INTERNATIONAL	00166459N	78 81 09 28
21	SPS	00100178M	71 88 98 06
22	TEMPLE DES SAVEURS	00199786N	73 96 85 70
23	BENFAYCAL SERVICES	00090613 R	64 84 94 87
24	AES	00160917V	65 87 65 32/63 82 49 49
25	LABEL QUALITE	00044493S	55 50 18 18 / 70 19 11 11
26	WOURE SERVICES	00009226T	25 36 24 61/70 26 75 45
27	LA PAILLOTE	00057840K	75 73 10 34
28	LE CORDON BLEU	00037252W	75 73 10 34/78 50 88 69
29	OUILY'SS SERVICES	00150036Y	70 65 17 64/
30	CHOURYA SERVICES	00110138L	78 48 73 98/96 92 58 27
31	COM-SY	00017410Z	71 12 26 06/78 81 09 28
32	SPC SARL	00081484K	70 29 09 32/78 19 27 85
33	MAEL PRODUCTION	00161497L	70 29 09 32/76 25 65 45

4-Fourniture de produits d'entretien et d'hygiène

N°	NOM	IFU	CONTACT
1	Minmshack International	00190669Z	78 57 64 47/71 01 04 43
2	Clic Informatique	00117733F	73 29 39 39/78 99 35 28
3	LA SER T	00060222N	70 21 49 16 /79 72 21 10
4	BARKA SAS	00117121J	53 19 10 10 / 58 19 10 10
5	TOOM-NEERE	00047777P	78 81 59 50/71 02 79 68
6	TOP BC	00114740R	69 83 42 60/72 17 46 15
7	SOUWIE	00035331T	70 78 68 28/78 44 84 99
8	GPS	00176386Z	70 35 53 75/79 24 24 62
9	NABONSWENDE SERVICE	00036472X	70 25 98 47 / 78 89 86 62
10	B.C.S SARL	00030559W	70 26 63 83/69 08 96 81
11	HYPOL SERVICE	00131406Y	78 28 47 22
12	ENTREPRISE TYCHE	00202125E	66 40 17 17/ 65 43 84 69
13	DISTRIBUTION ET NEGOCE	00177362V	65 71 53 12/61 57 54 58
14	DAKOUPA SERVICES	00102816P	70 27 98 38/65 40 00 01
15	EMF	00090994P	75 31 47 37/70 98 15 95
16	WTG	00136679M	70 73 27 27
17	ASSE GLOBAL SERVICES	0016424N	70 10 77 72 /66 01 02 45
18	PANADEBA	00101036B	78 21 20 05/70 26 95 35
19	BOBLA WENDE PRESTATION	00154680J	71 48 62 61/78 56 07 47
20	SANYA PRESTATION	00068676C	78 00 51 36
21	REFERENCIEL AFRIK	00185087P	76 19 19 63
22	VISION SERVICES NEGOCE	00052157R	78 84 66 50/70 52 63 03
23	PRODIST SERVICES	00063451X	79 85 08 30/70 75 61 53

Résultats provisoires

24	CED	00060660V	67 40 44 44
25	AFRIQUE ELITE	00045406U	78 10 60 67 / 56 32 48 66
26	NEIMA MULTI SERVICE	00120610C	64 25 80 73
27	SANA DIVINE SERVICE	00109336X	71 86 52 74/79 74 86 87
28	IMRA PAONGO GROUPE	00247643H	67 69 74 74
29	ETS WEND YAM	00050429M	78 04 79 05/ 70 73 88 22
30	KLOE'S RESTO	00183458G	70 53 63 39
31	AFRICA HOPE VISION	00247858G	74 05 99 30
32	RASSAM PRESTATION	00025150S	70 13 26 41
33	SOBRECOP	00186855T	78 54 14 01
34	KEREN PRESTATIONS	00154408V	76 19 19 63
35	ACCORD AFRIK	00218738N	73 01 18 19/ 73 01 18 19
36	EGECOM ET FILS	00036909X	70 73 15 92
37	EXCELLIUM SERVICES	00178956R	78 08 51 36
38	SHELFILS INTERNATIONAL	00166459N	78 81 09 28
39	HOFIO LN	00099928R	70 82 99 06/25 39 23 18
40	SPS	00100178M	71 88 98 06
41	TEMPLE DES SAVEURS	00199786N	73 96 85 70
42	BENFAYCAL SERVICES	00090613 R	64 84 94 87
43	KENALO PRESTATION ET SERVICE	00238384D	70 33 83 99
44	CBPA	00012774V	70 20 68 80/76 57 90 09
45	CATNI	00084684C	25 4742 04/70 23 51 99
46	SOGERTRA	00104099E	76 57 90 09
47	TRANSCEND	00160650K	70 25 68 00/77 39 21 86
48	CIS'N CONSULTING	00213185C	75 04 03 79/72 27 99 60
49	FPP	00061129K	71 31 37 21/76 06 21 94
50	TTB	00118218C	70 24 40 44/78 04 00 31
51	BEN SERVICE MULTI FONCTION	00167010Y	71 31 37 21/ 76 06 21 94
52	AES	00160917V	65 87 65 32/63 82 49 49
53	LABEL QUALITE	00044493S	55 50 18 18 / 70 19 11 11
54	GES In.BF	00022799P	79 30 78 78/ 77 17 64 40
55	EXCELLENCE TD	00153367T	78 10 13 90/70 23 29 45
56	UTC	00196953U	70 47 17 05/78 10 13 90
57	EBI	00213235H	64 00 78 07/ 76 57 66 11
58	SAB VISION COM	00155285D	70 24 57 22/ 76 41 86 81
59	E C T	00064799N	70 06 11 23/78 85 87 95
60	GLF	00136666A	79 20 46 10
61	OUILY'SS SERVICES	00150036Y	70 65 17 64
62	CHOURYA SERVICES	00110138L	78 48 73 98/96 92 58 27
63	YAMNED TECH INTRE	00218713P	71 71 71 66/76 56 75 67
64	ASERP SARL	00162327R	61 14 10 10/78 51 03 67
65	NL VISION	00224942H	55 44 20 40
66	COM-SY	00017410Z	71 12 26 06/78 81 09 28
67	ABS VISION	00133713L	78 45 01 59/57 59 75 72
68	2LM	00240086D	70 00 02 41/78 91 3098
69	DERRA ZAKARIA	00148287P	72 28 65 21/67 10 46 68
70	ESM	00224062F	70 36 71 84/77 96 39 35
71	FCB	00154389N	71 35 51 23/79 03 88 35

5-Acquisition de carte de recharge

N°	NOM	IFU	CONTACT
1	Elite Régie	00129466Z	53 57 95 95
2	BARKA SAS	00117121J	53 19 10 10 / 58 19 10 10
3	Clic Informatique	00117733F	73 29 39 39/78 99 35 28
4	SOUWIE	00035331T	70 78 68 28/78 44 84 99
5	GPS	00176386Z	70 35 53 75/79 24 24 62
6	DISTRIBUTION ET NEGOCE	00177362V	65 71 53 12/61 57 54 58
7	DAKOUPA SERVICES	00102816P	70 27 98 38/65 40 00 01
8	EMF	00090994P	75 31 47 37/70 98 15 95
9	PANADEBA	00101036B	78 21 20 05/70 26 95 35
10	SANYA PRESTATION	00068676C	78 00 51 36
11	SANA DIVINE SERVICE	00109336X	71 86 52 74/79 74 86 87
12	ETS WEND YAM	00050429M	78 04 79 05/ 70 73 88 22
13	AFRICA HOPE VISION	00247858G	74 05 99 30
14	RASSAM PRESTATION	00025150S	70 13 26 41
15	SOBRECOP	00186855T	78 54 14 01
16	KEREN PRESTATIONS	00154408V	76 19 19 63
17	ACCORD AFRIK	00218738N	73 01 18 19/ 73 01 18 19
18	EGECOM ET FILS	00036909X	70 73 15 92
19	EXCELLIUM SERVICES	00178956R	78 08 51 36
20	SHELFILS INTERNATIONAL	00166459N	78 81 09 28
21	HOFIO LN	00099928R	70 82 99 06/25 39 23 18
22	TEMPLE DES SAVEURS	00199786N	73 96 85 70
23	BENFAYCAL SERVICES	00090613 R	64 84 94 87
24	FPP	00061129K	71 31 37 21/76 06 21 94
25	TTB	00118218C	70 24 40 44/78 04 00 31

Résultats provisoires

26	CATRE BARRAKA	00070967D	64 75 01 00
27	OUILY'SS SERVICES	00150036Y	70 65 17 64/
28	CHOURYA SERVICES	00110138L	78 48 73 98/96 92 58 27
29	COM-SY	00017410Z	71 12 26 06/78 81 09 28
6-Abonnement aux journaux			
N°	NOM	IFU	CONTACT
1	LA SER T	00060222N	70 21 49 16 /79 72 21 10
2	BARKA SAS	00117121J	55 19 10 10/58 19 10 10
3	CRAC	00043336U	70 23 33 84/71 71 13 40
4	AES	00160917V	65 87 65 32/63 82 49 49
5	LABEL QUALITE	00044493S	55 50 18 18 / 70 19 11 11
6	GPS	00103623N	02 23 66 66
7-Acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques			
N°	NOM	IFU	CONTACT
1	LA SER T	00060222N	70 21 49 16 /79 72 21 10
2	BARKA SAS	00117121J	53 19 10 10 / 58 19 10 10
3	Clic Informatique	00117733F	73 29 39 39/78 99 35 28
4	SOUWIE	00035331T	70 78 68 28/78 44 84 99
5	GPS	00176386Z	70 35 53 75/79 24 24 62
6	CIICF	00154556F	76525127/70 69 64 15
7	TECH SERVICES	00050174S	70 73 13 20 / 65 22 47 47
8	YAM SERVICES	00038256Y	78 82 61 88/ 70 10 48 00
9	GROUPE AXE AFRIQUE	00001223U	70 23 33 84/71 71 13 40
	CRAC	00043336U	70 23 33 84/71 71 13 40
10	MEMSSON TECNOLOGY	00165694H	76 55 86 29/ 70 38 42 71
11	DISTRIBUTION ET NEGOCE	00177362V	65 71 53 12/61 57 54 58
12	DAKOUPA SERVICES	00102816P	70 27 98 38/65 40 00 01
13	EMF	00090994P	75 31 47 37/70 98 15 95
14	DAN-BARKI TRANDING	00232555H	75 52 32 20
15	GPS	00103623N	02 23 66 66
16	SELECT DIFFUSION	00087674C	70 27 21 01/78 83 41 20
17	CIS'N CONSULTING	00213185C	75 04 03 79/72 27 99 60
18	FPP	00061129K	71 31 37 21/76 06 21 94
19	TTB	00118218C	70 24 40 44/78 04 00 31
20	BEN SERVICE MULTI FONCTION	00167010Y	71 31 37 21/ 76 06 21 94
21	SYLVERSYS	00069076Y	55 11 09 00/25 36 28 66
22	GES In.BF	00022799P	79 30 78 78/ 77 17 64 40
23	EXCELLENCE TD	00153367T	78 10 13 90/70 23 29 45
24	UTC	00196953U	70 47 17 05/78 10 13 90
25	ENTREPRISE DIENDERE	00050951P	70 24 52 34/ 76 63 17 48
26	LAAKI	00226069H	64 74 01 00
27	AUSMOZ	00143994L	70 16 11 93/76 00 26 28
28	LADOUN SARL	00187176H	78 84 69 22
29	ZITI SERVICES	00047415D	78 84 69 22
30	MOUILLO	0011755U	70 00 86 02
31	KMSD	00137421F	79 79 70 20/70 04 65 00
32	EBI	00213235H	64 00 78 07/ 76 57 66 11
33	SAB VISION COM	00155285D	70 24 57 22/ 76 41 86 81
34	E C T	00064799N	70 06 11 23/78 85 87 95
35	UNICOM SA	00003571P	25 30 40 40
36	OUILY'SS SERVICES	00150036Y	70 65 17 64/
37	CHOURYA SERVICES	00110138L	78 48 73 98/96 92 58 27
38	AXEL	00140501X	70 44 95 98
39	AFRIK LONNYA	00047298G	70 20 22 82/78 16 49 62
40	NL VISION	00224942H	55 44 20 40
41	ABS VISION	00133713L	78 45 01 59/57 59 75 72
42	2LM	00240086D	70 00 02 41/78 91 3098
43	DERRA ZAKARIA	00148287P	72 28 65 21/67 10 46 68
44	ESM	00224062F	70 36 71 84/77 96 39 35
45	PRECOBAT	00105369P	76 00 21 77
46	BSS	00089515Z	70 22 67 68/78 21 93 10
47	HYDRO-BATM0	00168341U	70 64 67 66/74 88 98 20
48	SAHELYS	00022750T	72 00 02 02/ 79 43 82 80
49	ROYAL DEVELOPPEMENT	00135664G	70 76 65 73/78 11 63 77
50	WENTWENT SERVICES	0014002L	73 07 20 67/78 91 08 72
51	GLOBALE PUB	00151422M	70 32 81 61/ 78 21 95 44
8-Acquisition de fourniture de bureau			
N°	NOM	IFU	CONTACT
1	LA SER T	00060222N	70 21 49 16 /79 72 21 10
2	BARKA SAS	00117121J	53 19 10 10 /55 19 10 10
3	Clic Informatique	00117733F	73 29 39 39/78 99 35 28
4	EPBE	00183004R	70 25 29 91 / 77 86 48 22
5	TOOM-NEERE	00047777P	78 81 59 50 /71 02 79 68
6	TOP BC	00114740R	69 83 42 60/72 17 46 15
7	SOUWIE	00035331T	70 78 68 28/78 44 84 99

Résultats provisoires

8	GPS	00176386Z	70 35 53 75/79 24 24 62
9	HOORMING CONSEIL	00190798M	70 46 04 08/ 77 75 24 25
10	ENTREPRISE TYCHE	00202125E	66 40 17 17/ 65 43 84 69
11	DISTRIBUTION ET NEGOCE	00177362V	65 71 53 12/61 57 54 58
12	DAKOUPA SERVICES	00102816P	70 27 98 38/65 40 00 01
13	CRAC	00043336U	70 23 33 84/71 71 13 40
14	EMF	00090994P	75 31 47 37/70 98 15 95
15	YISOREGA MULTI-SERVICES	00231943S	64 18 54 18/ 78 98 84 78
16	DAN-BARKI TRANDING	00232555H	75 52 32 20
17	PANADEBA	00101036B	78 21 20 05/70 26 95 35
18	BOBLA WENDE PRESTATION	00154680J	71 48 62 61/78 56 07 47
19	SANYA PRESTATION	00068676C	78 00 51 36
20	REFERENCIEL AFRIK	00185087P	76 19 19 63
21	2CA CONSTRUCTION	000141221E	79 63 68 34/ 76 91 03 96
22	GPS	00103623N	02 23 66 66
23	VISION SERVICES NEGOCE	00052157R	78 84 66 50/70 52 63 03
24	PRODIST SERVICES	00063451X	79 85 08 30/70 75 61 53
25	CED	00060660V	67 40 44 44
26	AFRIQUE ELITE	00045406U	78 10 60 67 / 56 32 48 66
27	NEIMA MULTI SERVICE	00120610C	64 25 80 73
28	SGTE	00141494C	79 63 68 34/76 91 03 96
29	SANA DIVINE SERVICE	00109336X	71 86 52 74/79 74 86 87
30	IMRA PAONGO GROUPE	00247643H	67 69 74 74
31	ETS WEND YAM	00050429M	78 04 79 05/ 70 73 88 22
32	KLOE'S RESTO	00183458G	70 53 63 39
33	AFRICA HOPE VISION	00247858G	74 05 99 30
34	RASSAM PRESTATION	00025150S	70 13 26 41
35	SOBRECOP	00186855T	78 54 14 01
36	KEREN PRESTATIONS	00154408V	76 19 19 63
37	ACCORD AFRIK	00218738N	73 01 18 19/ 73 01 18 19
38	EGECOM ET FILS	00036909X	70 73 15 92
39	EXCELLIUM SERVICES	00178956R	78 08 51 36
40	SHELFILS INTERNATIONAL	00166459N	78 81 09 28
41	HOFIO LN	00099928R	70 82 99 06/25 39 23 18
42	SPS	00100178M	71 88 98 06
43	TEMPLE DES SAVEURS	00199786N	73 96 85 70
44	BENFAYCAL SERVICES	00090613 R	64 84 94 87
45	KEMELO PRESTATION ET SERVICES	00238384D	70 33 83 99
46	CBPA	00012774V	70 20 68 80/76 57 90 09
47	CATNI	00084684C	25 4742 04/70 23 51 99
48	SOGERTRA	00104099E	76 57 90 09
49	TRANSCEND	00160650K	70 25 68 00/77 39 21 86
50	CIS'N CONSULTING	00213185C	75 04 03 79/72 27 99 60
51	FPP	00061129K	71 31 37 21/76 06 21 94
52	TTB	00118218C	70 24 40 44/78 04 00 31
53	BEN SERVICE MULTI FONCTION	00167010Y	71 31 37 21/ 76 06 21 94
54	AES	00160917V	65 87 65 32/63 82 49 49
55	LABEL QUALITE	00044493S	55 50 18 18 / 70 19 11 11
57	GES In.BF	00022799P	79 30 78 78/ 77 17 64 40
58	EXCELLENCE TD	00153367T	78 10 13 90/70 23 29 45
59	LAAKI	00226069H	64 74 01 00
60	AUSMOZ	00143994L	70 16 11 93/76 00 26 28
61	E A T SERVICES	00130933X	74 49 52 05/79 27 65 51
62	LADOUN SARL	00187176H	78 84 69 22
63	ZITI SERVICES	00047415D	78 84 69 22
64	MOUILLO	0011755U	70 00 86 02
65	KMSD	00137421F	79 79 70 20/70 04 65 00
66	EBI	00213235H	64 00 78 07/ 76 57 66 11
67	SAB VISION COM	00155285D	70 24 57 22/ 76 41 86 81
68	E C T	00064799N	70 06 11 23/78 85 87 95
69	GLF	00136666A	79 20 46 10/
70	OUILY'SS SERVICES	00150036Y	70 65 17 64/
71	CHOURYA SERVICES	00110138L	78 48 73 98/96 92 58 27
72	YAMNED TECH INTRE	00218713P	71 71 71 66/76 56 75 67
73	ASERP SARL	00162327R	61 14 10 10/78 51 03 67
74	NL VISION	00224942H	55 44 20 40
75	COM-SY	00017410Z	71 12 26 06/78 81 09 28
76	ABS VISION	00133713L	78 45 01 59/57 59 75 72
77	2LM	00240086D	70 00 02 41/78 91 3098
78	DERRA ZAKARIA	00148287P	72 28 65 21/67 10 46 68
79	ESM	00224062F	70 36 71 84/77 96 39 35
80	FCB	00154389N	71 35 51 23/79 03 88 35
81	ROYAL DEVELOPPEMENT	00135664G	70 76 65 73/78 11 63 77
82	WENTWENT SERVICES	0014002L	73 07 20 67/78 91 08 72
83	Globale PUB	00151422M	70 32 81 61/ 78 21 95 44

Résultats provisoires

9-Entretien et réparation de véhicules			
N°	NOM	IFU	CONTACT
1	GARAGE NOMBRE AUTOTURBO	00012147T	76 67 41 48/ 78 97 65 04
2	GCVA	00054057Y	70 33 30 96
3	GKABA	00174142V	76 50 04 63
10-Entretien de Matériel informatiques et de photocopieurs			
N°	NOM	IFU	CONTACT
1	LA SER T	00060222N	70 21 49 16 /79 72 21 10
2	BARKA SAS	00117121J	53 19 10 10 /55 19 10 10
3	Clic Informatique	00117733F	73 29 39 39/78 99 35 28
4	SOUWIE	00035331T	70 78 68 28/78 44 84 99
5	GPS	00176386Z	70 35 53 75/79 24 24 62
6	EGT	00116216B	70 02 45 16/ 76 94 98 21
7	CIICF	00154556F	76525127/70 69 64 15
8	TALAS GRAPHIC	00172785V	61 30 30 63/ 76 20 68 94
9	ABSOLU	00118600D	70 80 08 70/78 20 68 94
10	TECH SERVICES	00050174S	70 73 13 20/ 65 22 47 47
11	YAM SERVICES	00038256Y	78 82 61 88/ 70 10 48 00
12	GROUPE AXE AFRIQUE	00001223U	70 23 33 84/71 71 13 40
13	MEMSSON TECHNOLOGY	00165694H	70 38 42 71/78 81 79 49
14	DISTRIBUTION ET NEGOCE	00177362V	65 71 53 12/61 57 54 58
15	DAKOUPA SERVICES	00102816P	70 27 98 38/65 40 00 01
16	EMF	00090994P	75 31 47 37/70 98 15 95
17	2CA CONSTRUCTION	000141221E	79 63 68 34/ 76 91 03 96
18	CRAC	00043336U	73 02 99 99
19	SGTE	00141494C	79 63 68 34/76 91 03 96
20	CVP	00020708N	63 99 95 31
21	SELECT DIFFUSION	00087674C	70 27 21 01/78 83 41 20
22	SYLVERSYS	00069076Y	55 11 09 00/25 36 28 66
23	GES In.BF	00022799P	79 30 78 78/ 77 17 64 40
24	EXCELLENCE TD	00153367T	78 10 13 90/70 23 29 45
25	UTC	00196953U	70 47 17 05/78 10 13 90
26	ENTREPRISE DIENDERE	00050951P	70 24 52 34/ 76 63 17 48
27	LAAKI	00226069H	64 74 01 00
28	AUSMOZ	00143994L	70 16 11 93/76 00 26 28
29	LADOUN SARL	00187176H	78 84 69 22
30	ZITI SERVICES	00047415D	78 84 69 22
31	MOUILLO	0011755U	70 00 86 02
32	KMSD	00137421F	79 79 70 20/70 04 65 00
33	CATRE BARRAKA	00070967D	64 75 01 00
34	EBI	00213235H	64 00 78 07/ 76 57 66 11
35	SAB VISION COM	00155285D	70 24 57 22/ 76 41 86 81
36	E C T	00064799N	70 06 11 23/78 85 87 95
37	UNICOM SA	00003571P	25 30 40 40
38	OUILY'SS SERVICES	00150036Y	70 65 17 64
39	CHOURYA SERVICES	00110138L	78 48 73 98/96 92 58 27
40	AXEL	00140501X	70 44 95 98
41	AFRIK LONNYA	00047298G	70 20 22 82/78 16 49 62
42	PRECOPAT	00105369P	76 00 21 77
43	BSS	00089515Z	70 22 67 68/78 21 93 10
44	HYDRO-BATMO	00168341U	70 64 67 66/74 88 98 20
45	WENTWENT SERVICES	0014002L	73 07 20 67/78 91 08 72
46	WENTWENT SERVICES	0014002L	73 07 20 67/78 91 08 72
47	GLOBALE PUB	00151422M	70 32 81 61/ 78 21 95 44
11-Entretien de climatiseur et groupe électrogène			
N°	NOM	IFU	CONTACT
1	LA SER T	00060222N	70 21 49 16 /79 72 21 10
2	BARKA SAS	00117121J	53 19 10 10 /55 19 10 10
3	Clic Informatique	00117733F	73 29 39 39/78 99 35 28
4	EPBE	00183004R	70 25 29 91 / 77 86 48 22
5	TOOM-NEERE	00047777P	78 81 59 50 /71 02 79 68
6	SOUWIE	00035331T	70 78 68 28/78 44 84 99
7	GPS	00176386Z	70 35 53 75/79 24 24 62
8	EGT	00116216B	70 02 45 16/ 76 94 98 21
9	ENTREPRISE TYCHE	00202125E	66 40 17 17/ 65 43 84 69
10	DISTRIBUTION ET NEGOCE	00177362V	65 71 53 12/61 57 54 58
11	DAKOUPA SERVICES	00102816P	70 27 98 38/65 40 00 01
12	EMF	00090994P	75 31 47 37/70 98 15 95
13	YISOREGA MULTI-SERVICES	00231943S	64 18 54 18/ 78 98 84 78
14	2CA CONSTRUCTION	000141221E	79 63 68 34/ 76 91 03 96
15	MS	00184923T	01 04 94 94/66 19 14 46
16	CBPA	00012774V	70 20 68 80/76 57 90 09
17	CATNI	00084684C	25 4742 04/70 23 51 99
18	SOGERTRA	00104099E	76 57 90 09
19	FPP	00061129K	71 31 37 21/76 06 21 94

Résultats provisoires

20	TTB	00118218C	70 24 40 44/78 04 00 31
21	BEN SERVICE MULTI FONCTION	00167010Y	71 31 37 21/ 76 06 21 94
22	EXCELLENCE TD	00153367T	78 10 13 90/70 23 29 45
23	UTC	00196953U	70 47 17 05/78 10 13 90
24	LAAKI	00226069H	64 74 01 00
25	AUSMOZ	00143994L	70 16 11 93/76 00 26 28
26	LADOUN SARL	00187176H	78 84 69 22
27	ZITI SERVICES	00047415D	78 84 69 22
28	MOUILLO	0011755U	70 00 86 02
29	KMSD	00137421F	79 79 70 20/70 04 65 00
30	CATRE BARRAKA	00070967D	64 75 01 00
31	GLF	00136666A	79 20 46 10
32	OUILY'SS SERVICES	00150036Y	70 65 17 64
33	CHOURYA SERVICES	00110138L	78 48 73 98/96 92 58 27
34	TTGI	00074731U	76 44 11 93/70 73 89 92
35	AXEL	00140501X	70 44 95 98
36	AFRIK LONNYA	00047298G	70 20 22 82/78 16 49 62
37	PRO-CLIM	00130780H	76 11 35 23/51 28 48 48
38	PRECOPAT	00105369P	76 00 21 77
39	BSS	00089515Z	70 22 67 68/78 21 93 10
40	HYDRO-BATMO	00168341U	70 64 67 66/74 88 98 20

12-Réalisation de Totem

N°	NOM	IFU	CONTACT
1	Elite Régie	00129466Z	53 57 95 95
2	Clic Informatique	00117733F	73 29 39 39/78 99 35 28
3	EGT	00116216B	70 02 45 16/ 76 94 98 21
4	TALAS GRAPHIC	00172785V	61 30 30 63/ 76 20 68 94
5	ABSOLU	00118600D	70 80 08 70/70 10 45 00
6	DEFI GRAPHIC	00032122L	70 25 66 00/25 33 06 05
7	ECLAIR MEDIAS	00159046E	70 04 12 48/76 95 04 08
8	JL-INTERACTIV	00061051V	25 37 09 09/62 27 53 50
9	2CA CONSTRUCTION	000141221E	79 63 68 34/ 76 91 03 96
10	GPS	00103623N	02 23 66 66
11	CRAC	00043336U	73 02 99 99
12	SGTE	00141494C	79 63 68 34/76 91 03 96
13	AFRICA HOPE VISION	00247858G	74 05 99 30
14	TRANSCEND	00160650K	70 25 68 00/77 39 21 86
15	FPP	00061129K	71 31 37 21/76 06 21 94
16	BEN SERVICE MULTI FONCTION	00167010Y	71 31 37 21/ 76 06 21 94
17	ACE-D	00002475L	71 73 23 62/78 06 73 82
18	AES	00160917V	65 87 65 32/63 82 49 49
19	LABEL QUALITE	00044493S	55 50 18 18 / 70 19 11 11
20	LAAKI	00226069H	64 74 01 00
21	AUSMOZ	00143994L	70 16 11 93/76 00 26 28
22	LADOUN SARL	00187176H	78 84 69 22
23	ZITI SERVICES	00047415D	78 84 69 22
24	MOUILLO	0011755U	70 00 86 02
25	KMSD	00137421F	79 79 70 20/70 04 65 00
26	CATRE BARRAKA	00070967D	64 75 01 00
27	CITE COM	00100809A	72 33 33 88/78 95 69 39
28	KORY CONCEPT	00080048N	
29	OUILY'SS SERVICES	00150036Y	70 65 17 64/
30	CHOURYA SERVICES	00110138L	78 48 73 98/96 92 58 27
31	SITD	00176252T	63 75 14 80
32	SOCIP	00200069W	71 31 92 94
33	YAMNED TECH INTRE	00218713P	71 71 71 66/76 56 75 67
34	ASERP SARL	00162327R	61 14 10 10/78 51 03 67
35	SYLVI MULTI SERVICES	00177412M	60 36 73 93/ 78 74 10 74
36	CAKPLEC SARL	00107685Z	60 36 73 93 /57 73 20 20
37	MAEL PRODUCTION	00161497L	70 29 09 32/76 25 65 45
38	ROYAL DEVELOPPEMENT	00135664G	70 76 65 73/78 11 63 77
39	WENTWENT SERVICES	0014002L	73 07 20 67/78 91 08 72
40	GLOBALE PUB	00151422M	70 32 81 61/ 78 21 95 44
41	YIRIGROUP	00181000M	75 90 02 49

13-Réalisation d'imprimé publicitaires

N°	NOM	IFU	CONTACT
1	Elite Régie	00129466Z	53 57 95 95
2	LA SER T	00060222N	70 21 49 16 /79 72 21 10
3	Clic Informatique	00117733F	73 29 39 39/78 99 35 28
4	SOUWIE	00035331T	70 78 68 28/78 44 84 99
5	GPS	00176386Z	70 35 53 75/79 24 24 62
6	TALAS GRAPHIC	00172785V	61 30 30 63/ 76 20 68 94
7	ABSOLU	00118600D	70 80 08 70/78 20 68 94
8	DEFI GRAPHIC	00032122L	70 25 66 00/25 33 06 05
9	ECLAIR MEDIAS	00159046E	70 04 12 48/76 95 04 08

Résultats provisoires

10	JL-INTERACTIV	00061051V	25 37 09 09/62 27 53 50
11	PANADEBA	00101036B	78 21 20 05/70 26 95 35
12	BOBLA WENDE PRESTATION	00154680J	71 48 62 61/78 56 07 47
13	SANYA PRESTATION	00068676C	78 00 51 36
14	REFERENCIEL AFRIK	00185087P	76 19 19 63
15	GPS	00103623N	02 23 66 66
16	CRAC	00043336U	73 02 99 99
17	SANA DIVINE SERVICE	00109336X	71 86 52 74/79 74 86 87
18	IMRA PAONGO GROUPE	00247643H	67 69 74 74
19	ETS WEND YAM	00050429M	78 04 79 05/ 70 73 88 22
20	KLOE'S RESTO	00183458G	70 53 63 39
21	AFRICA HOPE VISION	00247858G	74 05 99 30
22	RASSAM PRESTATION	00025150S	70 13 26 41
23	SOBRECOP	00186855T	78 54 14 01
24	KEREN PRESTATIONS	00154408V	76 19 19 63
25	ACCORD AFRIK	00218738N	73 01 18 19/ 73 01 18 19
26	EGECOM ET FILS	00036909X	70 73 15 92
27	EXCELLIUM SERVICES	00178956R	78 08 51 36
28	SHELFILS INTERNATIONAL	00166459N	78 81 09 28
29	HOFIO LN	00099928R	70 82 99 06/25 39 23 18
30	SPS	00100178M	71 88 98 06
31	SPS	00100178M	71 88 98 06
32	TEMPLE DES SAVEURS	00199786N	73 96 85 70
33	BENFAYCAL SERVICES	00090613 R	64 84 94 87
34	FLASHPRESS	00018122C	76 85 02 04/06 75 67 67
35	A C DIS	00064220U	63 33 33 81/68 82 82 60
36	TRANSCEND	00160650K	70 25 68 00/77 39 21 86
37	CIS'N CONSULTING	00213185C	75 04 03 79/72 27 99 60
38	ACE-D	00002475L	71 73 23 62/78 06 73 82
39	AES	00160917V	65 87 65 32/63 82 49 49
40	LABEL QUALITE	00044493S	55 50 18 18 / 70 19 11 11
41	LAAKI	00226069H	64 74 01 00
42	AUSMOZ	00143994L	70 16 11 93/76 00 26 28
43	LADOUN SARL	00187176H	78 84 69 22
44	ZITI SERVICES	00047415D	78 84 69 22
45	MOUILLO	0011755U	70 00 86 02
46	KMSD	00137421F	79 79 70 20/70 04 65 00
47	CATRE BARRAKA	00070967D	64 75 01 00
48	CITE COM	00100809A	72 33 33 88/78 95 69 39
49	AVENIR CONSULTING	00101376W	70 39 34 64/77 57 22 68
50	OUILY'SS SERVICES	00150036Y	70 65 17 64/
51	CHOURYA SERVICES	00110138L	78 48 73 98/96 92 58 27
52	SITD	00176252T	63 75 14 80
53	RE NA COM	00088907D	55 67 75 60
54	SOCIP	00200069W	71 31 92 94
55	YAMNED TECH INTRE	00218713P	71 71 71 66/76 56 75 67
56	ASERP SARL	00162327R	61 14 10 10/78 51 03 67
57	COM-SY	00017410Z	71 12 26 06/78 81 09 28
58	ABS VISION	00133713L	78 45 01 59/57 59 75 72
59	2LM	00240086D	70 00 02 41/78 91 3098
60	DERRA ZAKARIA	00148287P	72 28 65 21/67 10 46 68
61	ESM	00224062F	70 36 71 84/77 96 39 35
62	LE MIROIRE	00033016S	70 10 75 30/50 30 62 41
63	MAEL PRODUCTION	00161497L	70 29 09 32/76 25 65 45
64	ROYAL DEVELOPPEMENT	00135664G	70 76 65 73/78 11 63 77
65	WENTWENT SERVICES	0014002L	73 07 20 67/78 91 08 72
66	Globale Pub	00151422M	70 32 81 61/ 78 21 95 44
67	CEAC	00091998C	70 80 93 82/76 20 89 76
68	YIRIGROUP	00181000M	75 90 02 49

14-Nettoyage de locaux

N°	NOM	IFU	CONTACT
1	Minmshack International	00190669Z	78 57 64 47/71 01 04 43
2	LA SER T	00060222N	70 21 49 16 /79 72 21 10
3	EPBE	00183004R	70 25 29 91 / 77 86 48 22
4	GPS	00176386Z	70 35 53 75/79 24 24 62
5	B.C.S SARL	00030559W	70 26 63 83/69 08 96 81
6	HYPPOL SERVICE	00131406Y	78 28 47 22
7	ENTREPRISE SION	00019363B	70 3355 72/65 09 95 50
8	FREEDOM SERVICE	00058742A	70 01 80 32/
9	YISOREGA MULTI-SERVICES	00231943S	64 18 54 18/ 78 98 84 78
10	WTG	00136679M	70 73 27 27
11	ASSE GLOBAL SERVICES	0016424N	70 10 77 72 /66 01 02 45
12	PANADEBA	00101036B	78 21 20 05/70 26 95 35
13	BOBLA WENDE PRESTATION	00154680J	71 48 62 61/78 56 07 47
14	SANYA PRESTATION	00068676C	78 00 51 36

Résultats provisoires

15	REFERENCIEL AFRIK	00185087P	76 19 19 63
16	2CA CONSTRUCTION	000141221E	79 63 68 34/ 76 91 03 96
17	SGTE	00141494C	79 63 68 34/76 91 03 96
18	SANA DIVINE SERVICE	00109336X	71 86 52 74/79 74 86 87
19	IMRA PAONGO GROUPE	00247643H	67 69 74 74
20	ETS WEND YAM	00050429M	78 04 79 05/ 70 73 88 22
21	KLOE'S RESTO	00183458G	70 53 63 39
22	AFRICA HOPE VISION	00247858G	74 05 99 30
23	RASSAM PRESTATION	00025150S	70 13 26 41
24	SOBRECOP	00186855T	78 54 14 01
25	KEREN PRESTATIONS	00154408V	76 19 19 63
26	ACCORD AFRIK	00218738N	73 01 18 19/ 73 01 18 19
27	EGECOM ET FILS	00036909X	70 73 15 92
28	EXCELLIUM SERVICES	00178956R	78 08 51 36
29	SHELFILS INTERNATIONAL	00166459N	78 81 09 28
30	HOFIO LN	00099928R	70 82 99 06/25 39 23 18
31	SPS	00100178M	71 88 98 06
32	TEMPLE DES SAVEURS	00199786N	73 96 85 70
33	BENFAYCAL SERVICES	00090613 R	64 84 94 87
34	MS	00184923T	01 04 94 94/66 19 14 46
35	CBPA	00012774V	70 20 68 80/76 57 90 09
36	CATNI	00084684C	25 4742 04/70 23 51 99
37	SOGERTRA	00104099E	76 57 90 09
38	TRANSCEND	00160650K	70 25 68 00/77 39 21 86
39	CIS'N CONSULTING	00213185C	75 04 03 79/72 27 99 60
40	AES	00160917V	65 87 65 32/63 82 49 49
41	GLF	00136666A	79 20 46 10/
42	OUILY'SS SERVICES	00150036Y	70 65 17 64/
43	CHOURYA SERVICES	00110138L	78 48 73 98/96 92 58 27
44	ASERP SARL	00162327R	61 14 10 10/78 51 03 67
45	NL VISION	00224942H	55 44 20 40
46	COM-SY	00017410Z	71 12 26 06/78 81 09 28
47	FCB	00154389N	71 35 51 23/79 03 88 35
48	MAEL PRODUCTION	00161497L	70 29 09 32/76 25 65 45

15-Gardiennage

N°	NOM	IFU	CONTACT
1	AFRIQUE ELITE	00045406U	78 10 60 67 / 56 32 48 66
2	ASPG	00051949 W	50 47 02 29/70 62 91 44
3	CESP	00124342U	64 48 29 57
4	SAZ SECURITY	00097905X	05 99 99 96/03 14 14 47
5	RSP	00143906K	70 30 00 90/54 54 66 59
6	ASERP SARL	00162327R	61 14 10 10/78 51 03 67
7	LOYAL SECURITE	00146776M	70 29 09 32/65 25 65 45

REJET

N°	NOM	IFU	CONTACT	OBSERVATIONS
1	LA SER T	00060222N	70 21 49 16 /79 72 21 10/65 84 00 03	Agrément technique non joint (dans le domaine du gardiennage et de la réparation de véhicule)
2	GPS	00176386Z	70 35 53 75/79 24 24 62	Agrément technique non joint (dans le domaine de la réparation de véhicule)
3	2CA CONSTRUCTION	000141221E	79 63 68 34/ 76 91 03 96	Agrément technique non joint (dans le domaine de la réparation de véhicule)
4	SGTE	00141494C	79 63 68 34/76 91 03 96	Agrément technique non joint (dans le domaine de la réparation de véhicule)
5	CBPA	00012774V	70 20 68 80/76 57 90 09	Agrément technique (non joint dans le domaine de la réparation de véhicule)
6	CATNI	00084684C	25 4742 04/70 23 51 99	Agrément technique non joint(dans le domaine de la réparation de véhicule)
7	SOGERTRA	00104099E	76 57 90 09	Agrément technique non joint (dans le domaine de la réparation de véhicule)
8	OUILY'SS SERVICES	00150036Y	70 65 17 64/	Agrément technique non joint (dans le domaine du gardiennage et de la réparation de véhicule)
9	CHOURYA SERVICES	00110138L	78 48 73 98/96 92 58 27	Agrément technique non joint (dans le domaine du gardiennage et de la réparation de véhicule)
10	BTS SARL	00045482S	70 23 74 01/76 68 62 68	Agrément technique non conforme
11	MAEL PRODUCTION	00161497L	70 29 09 32/76 25 65 45	Agrément technique non joint (dans le domaine de la réparation de véhicule)
12	GOF	00002303T	71 30 56 55/78 83 72 27	Agrément technique à actualiser

Résultats provisoires

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

RECTIFICATIF DES RESULTATS PUBLIES DANS LE QUOTIDIEN N° 4005 DU JEUDI 07 NOVEMBRE 2024

PORTANT SUR LE MONTANT DE L'ATTRIBUTION DU LOT N° 4 (2 722 500 au lieu de 2 272 500)

DEMANDE DE PRIX N°2024-007/MFPTPS/SG/DMP pour l'acquisition de fourniture de bureau au profit du MFPTPS, du MJDHRI, du MSHP et du SP-MABG. Publié dans le quotidien n° 3988 du mardi 15 octobre 2024

N°	Soumissionnaire	Montant HTVA		Montant TTC		Rang	Observations
		lu	corrigé	lu	corrigé		
Lot 1 : acquisition de fourniture de bureau au profit du MFPTPS (E= 1500 000 ; M= 1 55 929 ; 0,85M =1 237 540 ; 1,15M = 1 674 319)							
1	L V A	1 147 500	1 147 500	-	-	1 ^{er}	Conforme
2	PLANTETE SERVICES	1 253 750	1 153 450	1 479 425	1 361 071	3 ^{ème}	conforme ; correction due à un rabais de 8% sur le montant HTVA
3	ECO AFRIQUE	1 232 500	1 232 500	-	-	2 ^{ème}	Conforme
Lot 2 : acquisition de fourniture de bureau au profit du MJDHRI (E = 12 000 000; M= 11 572 175 ; 0,85M =9 836 349 ; 1,15 M = 13 308 002)							
1	GROUPEMENT NAS'S INGENIERIE-EAGCOM-WAKAT CONSTRUCTION	8 426 600				Non classé	Non conforme : absence d'offre financière originale ; lettre de soumission non conforme : la clause 19.1 des IC ne renvoie pas au délai de validité de l'offre.
2	WEND DAABO Multi-Vision	9 303 250	9 303 250	-	-	2 ^{ème}	Conforme
3	PLANTETE SERVICES	10 090 000	9 081 000	11 906 200	10 715 580	1 ^{er}	conforme ; correction due à un rabais de 10% sur le montant HTVA
4	ECO AFRIQUE	9 435 000	9 405 000	-	-	3 ^{ème}	conforme ; discordance entre le prix unitaire en chiffres et en lettres à l'item 23(60 000 en lettre et 70 000 en chiffres)
Lot 3 : acquisition de fourniture de bureau au profit du MSHP (E= 7 485 000; M = 6 856 419 ; 0,85M = 5 827 956; 1,15M= 7884 881)							
1	L V A	5 057 000	5 057 000	-	-	2 ^{ème}	Conforme
2	JH TECH	4 968 100	4 911 400	-	-	Non classé	Non conforme : offre anormalement basse en TTC ; erreur de quantité à l'item 5 : (5 au lieu de 20)
3	GROUPEMENT NAS'S INGENIERIE-EAGCOM-WAKAT CONSTRUCTION	5 036 000				Non classé	Non conforme :absence d'offre financière originale ; lettre de soumission non conforme : la clause 19.1 des IC ne renvoie pas au délai de validité de l'offre.
4	WEND DAABO Multi-Vision	4 947 500	4 947 500	-	-	1 ^{er}	Conforme
5	PLANTETE SERVICES	5 065 000	5 065 000	5 976 700	5 976 700	3 ^{ème}	Conforme
6	ECO AFRIQUE	5 076 500	5 076 500	-	-	4 ^{ème}	Conforme
Lot 4 : acquisition de fourniture de bureau au profit du SP-MABG. (E= 4 000 000; M= 3 738 224 ; 0,85M =3 177 490 ; 1,15 M =4 298 957)							
1	GROUPEMENT NAS'S INGENIERIE-EAGCOM-WAKAT CONSTRUCTION	2 232 500	2 232 500			Non classé	Non conforme :absence d'offre financière originale ; lettre de soumission non conforme : la clause 19.1 des IC ne renvoie pas au délai de validité de l'offre.
2	ZOSER -SARL	3 175 500	3 175 500	-	-	3 ^{ème}	Conforme
3	WARSI	2 659 600	2 659 600	-	-	Non classé	Non conforme :anormalement basse en TTC
4	WEND DAABO Multi-Vision	2 663 000	2 663 000	-	-	Non classé	Non conforme :anormalement basse en TTC
5	PLANTETE SERVICES	3 212 500	2 955 500	3 790 750	3 487 490	2 ^{ème}	Conforme ; correction due à une à un rabais de 8% sur le montant HTVA
6	ECO AFRIQUE	2 722 500	2 722 500	-	-	1 ^{er}	
Attributaires		<p>-lot 1 : Librairie Vision d'Afrique (LVA) pour un montant HTVA de un million cent quarante-sept mille cinq cent (1 147 500) FCFA avec un délai d'exécution de quinze (15) jours ;</p> <p>-lot 2 : PLANETE SERVICES pour un montant HTVA de neuf millions quatre-vingt-un mille (9 081 000) soit dix millions sept cent quinze mille cinq cent quatre-vingt (10 715 580) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours ;</p> <p>-lot 3 : WEND DAABO MULTI-VISION pour un montant HTVA de quatre millions neuf cent quarante-sept mille cinq cents (4 947 500) FCFA avec un délai d'exécution de quinze (15) jours ;</p> <p>-lot 4 : ECO AFRIQUE pour un montant HTVA de deux millions sept cent vingt-deux mille cinq cents (2 722 500) FCFA avec un délai d'exécution de quinze (15) jours.</p>					

Résultats provisoires

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

DEMANDE DE PRIX N°2024-012/MS/SG/CNTS/DG/DMP du 06/11/2024 pour l'acquisition de fourniture de bureau (rames de papiers) au profit du Centre national de transfusion sanguine (CNTS). Référence de la date de publication : Quotidien n°4009 du mercredi 13 novembre 2024. Convocation CAM pour l'ouverture : lettre n°2024-049/MS/SG/CNTS/DG/DMP du 15/11/2024. Date de dépouillement : 19/11/2024. Nombre de plis reçus : 23. Nombre de lot : lot unique. Financement : Budget CNTS ; Exercice 2024. Lot unique : Acquisition de fourniture de bureau (rames de papiers) au profit du Centre national de transfusion sanguine (CNTS).

N°	Soumissionnaire	Montant lu en F.CFA		Montant corrigé en FCFA		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	ETAWEF	18 975 000	-	18 975 000	22 390 500	15 ^{ème}	Conforme
2	ETABLISSEMENT YAMSEM NOOGO	-	22 051 250	18 687 500	22 051 250	14 ^{ème}	Conforme
3	AGF SERVICES	15 185 750	-	15 185 750	17 919 185	Non classé	NON CONFORME Offre anormalement basse
4	KANDOR GROUP		18 455 200	-	-	Non classé	NON CONFORME : La lettre de soumission nous renvoie aux clauses de l'appel d'offre et non celles de la demande de prix pour la validé de son offre.
5	AKIM BUSINESS	16 675 000	-	16 008 000	18 889 440	7 ^{ème}	Conforme Propose une remise de 04% sur le montant HT
6	GANDA SERVICES	-	18 726 600	15 870 000	18 726 600	2 ^{ème}	Conforme
7	Librairie Vision d'Afrique LVA	15 950 500	-	15 950 500	18 821 590	4 ^{ème}	Conforme
8	STC SARL	-	18 964 075	16 071 250	18 964 075	8 ^{ème}	Conforme
9	FOSTRA	15 525 000	-	15 525 000	18 319 500	Non classé	NON CONFORME Offre anormalement basse
10	EBSER	17 825 000	-	20 498 750 000	24 188 525 000	Non classé	NON CONFORME : Offre hors enveloppe : Discordance entre le montant du bordereau de prix unitaire (montant en chiffre et en lettre= 17 825 000) et le montant prix unitaire considéré au niveau du devis estimatif (15 000 F)
11	PREDIUM DB	17 524 850	-	17 524 850	20 679 323	13 ^{ème}	CONFORME
12	SDPS SARL		18 319 500	15 525 000	18 319 500	Non classé	NON CONFORME Offre anormalement basse
13	OSMOSE GEOTEX		19 205 000	19 205 000	22 661 900	16 ^{ème}	CONFORME
14	HEMA SERVICES	16 560 000		16 560 000	19 540 800	11 ^{ème}	CONFORME
15	PLANETE SERVICES		21 033 500	16 399 000	19 350 820	10 ^{ème}	CONFORME Propose une remise de 08% sur le montant HT
16	GLOBAL SAMY SARL		18 862 300	15 985 000	18 862 300	5 ^{ème}	CONFORME
17	AZ NEW CHALLENGE		19 947 900	16 905 000	19 947 900	12 ^{ème}	CONFORME
18	BATRACOR		18 149 875	15 381 250	18 149 875	Non classé	NON CONFORME : Offre anormalement basse
19	BKC	15 889 550		15 889 550	18 749 669	3 ^{ème}	CONFORME
20	PAROS		19 120 130	16 203 500	19 120 130	9 ^{ème}	CONFORME
21	BHD	16 001 100	18 881 298	16 001 100	18 881 298	6 ^{ème}	CONFORME
22	SUNRISE COMPANY	15 521 550	18 315 429	15 521 550	18 315 429	Non classé	NON CONFORME : Offre anormalement basse
23	GRACIERA SERVICES SARL		18 373 780	15 571 000	18 373 780	1 ^{er}	CONFORME

Attributaire : GRACIERA SERVICES Sarl pour un montant HTVA de quinze millions cinq cent soixante-onze mille (15 571 000) francs CFA soit dix-huit millions trois cent soixante-treize mille sept cent quatre-vingt (18 373 780) francs CFA TTC. Avec une augmentation des quantités de 160 cartons de 05 rames ; le nouveau montant après ajustement s'élève à vingt millions neuf cent trente mille cent trente-deux (20 930 132) francs CFA TTC soit une augmentation de 13,91%. Le délai de livraison est de quinze (15) jours.

DEMANDE DE PRIX N°2024-013/ MS/SG/CNTS/DG/DMP du 07/11/2024 POUR L'ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE (CNTS). Référence de la date de publication : revue des marchés publics N° 4009 du Mercredi 13 novembre 2024. Convocation CAM pour l'ouverture : lettre N°2024-049/MSHP/SG/CNTS/DG/DMP du 15/11/2024. Date de dépouillement : 19/11/2024. Nombre de plis reçus : 04. Nombre de lot : lot unique. Financement : Budget CNTS ; Exercice 2024. Lot unique : ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DU CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE (CNTS)

N°	Soumissionnaire	Montant lu en F.CFA		Montant corrigé en FCFA		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	ICÔNE DISTRIBUTION ET SERVICE	24 277 500	-	24 277 500	28 647 450	2 ^{ème}	Conforme
2	ENTREPRISE MONE SERVICES	21 390 000	-	-	-	Non classé	Non conforme : Le prospectus proposé ne respecte pas les caractéristiques techniques demandées au niveau des items (8, 10 et 13).
3	CONSORTIUM INDUSTRIEL ET EQUIPEMENT SARL	23 940 000	-	24 090 000	28 426 200	1 ^{er}	Conforme : Discordance entre le montant en lettre et celui en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires à l'item 13 (quatre-vingt-quinze mille # 85000) entraînant un écart de 150 000 F d'où une variation de 0,63%.
4	ALPHA KAD services Sarl	24 452 500	-	-	-	Non classé	Non conforme : Le prospectus proposé ne montre pas de sac de transport à roulettes au niveau de l'item 10 qui est pourtant demandé dans le dossier.

Attributaire : CONSORTIUM INDUSTRIEL ET EQUIPEMENT SARL pour un montant HTVA de vingt-quatre millions quatre-vingt-dix mille (24 090 000) francs CFA avec un délai de livraison de vingt (20) jours.

Résultats provisoires

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Résultats provisoires de l'appel d'offre ouvert N°2024-01/MESRI/SG/ENS/DG/SG/PRM du 22 juillet 2024
pour les travaux de construction du siège de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) (bâtiment R+3) à Koudougou ;
Financement : Budget de l'ENS gestion 2024. Convocation de la CAM : Lettre N° 2024-024/MESRI/SG/ENS/DG/SG/PRM du 23/09/2024.
Références de publication : Le Quotidien des marchés publics N°3957 du lundi 02 septembre 2024, Page 43.

Lot 1 : Travaux de gros Œuvre, de plomberie, menuiseries, étanchéité, revêtement, faux plafond et peinture du bâtiment R+3.

N°	Soumissionnaires	a) Prix de l'offre lus Publiquement 1		b) Prix de l'offre corrigé/rabais inclus 1		Observations	Rang
		HT	TTC	HT	TTC		
01	GROUPEMENT DETYMA SARL/GROUPE INTERFACE SA	-	549 000 000	465 254 237	549 000 000	Non conforme - Un (01) camion est de la propriété de l'entreprise au lieu de quatre (04) demandés.	Non classé
02	GROUPEMENT LPC-Costruzioni ICM	441 306 345	520 741 487	441 306 345	520 741 487	Non conforme -Agrément technique de Costruzioni-ICM non conforme (expiré) ; -Absence de l'attestations d'inscription à l'ordre des ingénieurs du directeur des travaux ; -Documents de COSTRUZIONI-ICM fournis dans une langue étrangère autre que le français ; L'original des documents administratives de COSTRUZIONI-ICM non fourni après demande de la sous- commission technique (lettre n°2024-02/MESRI/SG/ENS/DG/SG/PRM du 08/10/2024).	Non classé
03	AFRIK Génie	-	572 112 758	-	-	Non conforme ASF et le chiffre d'affaires non conforme (contrefaits) ; -deux (02) camions benne à sa propriété au lieu de quatre (04) demandés ; -la grue a bras mobile n'est pas sa propriété ; -marchés similaires non conforme aux marchés demandés (construction de deux (02) Bâtiment R+2 au moins).	Non classé
04	CAMF	450 530 650	531 626 167	450 530 650	531 626 167	Non conforme -Absence de l'attestation d'inscription à l'ordre des ingénieurs du directeur des travaux ; -Deux (02) camions benne à sa propriété au lieu de quatre (04) demandés ; -Un (01) véhicule de liaison Pick up est sa propriété au lieu de deux (02) demandés ; -La grue n'est pas sa propriété.	Non classé
Attributaire		Infructueux pour absence d'offres conformes					

Lot 2 : Travaux d'électricité, courant fort et courant faibles du bâtiment R+3.

N°	Soumissionnaires	a) Prix de l'offre lus Publiquement 1		b) Prix de l'offre corrigé/rabais inclus 1		Observations	Rang
		HT	TTC	HT	TTC		
01	SOGETEL	-	332 021 202	281 373 900	332 021 202	Conforme	1^{er}
02	ENERLEC SARL	-	373 655 791	284 264 000	335 431 520	Non conforme -Un (01) chef de travaux en réseau informatique et télécommunication propose au lieu de deux (02) demandes ; -Erreur de calcul au sous-total réseau électrique : 49 542 500 au lieu de 82 205 950 proposés ; - Erreur de calcul au sous-total 2 du R+2 : 4 382 500 au lieu de 4 112 500 proposés. Taux de variation -10,23% < 15%.	Non classé
Attributaire		SOGETEL : pour un montant de deux cent quatre-vingt-un millions trois cent soixante-treize mille neuf cents (281 373 900) francs CFA HTVA soit trois cent trente-deux millions vingt et un mille deux cent deux (332 021 202) francs CFA TTC. Le délai d'exécution de dix (10) mois .					

Résultats provisoires

CONSEIL BURKINABÈ DE L'ANACARDE

Demande De Propositions Allégée N°2024-02/MARAH/SG/CBA/DG/PRM du 27/09/2024 pour le recrutement d'un cabinet ou d'un groupement de cabinets charge du suivi contrôle des travaux de construction de magasins et latrines à MATOURKOU et cinq (05) autres zones de production au profit du CBA. Financement : Budget du CBA, exercice 2024.

Référence de la publication de la manifestation d'intérêt : revue des marchés publics n°4003 du 05 novembre 2024.

Référence de la lettre d'invitation : N°2024-208/MARAH/SG/CBA/DG/PRM du 08/11/2024.

Référence de la convocation de la CAM : N°2024-209/MARAH/SG/CBA/DG/PRM du 11/11/2024.

Nombre de plis reçu : 03. Date d'ouverture des plis : 13/11/2024. Date de délibération : 18/11/2024

Consultant	Evaluation technique					Evaluation financière			Observations
	Marché similaire/ 10 points	Conception technique, méthodologie et plan de travail/30 points	Personnel clé/60 points	Score /100	Classement	Montant lu (FCFA)	Montant corrigé (FCFA)	Classement	
Lot1 : Suivi contrôle des Travaux de Construction de magasins et latrines à MATOURKOU, ORODARA, KOLOKO au profit du CBA									
le groupement de cabinets B2i Sarl/ GEFA	10	23.6	49	82.6	3 ^{ème}	7 000 000 TTC	7 000 000 TTC	1 ^{er}	Conforme
le groupement de cabinets UIC/ PI CONSEILS -SARL	10	23.2	60	93.2	2 ^{ème}	8 856 000 HTVA	8 856 000 HTVA	3 ^{ème}	Conforme
le groupement de cabinets BETAT-IC/ AVET/ GER -BTP	10	24.2	60	94.2	1 ^{er}	10 034 000 TTC	10 034 000 TTC	2 ^{ème}	Conforme
Lot2 : Suivi contrôle des Travaux de Construction de magasins et latrines à PERIBAN, BATIE et LEO au profit du CBA									
le groupement de cabinets B2i Sarl/ GEFA	10	23.6	52	85.6	3 ^{ème}	8 000 000 TTC	8 000 000 TTC	1 ^{er}	Conforme
le groupement de cabinets UIC/ PI CONSEILS -SARL	10	23.2	60	93.2	2 ^{ème}	9 594 000 HTVA	9 594 000 HTVA	3 ^{ème}	Conforme
le groupement de cabinets BETAT-IC/ AVET/ GER -BTP	10	24.2	60	94.2	1 ^{er}	11 214 000 TTC	11 214 000 TTC	2 ^{ème}	Conforme
Attributaires :									
Lot1 : le groupement de cabinet B2i Sarl/ GEFA, pour un montant de sept millions (7 000 000) F CFA TTC, le marché sera exécuté au forfait ;									
LOT2 : le groupement de cabinet B2i Sarl/ GEFA, pour un montant de huit millions (8 000 000) F CFA TTC, le marché sera exécuté au forfait.									

GENCE NATIONALE DE PROMOTION DES TIC

Manifestation d'intérêt N°2024-00004/MTDPCE/SG/ANPTIC/SG/PRM du 06/09/2024 pour la constitution d'une base de données additives fournisseurs/prestataires de l'ANPTIC. Publication de l'avis : Quotidiens N°3986 du 11/10/2024.

Date d'ouverture des plis : 16/10/2024. Nombre de plis reçus : 17

DENOMINATION	Référence d'immatriculation au RCCM	Numéro IFU	Agrément technique	Numéro de téléphone
Maintenance et l'extension du contrôle d'accès et des caméras de surveillance.				
1 DEM'S SERVICES SARL	BF OUA 01 2018 B13 02320	N° IFU 00102712X	Agrément technique catégorie B D1	70 12 00 16/78 73 62 09
2 EQUIP CONFORT SARL	BF OUAGA 2014 B4871	N° IFU 00059124L	Agrément technique D5 unique	25 37 37 62/ 70 24 10 18
3 PROACT	BF OUAGA 01 2019 B13 03425	N° IFU 00119673U	Agrément technique D5 unique	58 02 20 20/ 01 00 19 19
4 ZAS CONCEPT SARL	BF OUA 2021 B 0654	N° IFU 00151129F	Agrément technique non fourni	72 298 259 59/ 58 82 77 84
5 SUCCES GATES MULTI SERVICES	BF OUA 01 2019 A 10-0091	N° IFU 00114287A	Agrément technique non fourni	78 60 04 03
6 NTIE	BF OUA 20219 B 1292	N° IFU 00116248F	Agrément technique D5 unique	73 50 70 47/ 76 97 45 49
7 KM DISTRIBUTION ET NEGOCE	BF OUA 2022 B3843	N° IFU 00177362V	Agrément technique non fourni	66 71 53 12/61 57 54 58
8 JEMANY HIGH-TECH	BF OUA 01 2023 B12 03326	N° IFU 00198668X	Agrément technique non fourni	76 06 61 20/ 62 76 46 75
9 EGSF	BF OUA 2022 A 3058	N° IFU 00176264W	Agrément technique non fourni	79 20 72 22/ 76 57 71 66
10 ETABLISSEMENT MAIGA ET FRERES	BF-OUA-2017 4063	N° IFU 00090994P	Agrément technique non fourni	78 88 94 52/ 70 98 15 95
11 DAKOUPA SERVICES	BF BBD D 2018 A 0386	N° IFU 00102816P	Agrément technique non fourni	70 27 98 38/ 65 40 00 01
12 CVP TECHNOLOGY ET ENERGY	BF OUA 01 2009 B12 01300	N° IFU 00020708N	Agrément technique D5 unique	63 99 95 22/ 75 34 67 67
13 IKA SOLUTION LTD	BF OUA 01 2020 B13 10626	N° IFU 00147112U	Agrément technique D5 unique	25 65 59 54
14 GENERAL MICRO SYSTEM	BF OUA 01 2006 A 10 03328	N° IFU 00009024N	Agrément technique D5 unique	50 47 42 17/ 70 60 90 88
15 ENERLEC	BF OUA 2006 B 535	N° IFU 00002110X	Agrément technique D5 unique	70 21 05 10/ 76 64 23 23
16 CIS'N	BF OUA 01 2023 B12 12913	N° IFU 00213185C	Agrément technique non fourni	75 04 03 79/ 72 27 99 60
17 IT PROJET	BF OUA 2014 B 0227	N° IFU 00052850F	Agrément technique D5 unique	25 41 71 60
Prestataires retenus:				
- DEM'S SERVICES SARL - EQUIP CONFORT SARL - PROACT - NTIE - CVP TECHNOLOGY ET ENERGY			- IKA SOLUTION LTD - GENERAL MICRO SYSTEM - ENERLEC - IT PROJET	

Résultats provisoires

AGENCE NATIONALE DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

Demande de prix N°2024-04/MEMC/SG/ANEREE/DG/PRM du 30/09/2024 pour acquisition de matériels techniques pour les formations au profit de l'ANEREE ; **Référence de la publication de l'avis** : Quotidien n°3989 du mercredi 16 octobre 2024, page 31 ;
Date d'ouverture et d'analyse des plis : 25/10/2024 ; **Date de délibération** : 25/10/2024 ;
Nombre de plis reçu dans le délai : Cinq (05) ; **Financement** : Budget ANEREE, Exercice 2024 ;
Référence de la lettre de convocation CAM : N°2024-000054/MEMC/SG/ANEREE/DG/PRM du 21/10/2024.

0,85M= 27 478 800 ; 1,15M= 37 177 200

N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA	Observations	Rang
01	HIGT-TECH GLOBAL SERVICE SARL	24 000 000 HT 28 320 000 TTC	24 000 000 HT 28 320 000 TTC	Conforme	1 ^{er}
02	ETES BURKINA	23 485 000 HT 27 712 300 TTC	-	Non conforme Item 2 : Absence de précision ferme sur les dimensions du tableau mobile Item 4 : Absence de précision ferme sur les dimensions du tableau dérouleur pour projecteur Item 5 : -Absence de précision ferme sur la taille de l'écran, le type de lampe, le type d'interface Item 6 et 12 : Absence de proposition des accessoires obligatoires et de documentation Item 13 : Absence de la capacité de la RAM et aussi de précision ferme sur l'autonomie de la batterie Item 16 : Absence de précision ferme sur la longueur de l'échelle coulissante et le nombre d'éléments composant l'échelle. Item 17 : Absence de précision ferme sur la capacité de la batterie	Non classé
03	GROUPE BIBA BENEFIT	25 500 000 HT	-	Non conforme Item 2 : Absence de précision ferme sur les dimensions du tableau mobile Item 4 : Absence de précision ferme sur les dimensions et le type de commande du tableau dérouleur pour projecteur Item 5 : -Absence de précision ferme sur la taille de l'écran, la puissance lumineuse, le taux de contraste, la résolution, le nombre d'heures de la lampe, le type de lampe, les interfaces Item 12 : Absence de précision ferme sur le nombre de prises et la longueur du câble de l'enrouleur électrique multiprise Item 13 : Absence de précisions fermes sur la capacité de la RAM, sur l'extension de la carte mère et sur l'autonomie de la batterie Item 16 : Absence de précision ferme sur la longueur de l'échelle coulissante et le nombre d'éléments composant l'échelle.	Non classé
04	ZANDAS MEDICAL SARL	23 330 500 HT 27 529 990 TTC	-	Non conforme Item 2 : Absence de précision ferme sur les dimensions du tableau mobile Item 4 : Absence de précision ferme sur les dimensions et le type de commande du tableau dérouleur pour projecteur Item 5 : -Absence de précision ferme sur la taille de l'écran, la puissance lumineuse, le taux de contraste, la résolution, le nombre d'heures de la lampe, le type de lampe, les interfaces Item 13 : Absence de précisions fermes sur le nombre de caractères de la touche du clavier	Non classé
05	ENTREPRISE METBA CONSTRUCTION DU FASO (EMCF)	24 595 000 HT 29 022 100 TTC	-	Non conforme Garantie de soumission non conforme : valable pour 06 jours au lieu de 60 jours demandé dans le dossier. Item 2 : Absence de précision ferme sur les dimensions du tableau mobile Item 4 : Absence de précision ferme sur les dimensions du tableau dérouleur pour projecteur Item 5 : Absence de précision ferme sur la taille de l'écran, le type de lampe, le type d'interface Item 6 et 12 : Absence de proposition des accessoires obligatoires et de documentation Item 13 : Absence de précisions sur la capacité de la RAM et aussi de précision ferme sur l'autonomie de la batterie Item 16 : Absence de précision ferme sur la longueur de l'échelle coulissante et le nombre d'éléments	Non classé

Résultats provisoires

				composant l'échelle. Item 17 : Absence de précision ferme sur la capacité du testeur de batteries	
Attributaire provisoire		HIGT-TECH GLOBAL SERVICE SARL pour un montant de vingt-sept millions (27 000 000) francs CFA HT soit trente-un million cent soixante mille (31 860 000) francs CFA TTC suite à une augmentation des quantités de 12,50% de l'offre financière : deux (2) unités à l'item 5 et deux (2) unités à l'item 13 avec un délai d'exécution de trente (30) jours.			

Demande de prix N°2024-04/MEMC/SG/ANEREE/DG/PRM du 25/09/2024 pour le renouvellement des licences des logiciels au profit de l'ANEREE ; **Référence de la publication de l'avis** : Quotidien n°3979 du mercredi 2 octobre 2024, page 47 ;
Date d'ouverture et d'analyse des plis : 11/10/2024 ; **Date de délibération** : 25/10/2024 ;
Nombre de plis reçu dans le délai Lot 1 : Cinq (05) ; lot 2 : Trois (03) ; **Financement** : Budget ANEREE, Exercice 2024 ;
Référence de la lettre de convocation CAM : N°2024-000041/MEMC/SG/ANEREE/DG/PRM du 07 octobre 2024.

Lot 1 : 0,85M= 10 047 474 ; 1,15M= 13 593 641 ; Lot 2 : 0,85M= 1 459 620 ; 1,15M= 1 974 780

N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA	Observations	Rang
Lot 1 Renouvellement des licences des logiciels utilitaires des serveurs et de bases de données au profit de l'ANEREE					
1	NAHOURI SERVICES	8 515 000 HT	8 515 000 HT 10 047 700 TTC	Conforme	1 ^{er}
2	TECHNO RESCUE CENTER	11 811 800 TTC	-	Non Conforme Agrément technique non probant	Non classé
3	NOVACOM SOLUTIONS	11 100 260 TTC	9 407 000 HT 11 100 260 TTC	Conforme	2 ^{ème}
4	PRODIGIA	10 625 900 TTC	-	Non conforme Garantie de soumission de deux cent mille (200 000) FCFA fournie au lieu de deux cent cinquante mille (250 000) FCFA comme stipulé dans les données particulières du dossier de demande de prix ; personnel fourni insuffisant pour le lot 1 et lot 2	Non classé
5	ADV TECHNOLOGIES	11 256 221 TTC	9 539 170 HT 11 256 221 TTC	Conforme	3 ^{ème}
Lot 2 : Renouvellement des licences des logiciels PV SYST au profit de l'ANEREE					
1	NAHOURI SERVICES	1 350 000 HT	1 350 000 HT 1 593 000 TTC	Conforme	1 ^{er}
2	NOVACOM SOLUTIONS	1 791 240 TTC	1 791 240 TTC	Conforme	2 ^{ème}
3	PRODIGIA	1 350 000 HT 1 593 000 TTC	-	Non conforme Personnel fourni insuffisant pour le lot 1 et lot 2	Non classé
Attributaire provisoire		Lot 1 : NAHOURI SERVICES pour un montant de huit millions cinq cent quinze mille (8 515 000) francs CFA HT avec un délai d'exécution de vingt-un (21) jours ; Lot 2 : NAHOURI SERVICES pour un montant de un million trois cent cinquante mille (1 350 000) francs CFA HT avec un délai d'exécution de vingt-un (21) jours.			

Demande de prix N°2024-04/MEMC/SG/ANEREE/DG/PRM du 25/09/2024 pour l'acquisition de matériels informatiques au profit de l'ANEREE ;
Référence de la publication de l'avis : N° Quotidien n°3979 du mercredi 2 octobre 2024, page 31 ;
Date d'ouverture et d'analyse des plis : 25/10/2024 ; **Date de délibération** : 25/10/2024 ; **Nombre de plis reçu dans le délai** : Cinq (05) ;
Financement : Budget ANEREE, Exercice 2024 ;
Référence de la lettre de convocation CAM : N°2024-000042/MEMC/SG/ANEREE/DG/PRM du 07 octobre 2024.

0,85M= 26 841 077 ; 1,15M= 36 314 399

N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA	Observations	Rang
1	RELAX INFORMATIQUE BUREAUTIQUE	24 275 000 HT	24 275 000 HT 28 644 500 TTC	Conforme	4 ^{ème}
2	G C S SARL	23 950 000 HT 28 261 000 TTC	23 950 000 HT 28 261 000 TTC	Conforme	2 ^{ème}
3	NAHOURI SERVICES	22 535 000 HT	22 535 000 HT 26 591 300 TTC	Non Conforme Offre financière normalement basse	Non classé
4	LEADER ALLIANCE INTERNATIONAL	24 100 000 HT 28 438 000 TTC	24 100 000 HT 28 438 000 TTC	Conforme	3 ^{ème}
5	TECHNO RESCUE CENTER	26 668 000 HT 31 468 24 TTC	-	Non Conforme Agrément technique non probant	Non classé
6	NOVACOM SOLUTIONS	27 117 400 HT 31 998 532 TTC	27 117 400 HT 31 998 532 TTC	Conforme	7 ^{ème}
7	ESOFIT BURKINA	26 945 000 HT 31 795 100 TTC	26 945 000 HT 31 795 100 TTC	Conforme	6 ^{ème}
8	PRODIGIA	23 875 700 TH 28 173 385 TTC	23 875 700 TH 28 173 385 TTC	Conforme	1 ^{er}
9	PACIFIC BUSINESS	25 350 000 HT 29 913 000 TTC	25 350 000 HT 29 913 000 TTC	Conforme	5 ^{ème}
Attributaire provisoire		PRODIGIA pour un montant de trente-un millions neuf cent dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-cinq (31 919 885) francs CFA TTC suite à une augmentation des quantités de 13,30% de l'offre financière : deux (2) unités à l'item 1 et trois (3) unités à l'item 5 avec un délai d'exécution de vingt-un (21) jours.			

Résultats provisoires

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDRAUCARBURES

DEMANDE DE PROPOSITION ALLEGEE N°2024-011/MICA/SONABHY POUR RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ASSISTANCE SUR LA COMMUNICATION DE LA POLITIQUE DE SECURITE DU SYSTEME D'INFORMATION (PSSI) ET POUR L'ASSISTANCE INFRASTRUCTURE IT (RESEAU +APPLICATION) AU PROFIT DE LA SONABHY

Publication des résultats de la MI : revue des marchés publics N° 3951 - Vendredi 23 août 2024

Date de délibération : 20/11/2024

LOT 01 : recrutement d'un cabinet pour l'assistance sur la communication de la politique de sécurité du système d'information (PSSI)

DESIGNATIONS	NOTES	SOUSSIONNAIRES	
		Groupement DORIANE IS et ONLINE NETWORK SECURITY	Groupement EXPERTIS-DEV, MGI BFC et Computer Network Service (CNS)
EXPÉRIENCE CABINET	10	10	10
CONFORMITÉ DU PLAN DE TRAVAIL ET DE LA MÉTHODOLOGIE PROPOSÉS AUX TERMES DE RÉFÉRENCE	40	34	32
QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCE DU PERSONNEL CLÉ POUR LA MISSION	40	39	25
PARTICIPATION DE RESSORTISSANTS NATIONAUX AU PERSONNEL CLÉ	05	00	05
TRANSFERT DE COMPÉTENCE (FORMATION)	05	05	05
TOTAL NOTE TECHNIQUE	100	88	77
MONTANT LU HT	-	3 825 000	4 200 000
MONTANT LU TTC	-	4 513 500	4 956 000
MONTANT CORRIGE HT	-	3 825 000	4 200 000
MONTANT CORRIGE TTC	-	4 513 500	4 956 000
CORRECTION EN TTC	-	Néant	Néant
RANGS		-	-
Observations		Non retenu DORIANE IS du Groupement DORIANE IS et ONLINE NETWORK SECURITY a fourni une Attestation de Situation Fiscale expiré (12 mai 2023).la lettre n°0002667 du 29/10/2024 lui avait été adressée pour compléter les pièces manquantes à jour.	Non retenu (Computer Network Service du Groupement EXPERTIS-DEV, MGI BFC et Computer Network Service n'a pas complété le Certificat de Non-Faillite malgré la lettre n°0002668 du 27/09/2024 lui demandant de compléter)

LOT 02 : recrutement d'un cabinet pour l'assistance sur la communication de la politique de sécurité du recrutement d'un cabinet pour l'assistance infrastructure IT (réseau +application) au profit de la SONABHY

DESIGNATIONS	NOTES	SOUSSIONNAIRES	
		E-SERVICES	Groupement EXPERTIS-DEV, MGI BFC et Computer Network Service (CNS)
EXPÉRIENCE CABINET	10	10	10
CONFORMITÉ DU PLAN DE TRAVAIL ET DE LA MÉTHODE PROPOSÉS AUX TERMES DE RÉFÉRENCE	35	31	21
QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCE DU PERSONNEL CLÉ POUR LA MISSION	45	45	39,6
PARTICIPATION DE RESSORTISSANTS NATIONAUX AU PERSONNEL CLÉ	05	05	05
TRANSFERT DE COMPÉTENCE (FORMATION)	05	05	05
TOTAL NOTE TECHNIQUE	100	96	80,6
MONTANT LU HT	-	22 292 500	24 350 000
MONTANT LU TTC	-	26 305 150	28 733 000
MONTANT CORRIGE HT	-	22 292 500	24 350 000
MONTANT CORRIGE TTC	-	26 305 150	28 733 000
CORRECTION EN TTC	-	Néant	Néant
RANGS		-	-
Observations		Non retenu (l'ASF et l'ASC non fournies malgré la lettre n°0002666 DU 27/09/2024 lui demandant de compléter)	Non retenu (Computer Network Service du Groupement EXPERTIS-DEV, MGI BFC et Computer Network Service n'a pas complété le Certificat de Non Faillite malgré la lettre n°0002668 du 27/09/2024 lui demandant de compléter)

Résultats provisoires

DEMANDE DE PRIX N°2024-059/MDICAPME/SONABHY POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS DE MAINTENANCE AU PROFIT DE LA SONABHY A BINGO. Publication : revue des marchés publics N° N° 3980 - Jeudi 03 octobre 2024 ; Date de dépouillement : lundi 14/10/2024. Date de délibération : 11/11/2024						
SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU EN F CFA HT	MONTANT LU EN F CFA TTC	MONTANT CORRIGE EN F CFA HT	MONTANT CORRIGE EN F CFA TTC	ECARTS	OBSERVATIONS
Lot 1 : Acquisition de Béquille de levage au profit de la SONABHY à Bingo						
SATURN GECHAFT	15 300 000	18 054 000	15 300 000	18 054 000	Néant	Conforme
SAK SEY Sarl	-	15 122 880	12 816 000	15 122 880	Néant	Conforme
PEGASUS	12 890 000	-	12 890 000	15 210 200	Néant	Conforme
AFRIQUE CONFORT EQUIPEMENT SARL (ACE)	12 990 000	-	12 990 000	15 328 200	Néant	Conforme
SADEC	-	15 121 700	12 815 000	15 121 700	Néant	Conforme
KOSGEO BURKINA SA	16 000 000	-	17 000 000	20 060 000	1 000 000 soit + 6,25% (Erreur de sommation)	Non Conforme : Offre supérieure au budget qui est de 19 000 000 F CFA TTC
SODIKAD	13 050 000	-	13 050 000	15 399 000	Néant	Conforme
HALIM'S GROUPE SERVICES SARL	-	15 000 000	12 711 769	14 999 887	-113 soit 0,001% (Erreur de calcul sur le montant de la TVA)	Conforme
ATTRIBUTAIRE	HALIM'S GROUPE SERVICES SARL pour un montant de douze millions sept-cent onze mille sept-cent soixante-neuf (12 711 769) francs CFA HTVA soit quatorze millions neuf-cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit-cent quatre-vingt-sept (14 999 887) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours					
Lot 2 : Acquisition et installation d'une sertisseuse au profit de la SONABHY à Bingo						
SAK SEY Sarl	-	24 231 300	20 535 000	24 231 300	Néant	Conforme
PEGASUS	20 326 000	-	20 326 000	23 984 680	Néant	Conforme
SODIKAD	20 575 000	-	20 575 000	24 278 500	Néant	Conforme
AFRIQUE CONFORT EQUIPEMENT SARL (ACE)	20 240 000	-	-	-	-	Non conforme Il a fourni une garantie de soumission de quatre-cent mille (400 000) francs au lieu de six-cent mille (600 000) francs comme demandée dans le dossier de demande de prix
HALIM'S GROUPE SERVICES SARL	-	24 000 000	-	-	-	Non conforme - n'a pas proposé de prospectus aux items 3, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 ; - n'a pas fait de proposition à l'item 16 ; - les photos proposées ne font ressortir de caractéristiques pour les éléments demandés ; - a fourni un prospectus en anglais à l'item 1 ; - ne propose pas de Service après-vente (SAV)
ATTRIBUTAIRE	PEGASUS pour un montant de vingt millions trois cent vingt-six mille (20 326 000) F CFA HT soit vingt-trois millions neuf-cent quatre-vingt-quatre mille six cent quatre-vingts (23 984 680) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours					
Lot 3 : Acquisition et installation d'un tour révolutionneur parallèle 225x1500 au profit de la SONABHY à Bingo						
ISRAËL BUSINESS CENTER	21 960 000	-	21 960 000	25 912 800	Néant	Conforme : Offre anormalement basse
SADEC	-	29 606 200	25 090 000	29 606 200	Néant	Conforme
KOSGEO BURKINA SA	27 000 000	-	-	31 860 000	Néant	Conforme
HALIM'S GROUPE SERVICES SARL	-	25 800 000	-	-	-	Non conforme -n'a pas proposé de prospectus aux items 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9 ; - n'a pas fait de proposition à l'item 10 ; - les photos proposées ne font ressortir de caractéristiques pour les éléments demandés ; - a fourni un prospectus en anglais à l'item 1 ; - ne propose pas de Service après-vente (SAV)
ATTRIBUTAIRE	SADEC pour un montant de vingt-cinq millions quatre-vingt-dix mille (25 090 000) francs CFA HTVA soit vingt-neuf millions six-cent six mille deux cents (29 606 200) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours					
Lot 4 : Acquisition et installation d'une fraiseuse-Perceuse au profit de la SONABHY à Bingo						
SATURN GECHAFT	26 205 000	30 921 900	26 205 000	30 921 900	Néant	Conforme
SAK SEY Sarl	-	25 812 500	21 875 000	25 812 500	Néant	Conforme
PEGASUS	22 030 000	-	22 030 000	25 995 400	Néant	Conforme

Résultats provisoires

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Appel d'Offres Restreint Accéléré : N°2024-063F/MEEA/SG/DMP du 25/10/2024 pour l'acquisition de camionnettes Pick-Up (mono et double cabine) de catégorie 2 dans le cadre des mesures d'urgences pour les activités de terrain au profit de la Direction des Opérations suivant autorisation N°2024-03042/MEF/SG/DG-CMEF/DCEBE du 23/10/2024 du MEF et autorisation N°2024-551/MEEA/CAB du 25/10/2024 du MEEA.
Financement : Budget de l'Etat – Exercice 2024 ; Date de dépouillement : 13 novembre 2024 ;
Nombre de soumissionnaires : trois (03) ; Nombre de lots : un (01).

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
	H TVA	TTC	H TVA	TTC	
SOMAC	-	134 992 000	-	134 992 000	Non conforme (Montant hors enveloppe)
AFRICADI'S	-	133 753 000	-	133 753 000	Non conforme (Montant hors enveloppe)
GLOBAL TRADING ET BUSINESS INTERNATIONAL SARL (GTBI)	-	134 520 000	-	134 520 000	Non conforme (Montant hors enveloppe)
ATTRIBUTAIRE	Infructueux pour propositions financières hors enveloppe.				

OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Dossier de Demande de Prix N°029/2024/ONEA/DG/SG/DM/SMFC pour la fourniture et pose d'un système d'extinction automatique d'incendie pour la salle d'archives de l'ONEA. Financement : Budget ONEA, gestion 2024
Publication : Revue des marchés publics N°3990 du 17 octobre 2024 ; Budget prévisionnels : Lot unique : 60 000 000
Date d'ouverture des plis : 25 octobre 2024- Nombre de plis : Sept (07)
Date de délibération : jeudi le 07 novembre 2024

Lot unique : Fourniture et pose d'un système d'extinction automatique d'incendie pour la salle d'archives de l'ONEA.

SOUMISSIONNAIRES	MONTANTS EN FCFA TTC				OBSERVATIONS Borne inférieure = 48 737 048 Borne supérieure = 65 938 360
	LUS		CORRIGES		
	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	
SOCIETE ADAM'S SARL	-	51 806 720		51 806 720	Offre conforme et classée 1 ^{ère}
SECURICOM BURKINA FASO	-	54 881 000		54 881 800	Offre conforme et classée 2eme L'offre a fait l'objet de correction, le montant en lettre est différent du montant en chiffre de 800 FCFA soit une variation de 0.001%
FOSTRA	41 495 000	-			Offre non conforme : service après-vente non fourni.
INTEL SECURITY	-	56 994 000			Offre non conforme : Fiche d'origine non fourni Autorisation du fabricant ou attestation de distributeur agréé non fourni Item 1 à 7 le soumissionnaire n'a fourni aucune spécification technique demandée.
EXPERTS-DEV	-	48 474 400			Offre non conforme : Les caractéristiques techniques décrites par le soumissionnaire EXPERT-DEV sont illisibles. De l'item 1 à 7 les spécifications techniques décrites sont illisibles. En plus le model AW n'est pas précisé au niveau des caractéristiques. Le soumissionnaire nous a fourni des attestations et un diplôme de SSIAP2 équivalent au BAC en lieu et place de BAC+3 demandé dans le dossier de demande de prix.
KANDOR GROUP		51 011 400			Offre non conforme : le fournisseur KANDOR GROUPE a fourni un Brevet de technicien supérieur (BTS) en lieu et place du Diplôme BAC+3 demandé dans le dossier de demande de prix.
KADFLA		57 560 261			Offre non conforme : Fiche d'origine non fournie Autorisation de fabricant ou attestation de distributeur agréé non fourni. De l'item 1 à 7 le soumissionnaire KADFLA n'a ni respecté le canevas des spécifications techniques ni précisé le model demandé.
ATTRIBUTAIRE	SOCIETE ADAM'S SARL :01 BP 431 OUAGADOUGOU 01; tel : 25 31 61 61/25 33 25 80 IFU N° 00024793Z, RCCM BF OUA 2019M 2703 , info@groupeadams.com retenu pour un montant de cinquante un million huit cent six mille sept cent vingt (51 806 720) FCFA TTC, avec un délai de livraison de trois (03) mois.				

Résultats provisoires

SOCIETE NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DES TERRES ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

Manifestation d'intérêt n° 2024-006/SONATER/DG/SPM pour le recrutement de consultants chargés du suivi-contrôle des travaux d'aménagement de 94,40 ha de jardins maraichers au profit du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR). Référence de la convocation de la CAM : Lettre N° 2024-139/SONATER/DG/SPM du 05 novembre 2024
Financement : Crédit IDA N°6819- BF GRANT NUMBER D761-BF. Publication de l'avis à manifestation d'intérêt : Quotidien des marchés publics N°3996 du vendredi 25 octobre 2024. Date d'ouverture des plis : 08 novembre 2024. Nombre de plis : douze (12)

N°	Soumissionnaires	Nombre d'expériences similaires retenues au cours des cinq (05) dernières années	Ancienneté du consultant	Mission	Rang	Observations
01	Groupement AgCOP/CEMP/CIETRA/GI-CONSEILS	04	22 ans	1, 2, 3 et 4	6 ^{ème}	Qualifié
02	CETIS	00	22 ans	1, 2, 3 et 4	Non classé	Non Qualifié (pas d'expériences similaires)
03	Groupement TA-IC SARL/ CIE-IC SARL	02	10 ans	1, 2, 3 et 4	9 ^{ème}	Qualifié
04	Groupement AC CONCEPT / SAED SARL/ BADI	06	19 ans	1, 2, 3 et 4	5 ^{ème}	Qualifié
05	Groupement AC3E/ SERAT	08	28 ans	1, 2, 3 et 4	2 ^{ème}	Qualifié
06	Groupement CIN'S-IC/AGECI-IC	07	08 ans	1, 2, 3 et 4	4 ^{ème}	Qualifié
07	Groupement BAC/BIRAD	04	12 ans	1, 2, 3 et 4	7 ^{ème}	Qualifié
08	Groupement Faso Ingénierie/Hydro Consult International	13	15 ans	1, 2, 3 et 4	1 ^{er}	Qualifié
09	Groupement B2I/ECO	01	15 ans	1, 2, 3 et 4	11 ^{ème}	Qualifié
10	BERAC Expertise et Service	02	04 ans	1 et 4	10 ^{ème}	Qualifié
11	CETRI	08	12 ans	1, 2, 3 et 4	3 ^{ème}	Qualifié
12	GID SARL	03	17 ans	1, 2, 3 et 4	8 ^{ème}	Qualifié
Résultats		<p>Conformément aux dispositions du point 7.11 du règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement (juillet 2016, tel que révisé en novembre 2017, août 2018 et septembre 2023) et aux critères de l'avis à manifestation d'intérêt, les bureaux ou et groupements de bureaux suivants seront invités à déposer leurs propositions techniques et financières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - groupement Faso Ingénierie/Hydro Consult International, classé premier ; - groupement AC3E/ SERAT, classé deuxième ; - CETRI, classé troisième ; - groupement CIN'S-IC/AGECI-IC, classé quatrième qui seront invités à déposer leurs propositions techniques et leurs propositions financières. 				

Appel d'offres ouvert national n°2024-004/SONATER/DG/SPM pour la réalisation des travaux d'aménagement de 94,40 hectares de jardins maraichers au profit du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR)
Financement : BANQUE MONDIALE IDA D7610 BF, 68190 BF, E1000 BF, 71810BF
Référence de la convocation de la CAM pour l'ouverture des plis : Lettre N° 2024-118/SONATER/DG/SPM du 21 octobre 2024
Date d'ouverture des plis : jeudi 24 octobre. Date de délibération : 15 novembre 2024. Nombre de plis : 45

Lot 1 : travaux de réalisation de 4 ha de jardins maraichers dans la province du Boulgou, région du Centre-Est

Soumissionnaires	Montant lu en TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
Groupement EIS Sarl/GCOTRAP	159 118 658	162 422 658	3 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 1 ou au lot 4 ou au lot 8 ou lot 12) L'augmentation de l'offre d'un montant de 3 304 000 FCFA TTC, soit une variation de +2,08% est due à une erreur de sommation du total HT des travaux du site de Lèda
Groupement HBH Sarl/COGETRA Sarl	158 467 534	158 467 534	2 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 1 ou au lot 2 ou au lot 5)
Groupement MANNAN COMPAGNIES/SAOH BTP	152 287 118	152 287 118	Non classé	Non conforme : insuffisance du chiffre d'affaires de MANNAN COMPAGNIES
GROUPE YIRIBA KAN Sarl	152 116 042	152 942 042	1 ^{er}	Conforme pour un lot (lot 1 ou lot 3 ou lot 4 ou lot 5 ou lot 7 ou lot 8) L'augmentation d'un montant de 826 000 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de 0,54% est due à : <ul style="list-style-type: none"> • Site de Benya Kipala : item 9.1 erreur de quantité 2 entrainant une augmentation de 413 000 TTC • Site de Bittou : item 9.1 erreur de quantité 2 entrainant une augmentation de 413 000 TTC
Groupement ESDP SA/SAHA Sarl	277 222 993	-	Non classé	Non conforme : soumission non conforme pour non précision des sites dans les bordereaux des prix unitaires et les cadres de devis.

Lot 2 : travaux de réalisation de 6,5 ha de jardins maraichers dans les provinces du Kourwéogo (région du Plateau Central) et du Kadiogo (région du Centre)

Soumissionnaires	Montant lu en TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
Groupement LE GEANT Sarl/SAOH BTP	296 663 564	297 141 936	9 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 2 ou lot 6 ou lot 17) L'augmentation d'un montant de 478 372 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de +0,16% est due à une erreur de calcul arithmétique du sous total 7 sur le site de Yikoutin
INTER- REALISATIONS	290 560 439	290 206 439	8 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 2 ou lot 9) La diminution d'un montant de 354 000 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de -0,12% est due à une erreur de report des prix unitaire des items 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, et 3.6 dans le devis quantitatif et estimatif du soumissionnaire
SOGEDAF	272 318 913	273 714 877	5 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 2 ou au lot 14 ou au lot 15) L'augmentation d'un montant de 1 395 964 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de

Résultats provisoires

				0,51% est due à : <ul style="list-style-type: none"> Site de Danogo : une erreur de sommation du sous total 11 entrainant une augmentation de 177 000 FCFA TTC Site de Lemnogo : une erreur de sommation du sous total 11 entrainant une augmentation de 177 000 FCFA TTC Site de Yaoghin : une erreur de sommation du sous total 11 entrainant une augmentation de 177 000 FCFA TTC Site de Yikoutin : <ul style="list-style-type: none"> ✓ une erreur arithmétique du sous total 7 entrainant une augmentation de 333 964 FCFA TTC ✓ une erreur de sommation du sous total 11 entrainant une augmentation de 177 000 FCFA TTC Site de Gogsé : une erreur de sommation du sous total 11 entrainant une augmentation de 177 000 FCFA TTC Site de Boulala : une erreur de sommation du sous total 11 entrainant une augmentation de 177 000 FCFA TTC.
Groupement ATTP SUARL/LPC	282 803 992	282 803 992	6 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 2 ou au lot 16 ou au lot 17)
STE	322 990 922	322 990 922	10 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 2 ou au lot 3 ou au lot 9 ou au lot 11)
Groupement HBH Sarl/COGETRA Sarl	240 028 780	240 028 780	2 ^{ème}	Conforme pour un lot (au lot 1 ou au lot 2 ou au lot 5)
TECHNOLOGIE SERVICES	256 974 854	233 846 854	1 ^{er}	Conforme pour un lot 1 (lot 2 ou au lot 4 ou au lot 7 ou au lot 15 ou au lot 16) La diminution d'un montant de 23 128 000 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de -9% est due à une erreur de report du prix unitaire de l'item 11,5 dans le devis quantitatif (2000 dans le BPU et 3000 dans le DQE) sur tous les sites.
GéSeB SA	284 893 725	284 893 725	7 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 2 ou au lot 3 ou au lot 4)
PANAP BURKINA Sarl	263 748 974	268 188 724	4 ^{ème}	Conforme pour un (lot 2 ou au lot 9 ou au lot 10 au lot 15 ou lot 17) L'augmentation d'un montant de 4 439 750 FCFA TTC, soit une variation de +1,68% est due à une erreur de sommation du total HT (omission du sous total 9) dans le devis quantitatif et estimatif du site de Gogsé
SODEVILLES	257 665 980	257 665 980	3 ^{ème}	Conforme pour deux lots (lot 2 ou lot 7 et lot 9 ou lot 15 ou lot 17)
TECHNI COM	171 715 960	-	-	Non conforme pour défaut de fourniture de planning d'exécution (délai d'exécution non précisé)
Lot 3 : travaux de réalisation de 4 ha de jardins maraichers dans les provinces du Zoundwéogo et du Nahouri, région du Centre-Sud				
Soumissionnaires	Montant lu en TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
SORIF	178 593 708	178 593 708	3 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 3 ou au lot 5 ou au lot 6)
STE	217 429 656	217 429 656	5 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 2 ou au lot 3 ou au lot 9 ou au lot 11)
Groupement MANNAN COMPAGNIES/SAOH BTP	147 576 577	147 576 577	Non classé	Non conforme : insuffisance du chiffre d'affaires de MANNAN COMPAGNIES
GéSeB SA	183 356 377	183 356 377	4 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 2 ou au lot 3 ou au lot 4)
ARBA GROUP INTERNATIONAL Sarl	134 010 665	134 010 665	Non classé	Non conforme : références similaires non conformes
GROUPE YIRIBA KAN Sarl	154 989 637	158 946 767	1 ^{er}	Conforme pour un lot (lot 1 ou lot 3 ou lot 4 ou lot 5 ou lot 7 ou lot 8) L'augmentation d'un montant de 3 957 130 FCFA TTC, soit une variation de +2,55% est due à : <ul style="list-style-type: none"> Site de Kolo : <ul style="list-style-type: none"> ✓ item 11.3 différence entre le prix unitaire du BPU (300 000) et celui du devis estimatif (250 000) entrainant une diminution de - 1 0621 000 FCFA TTC ✓ item 11.4 différence entre le prix unitaire du BPU (250 000) et celui du devis estimatif (1 500) entrainant une augmentation de + 293 230 FCFA TTC ✓ item 11.6 différence entre le prix unitaire du BPU (35 000) et celui du devis estimatif (50 000) entrainant une diminution de - 53 100 FCFA TTC ✓ item 11.7 différence entre le prix unitaire du BPU (50 000) et celui du devis estimatif (4 000 000) entrainant une diminution de - 4 661 000 FCFA TTC ✓ item 11.8 différence entre le prix unitaire du BPU (4 000 000) et celui du devis estimatif (0) entrainant une augmentation de + 4 720 000 FCFA TTC Site de EST V4 : item 11.8 erreur de multiplication entrainant une augmentation de + 4 720 000 FCFA TTC.
Groupement ETES BURKINA Sarl/TECHNOLOGIES SERVICES Sarl	163 169 078	163 169 078	2 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 3 ou lot 6 au lot 17)
TECHNI COM	171 715 960	-	-	Non conforme pour défaut de fourniture de planning d'exécution (délai d'exécution non précisé)
Lot 4 : travaux de réalisation de 4 ha de jardins maraichers dans la province de la Comoé, région des Cascades				
Soumissionnaires	Montant lu en TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
EGNV/BTP Sarl	165 738 576	165 738 576	5 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 4 ou au lot 5 ou au lot 6 ou au lot 7 ou au lot 8)
Groupement EIS Sarl/GCOTRAP	155 425 258	155 425 258	3 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 1 ou au lot 4 ou au lot 8 ou au lot 12)
TECHNOLOGIE SERVICES	174 977 362	173 669 804	6 ^{ème}	Conforme pour un lot 1 (lot 2 ou au lot 4 ou au lot 7 ou au lot 15 ou au lot 16). La diminution d'un montant de 1 307 558 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de -

Résultats provisoires

				<p>0,75% est due à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Site de Tionouna : erreur de report de la quantité de l'item 9,1 (2 dans le DAO et 1 dans le DQE de l'entreprise) entrainant une augmentation de 354 000 FCFA TTC ; • Site de Siniena : erreur de report de la quantité de l'item 9,1 (2 dans le DAO et 1 dans le DQE de l'entreprise) entrainant une augmentation de 354 000 FCFA TTC ; • Site de Niankar : erreur de report de la quantité de l'item 9,1 (2 dans le DAO et 1 dans le DQE de l'entreprise) entrainant une augmentation de 354 000 FCFA TTC ; • Site de Tengrela : erreur de report des quantités des items 8.1, 8.2, 9.1, 9.2, 9.3, 9.4 et erreur de calcul arithmétique du sous total 7 entrainant une diminution de 2 369 558 FCFA TTC.
GéSeB SA	184 581 807	184 581 807	7 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 2 ou au lot 3 ou au lot 4)
YIWALO SERVICES	167 789 062	167 789 062	Non classé	Non conforme pour insuffisance de chiffre d'affaires (lot 4 ou au lot 5 ou au lot 6 ou au lot 12)
EMSI Sarl	154 810 218	151 270 218	1 ^{er}	<p>Conforme au lot 4 ou lot 7</p> <p>La diminution d'un montant de 3 540 000 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de - 2,29% est due à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Site de Siniena : erreur de sommation du sous total 5 entrainant une diminution de 3 540 000 FCFA TTC.
Groupement GRUPE TIHAN Sarl /AFRICA BUILDING AND TRADING	164 270 254	164 270 254	4 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 4 ou au lot 11 ou au lot 12)
GRUPE YIRIBA KAN Sarl	149 450 422	153 327 312	2 ^{ème}	<p>Conforme pour un lot (lot 1 ou lot 3 ou lot 4 ou lot 5 ou lot 7 ou lot 8)</p> <p>L'augmentation d'un montant de 3 876 890 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de +2,59% est due à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Site de Tionouna : <ul style="list-style-type: none"> ✓ item 2.4 différence entre le prix unitaire du BPU (350 000) et celui du devis estimatif (150 000) entrainant une augmentation 236 000 FCFA TTC ; ✓ item 2.5 différence entre le prix unitaire du BPU (150 000) et celui du devis estimatif (50 000) entrainant une augmentation 118 000 FCFA TTC ; ✓ item 2.6 différence entre le prix unitaire du BPU (50 000) et celui du devis estimatif (300 000) entrainant une diminution de - 295 000 FCFA TTC ; ✓ item 2.7 différence entre le prix unitaire du BPU (300 000) et celui du devis estimatif (50 000) entrainant une augmentation 295 000 FCFA TTC ; ✓ item 2.8 différence entre le prix unitaire du BPU (50 000) et celui du devis estimatif (200 000) entrainant une diminution de -177 000 FCFA TTC ; ✓ item 2.9 différence entre le prix unitaire du BPU (200 000) et celui du devis estimatif (100 000) entrainant une augmentation 118 000 FCFA TTC ; ✓ item 2.10 différence entre le prix unitaire du BPU (100 000) et celui du devis estimatif (0) entrainant une augmentation 118 000 FCFA TTC ; ✓ item 11.5 différence entre le prix unitaire du BPU (2 000) et celui du devis estimatif (2 150) entrainant une diminution de -575 250 FCFA TTC ; • Site de Siniena : <ul style="list-style-type: none"> ✓ item 2.4 différence entre le prix unitaire du BPU (350 000) et celui du devis estimatif (150 000) entrainant une augmentation 236 000 FCFA TTC ; ✓ item 2.5 différence entre le prix unitaire du BPU (150 000) et celui du devis estimatif (50 000) entrainant une augmentation 118 000 FCFA TTC ; ✓ item 2.6 différence entre le prix unitaire du BPU (50 000) et celui du devis estimatif (300 000) entrainant une diminution de -295 000 FCFA TTC ; ✓ item 2.7 différence entre le prix unitaire du BPU (300 000) et celui du devis estimatif (50 000) entrainant une augmentation 295 000 FCFA TTC ; ✓ item 2.8 différence entre le prix unitaire du BPU (50 000) et celui du devis estimatif (200 000) entrainant une diminution de -177 000 FCFA TTC ; ✓ item 2.9 différence entre le prix unitaire du BPU (200 000) et celui du devis estimatif (100 000) entrainant une augmentation 118 000 FCFA TTC ; ✓ item 2.10 différence entre le prix unitaire du BPU (100 000) et celui du devis estimatif (0) entrainant une augmentation 118 000 FCFA TTC ; ✓ item 11.5 différence entre le prix unitaire du BPU (2 000) et celui du devis estimatif (2 150) entrainant une diminution de - 575 250 FCFA TTC ; • Site de Niankar : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Sous total 9 : non prise en compte dans le total général du site entrainant une augmentation 5 531 840 FCFA TTC ✓ Sous total 10 : non prise en compte dans le total général du site entrainant une augmentation 236 000 FCFA TTC ✓ item 11.5 : différence entre le prix unitaire du BPU (2 000) et celui du devis estimatif (2 150) entrainant une diminution de - 575 250 FCFA TTC ✓ Erreur de sommation du total général du site avant correction entrainant une diminution de -1 121 000 FCFA TTC • Site de Tengrela : <ul style="list-style-type: none"> ✓ item 3.4 : existe dans le BPU mais ne figure pas dans le DQE entrainant une augmentation 41 300 FCFA TTC ✓ item 3.8 : erreur de multiplication entrainant une augmentation 88 500 FCFA TTC.
TECHNI COM	178 949 360	-	-	Non conforme pour défaut de fourniture de planning d'exécution (délai d'exécution non

Résultats provisoires

Soumissionnaires	Montant lu en TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
Lot 5 : travaux de réalisation de 5,5 ha de jardins maraichers dans les provinces de la Léraba et de la Comoé, région des Cascades				
EGNV/BTP Sarl	149 299 028	149 299 028	5 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 4 ou au lot 5 ou au lot 6 ou au lot 7 ou au lot 8)
Groupement SIPT SARL/COGEA INTERNATIONAL	144 076 891	144 076 891	Non classé	Non conforme : insuffisance du chiffre d'affaires de SIPT SARL
SORIF	152 640 788	151 618 436	6 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 3 ou au lot 5 ou au lot 6) La diminution d'un montant de 1 022 352 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de -0,67% est due à une erreur de calcul arithmétique du sous total sur le devis quantitatif et estimatif du site de Kagbogora.
Groupement HBH Sarl/COGETRA Sarl	147 634 921	147 929 921	4 ^{ème}	Conforme pour un lot (au lot 1 ou au lot 2 ou au lot 5) L'augmentation d'un montant 295 000 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de 0,2% est due à une erreur de sommation du total HT du site de Fourkoura (non prise en compte du sous total 10)
Groupement K DIS SA/GERICO BTP Sarl	143 979 399	143 979 399	2 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 5 ou au lot 6)
YIWALO SERVICES	146 488 787	146 488 787	Non classé	Non conforme pour insuffisance de chiffre d'affaires
GROUPE YIRIBA KAN Sarl	121 466 014	140 579 064	1 ^{er}	Conforme pour un lot (lot 1 ou lot 3 ou lot 4 ou lot 5 ou lot 7 ou lot 8) L'augmentation d'un montant de 19 113 050 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de +15,74% est due à : <ul style="list-style-type: none"> • Site de Mondon : <ul style="list-style-type: none"> ✓ item 2.4 différence entre le prix unitaire du BPU (350 000) et celui du devis estimatif (150 000) entrainant une augmentation de 236 000 FCFA TTC ✓ item 2.5 différence entre le prix unitaire du BPU (150 000) et celui du devis estimatif (50 000) entrainant une augmentation de 118 000 FCFA TTC ✓ item 2.6 différence entre le prix unitaire du BPU (50 000) et celui du devis estimatif (300 000) entrainant une diminution de -295 000 FCFA TTC ✓ item 2.7 différence entre le prix unitaire du BPU (300 000) et celui du devis estimatif (50 000) entrainant une augmentation de 295 000 FCFA TTC ✓ item 2.8 différence entre le prix unitaire du BPU (50 000) et celui du devis estimatif (200 000) entrainant une diminution de -177 000 FCFA TTC ✓ item 2.9 différence entre le prix unitaire du BPU (200 000) et celui du devis estimatif (100 000) entrainant une augmentation de 118 000 FCFA TTC ✓ item 2.10 différence entre le prix unitaire du BPU (100 000) et celui du devis estimatif (0) entrainant une augmentation de 118 000 FCFA TTC ✓ ajout d'un item 3.4 en doublon mais qui ne figure pas dans le DQE entrainant une diminution de -41 300 FCFA TTC ✓ erreur de sommation du sous total 5 entrainant une augmentation de 1 812 480 FCFA TTC ✓ erreur de sommation du sous total 7 entrainant une augmentation de 1 314 048 FCFA TTC ✓ item 11.8 erreur de multiplication entrainant une augmentation de 4 720 000 FCFA TTC ✓ item 3.7 Omission du prix unitaire dans le BPU et le DQE donc affectation de la moyenne des prix unitaires de l'item concerné des offres techniquement conformes des concurrents soit 110 833 HT entrainant une augmentation de 130 783 FCFA TTC • Site de Fourkoura : <ul style="list-style-type: none"> ✓ item 2.4 différence entre le prix unitaire du BPU (350 000) et celui du devis estimatif (150 000) entrainant une augmentation de 236 000 FCFA TTC ✓ item 2.5 différence entre le prix unitaire du BPU (150 000) et celui du devis estimatif (50 000) entrainant une augmentation de 118 000 FCFA TTC ✓ item 2.6 différence entre le prix unitaire du BPU (50 000) et celui du devis estimatif (300 000) entrainant une diminution de -295 000 FCFA TTC ✓ item 2.7 différence entre le prix unitaire du BPU (300 000) et celui du devis estimatif (50 000) entrainant une augmentation de 295 000 FCFA TTC ✓ item 2.8 différence entre le prix unitaire du BPU (50 000) et celui du devis estimatif (200 000) entrainant une diminution de -177 000 FCFA TTC ✓ item 2.9 différence entre le prix unitaire du BPU (200 000) et celui du devis estimatif (100 000) entrainant une augmentation de 118 000 FCFA TTC ✓ item 2.10 différence entre le prix unitaire du BPU (100 000) et celui du devis estimatif (0) entrainant une augmentation de 118 000 FCFA TTC ✓ item 3.4 différence entre le prix unitaire du BPU (75 000) et celui du devis estimatif (35 000) entrainant une augmentation de 47 200 FCFA TTC ✓ item 3.7 différence entre le prix unitaire du BPU (35 000) et celui du devis estimatif (75 000) entrainant une diminution de -47 200 FCFA TTC ✓ item 3.8 de multiplication entrainant une augmentation de 88 500 FCFA TTC ✓ item 5.3 de multiplication entrainant une augmentation de 2 876 250 FCFA TTC ✓ erreur de multiplication du sous total 7 entrainant une augmentation de 1 971 072 FCFA TTC

Résultats provisoires

				<ul style="list-style-type: none"> ✓ item 11.8 Omission du prix unitaire dans le BPU et le DQE donc une affectation de la moyenne des prix unitaires de l'item concerné des offres techniquement conformes des concurrents soit 2 666 667 FCFA HT entrainant une augmentation de 3 146 667 FCFA TTC ; • Site de Kagbogora : <ul style="list-style-type: none"> ✓ item 2.4 différence entre le prix unitaire du BPU (350 000) et celui du devis estimatif (150 000) entrainant une augmentation de 236 000 FCFA TTC ✓ item 2.5 différence entre le prix unitaire du BPU (150 000) et celui du devis estimatif (50 000) entrainant une augmentation de 118 000 FCFA TTC ✓ item 2.6 différence entre le prix unitaire du BPU (50 000) et celui du devis estimatif (300 000) entrainant une diminution de -295 000 FCFA TTC ✓ item 2.7 différence entre le prix unitaire du BPU (300 000) et celui du devis estimatif (50 000) entrainant une augmentation de 295 000 FCFA TTC ✓ item 2.8 différence entre le prix unitaire du BPU (50 000) et celui du devis estimatif (200 000) entrainant une diminution de -177 000 FCFA TTC ✓ item 2.9 différence entre le prix unitaire du BPU (200 000) et celui du devis estimatif (100 000) entrainant une augmentation de 118 000 FCFA TTC ✓ item 2.10 différence entre le prix unitaire du BPU (100 000) et celui du devis estimatif (0) entrainant une augmentation de 118 000 FCFA TTC ✓ item 3.4 différence entre le prix unitaire du BPU (75 000) et celui du devis estimatif (35 000) entrainant une augmentation de 47 200 FCFA TTC ✓ item 3.7 différence entre le prix unitaire du BPU (35 000) et celui du devis estimatif (75 000) entrainant une diminution de -47 200 FCFA TTC ✓ item 3.8 de multiplication entrainant une augmentation de 88 500 FCFA TTC ✓ item 11.2 de multiplication entrainant une augmentation de 118 000 FCFA TTC ✓ item 11.3 différence entre le prix unitaire du BPU (250 000) et celui du devis estimatif (100 000) entrainant une augmentation de 1 062 000 FCFA TTC ✓ item 11.4 différence entre le prix unitaire du BPU (2 500) et celui du devis estimatif (250 000) entrainant une diminution de -292 050 FCFA TTC ✓ item 11.5 différence entre le prix unitaire du BPU (1 500) et celui du devis estimatif (2 500) entrainant une diminution de -3 835 000 FCFA TTC ✓ item 11.6 différence entre le prix unitaire du BPU (50 000) et celui du devis estimatif (35 000) entrainant une augmentation de 53 100 FCFA TTC ✓ item 11.7 différence entre le prix unitaire du BPU (4 000 000) et celui du devis estimatif (50 000) entrainant une augmentation de 4 661 000 FCFA TTC.
Groupement ERI Sarl/CTI	145 957 268	145 374 584	3 ^{ème}	<p>Conforme pour un lot (lot 5 ou lot 7)</p> <p>La diminution d'un montant 582 684 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de -0,40% est due à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Site de Fourkoura : erreur de multiplication du sous total 7 entrainant une augmentation de 582 684 FCFA TTC • Site de Kagbogora : erreur de multiplication du sous total 7 entrainant une diminution de 1 165 368 FCFA TTC.
Lot 6 : travaux de réalisation de 5,5 ha de jardins maraichers dans les provinces du Kéné Dougou et du Houet, région des Hauts-Bassins				
Soumissionnaires	Montant lu en TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
EGNV/BTP Sarl	150 714 485	150 714 485	5 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 4 ou au lot 5 ou au lot 6 ou au lot 7 ou au lot 8)
SORIF	150 040 186	150 040 186	4 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 3 ou au lot 5 ou au lot 6)
Groupement K DIS SA/GERICO BTP Sarl	149 990 319	149 990 319	3 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 5 ou au lot 6)
YIWALO SERVICES	144 230 267	150 130 267	Non classé	Non conforme pour insuffisance de chiffre d'affaires L'augmentation d'un montant 5 900 000 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de 4,09% est due à une erreur de sommation du total du site de Tabou.
COTRA/GS	159 538 643	159 538 643	6 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 6 ou lot 7)
Groupement EHS/SODEVILLES	148 803 688	148 803 688	1 ^{er}	Conforme pour un lot (lot 6 ou lot 16)
Groupement ETES BURKINA Sarl/TECHNOLOGIES SERVICES Sarl	146 683 393	149 285 293	2 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 3 ou lot 6 au lot 17) L'augmentation d'un montant 2 601 900 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de +1,774% est due à une erreur de sommation du sous total 5 du site de Toukoro.
Lot 7 : travaux de réalisation de 4 ha de jardins maraichers dans la province de la Bougouriba, région du Sud-Ouest				
Soumissionnaires	Montant lu en TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
EGNV/BTP Sarl	163 244 646	167 079 646	7 ^{ème}	<p>Conforme pour un lot (lot 4 ou au lot 5 ou au lot 6 ou au lot 7 ou au lot 8)</p> <p>L'augmentation d'un montant de 3 835 000 FCFA TTC soit une variation de +2,35% de l'offre est due à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Site de Tinkiro - Lobi : erreur de sommation du sous total 11 entrainant une augmentation de 944 000 FCFA TTC • Site de Gnaba : erreur de sommation du sous total 9 entrainant une augmentation de 2 891 000 FCFA TTC
Groupement SIPT SARL/COGEA	160 177 542	160 177 542	Non classé	Non conforme : insuffisance du chiffre d'affaires de SIPT SARL

Résultats provisoires

INTERNATIONAL				
TECHNOLOGIE SERVICES	176 315 432	175 010 874	9 ^{ème}	<p>Conforme pour un lot 1 (lot 2 ou au lot 4 ou au lot 7 ou au lot 15 ou au lot 16) La diminution d'un montant de 304 558 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de -0,17% est due à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Site de Tinguera : Erreur de report de la quantité de l'item 9,1 (2 dans le DAO et 1 dans le DQE de l'entreprise) entrainant une augmentation de 354 000 FCFA TTC • Site de Tinkiro-Lobi : Erreur de report de la quantité de l'item 9,1 (2 dans le DAO et 1 dans le DQE de l'entreprise) entrainant une augmentation de 354 000 FCFA TTC • Site de Gnaba : Erreur de report de la quantité de l'item 9,1 (2 dans le DAO et 1 dans le DQE de l'entreprise) entrainant une augmentation de 354 000 FCFA TTC • Site de Konsabla : erreur de report des quantités des items 8.1, 8.2, 9.1, 9.2, 9.3 et erreur de calcul arithmétique du sous total 7 entrainant une diminution de 1 366 558 FCFA TTC.
Groupement NAKO BTP Sarl/SOGICA Sarl	160 893 330	160 893 330	3 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 7 ou au lot 8)
COTRA/GS	174 999 570	163 836 770	6 ^{ème}	<p>Conforme pour un lot (lot 6 ou lot 7)</p> <p>La diminution d'un montant de 11 162 800 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de -6,38% est due à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Site de Konsabla : erreur de sommation du sous total 10 entrainant une diminution de 11 162 800 FCFA TTC.
EMSI Sarl	157 501 798	157 501 798	2 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 4 ou lot 7)
ARBA GROUP INTERNATIONAL Sarl	137 024 526	140 467 625	Non classé	<p>Non conforme : références similaires non conformes</p> <p>L'augmentation d'un montant de 2 735 110 FCFA TTC soit une variation de +1,99% de l'offre est due à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Site de Tinkira : erreur de sommation du total du site entrainant une augmentation de 2 027 110 FCFA TTC • Site de Tinkiro-Lobi : erreur de sommation du total du site entrainant une augmentation de 708 000 FCFA TTC • Site de Konsabla : erreur de sommation du sous total 5 entrainant une diminution de -155 760 FCFA TTC.
ACTIBAT-TP Sarl	151 88 090	152 124 090	Non classé	<p>Non conforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - références similaires non conformes ; - personnel non conforme : absence de références similaires pour l'ensemble du personnel <p>L'augmentation d'un montant de 236 000 FCFA TTC soit une variation de +0,155% de l'offre est due à une erreur de sommation du total du site entrainant une augmentation de 236 000 FCFA TTC.</p>
SODEVILLES	162 156 780	162 156 780	4 ^{ème}	Conforme pour deux lots (lot 2 ou lot 7 et lot 9 ou lot 15 ou lot 17)
GROUPE YIRIBA KAN Sarl	152 988 062	153 607 562	1 ^{er}	<p>Conforme pour un lot (lot 1 ou lot 3 ou lot 4 ou lot 5 ou lot 7 ou lot 8)</p> <p>L'augmentation d'un montant de 619 500 FCFA TTC soit une variation de +0,405% de l'offre est due à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Site de Tinguera : <ul style="list-style-type: none"> ✓ item 3.4 différence entre le prix unitaire du BPU (75 000) et celui du devis estimatif (35 000) entrainant une augmentation de 47 200 FCFA TTC ✓ item 3.7 différence entre le prix unitaire du BPU (35 000) et celui du devis estimatif (75 000) entrainant une diminution de -47 200 FCFA TTC ✓ item 3.8 de multiplication entrainant une augmentation de 88 500 FCFA TTC • Site de Tinkiro-Lobi : <ul style="list-style-type: none"> ✓ item 3.4 différence entre le prix unitaire du BPU (75 000) et celui du devis estimatif (35 000) entrainant une augmentation de 47 200 FCFA TTC ✓ item 3.7 différence entre le prix unitaire du BPU (35 000) et celui du devis estimatif (75 000) entrainant une diminution de -47 200 FCFA TTC ✓ item 3.8 de multiplication entrainant une augmentation de 88 500 FCFA TTC • Site de Gnaba : <ul style="list-style-type: none"> ✓ item 3.4 différence entre le prix unitaire du BPU (75 000) et celui du devis estimatif (35 000) entrainant une augmentation de 47 200 FCFA TTC ✓ item 3.7 différence entre le prix unitaire du BPU (35 000) et celui du devis estimatif (75 000) entrainant une diminution de -47 200 FCFA TTC ✓ item 3.8 de multiplication entrainant une augmentation de 88 500 FCFA TTC ✓ item 11.2 de multiplication entrainant une augmentation de 118 000 FCFA TTC • Site de Konsabla : <ul style="list-style-type: none"> ✓ item 2.4 différence entre le prix unitaire du BPU (350 000) et celui du devis estimatif (150 000) entrainant une augmentation de 236 000 FCFA TTC ✓ item 2.5 différence entre le prix unitaire du BPU (150 000) et celui du devis estimatif (50 000) entrainant une augmentation de 118 000 FCFA TTC ✓ item 2.6 différence entre le prix unitaire du BPU (50 000) et celui du devis estimatif (300 000) entrainant une diminution de -295 000 FCFA TTC ✓ item 2.7 différence entre le prix unitaire du BPU (300 000) et celui du devis estimatif (50 000) entrainant une augmentation de 295 000 FCFA TTC

Résultats provisoires

				<ul style="list-style-type: none"> ✓ item 2.8 différence entre le prix unitaire du BPU (50 000) et celui du devis estimatif (200 000) entraînant une diminution de -177 000 FCFA TTC ✓ item 2.9 différence entre le prix unitaire du BPU (200 000) et celui du devis estimatif (100 000) entraînant une augmentation de 118 000 FCFA TTC ✓ item 2.10 différence entre le prix unitaire du BPU (100 000) et celui du devis estimatif (0) entraînant une augmentation de 118 000 FCFA TTC ✓ item 3.4 différence entre le prix unitaire du BPU (75 000) et celui du devis estimatif (35 000) entraînant une augmentation de 47 200 FCFA TTC ✓ item 3.7 différence entre le prix unitaire du BPU (35 000) et celui du devis estimatif (75 000) entraînant une diminution de -47 200 FCFA TTC ✓ item 3.8 de multiplication entraînant une augmentation de 88 500 FCFA TTC ✓ item 11.2 de multiplication entraînant une augmentation de 118 000 FCFA TTC ✓ item 11.5 différence entre le prix unitaire du BPU (2 000) et celui du devis estimatif (2 100) entraînant une diminution de -383 500 FCFA TTC.
EdPA Sarl	170 929 136	171 165 136	8 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 7 ou lot 8) L'augmentation d'un montant de 236 000 FCFA TTC soit une variation de +0,138% de l'offre est due à une erreur de sommation du sous total 10 du site de Konsabla entraînant une augmentation de 236 000 FCFA TTC.
Groupement KIPRESS ESTATE Sarl/CC BTP	178 972 634	178 972 634	10 ^{ième}	Conforme pour un lot (lot 7 ou lot 10)
Groupement ERI Sarl/CTI	167 813 464	163 151 992	5 ^{ième}	Conforme pour un lot (lot 5 ou lot 7) La diminution d'un montant de -4 661 272 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de -2,778% est due à : <ul style="list-style-type: none"> • Site de Tinguera : erreur de multiplication du sous total 7 entraînant une diminution de -1 165 368 FCFA TTC • Site de Tinkiro-Lobi : erreur de multiplication du sous total 7 entraînant une diminution de -1 165 368 FCFA TTC • Site de Gnaba : erreur de multiplication du sous total 7 entraînant une diminution de -1 165 368 FCFA TTC • Site de Konsabla : erreur de multiplication du sous total 7 entraînant une diminution de -1 165 368 FCFA TTC.
TECHNI COM	171 410 340	-	Non classé	Non conforme pour défaut de fourniture de planning d'exécution (délai d'exécution non précisé)
Lot 8 : travaux de réalisation de 3 ha de jardins maraichers dans la province de la Poni, région du Sud-Ouest				
Soumissionnaires	Montant lu en TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
EGNV/BTP Sarl	123 606 003	125 248 079	4 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 4 ou au lot 5 ou au lot 6 ou au lot 7 ou au lot 8) L'augmentation d'un montant de 1 642 076 FCFA TTC soit une variation de +1,33% de l'offre est due à : <ul style="list-style-type: none"> • Site de Djipla : erreur de de calcul arithmétique du sous total 7 entraînant une augmentation de 627 890 FCFA TTC • Site de Nako : erreur de sommation du total HT (non prise en compte des sous totaux 6 et 7) entraînant une augmentation de 1 014 186 FCFA TTC.
Groupement EIS Sarl/GCOTRAP	118 411 513	118 411 513	2 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 1 ou au lot 4 ou au lot 8 ou au lot 12)
Groupement NAKO BTP Sarl/SOGICA Sarl	120 319 833	120 319 833	3 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 7 ou au lot 8)
ACTIBAT-TP Sarl	113 421 057	113 987 457	Non classé	Non conforme : - références similaires non conformes ; - Personnel non conforme : absence de références similaires pour l'ensemble du personnel. L'augmentation d'un montant de 566 400 FCFA TTC soit une variation de +0,499% de l'offre est due à une erreur de de calcul arithmétique du total du site de Djipla entraînant une augmentation de 566 400 FCFA TTC.
GROUPE YIRIBA KAN Sarl	113 647 334	113 284 189	1 ^{er}	Conforme pour un lot (lot 1 ou lot 3 ou lot 4 ou lot 5 ou lot 7 ou lot 8) La diminution d'un montant de 363 145 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de -0,32% est due à : <ul style="list-style-type: none"> • Site de Site de Mara : <ul style="list-style-type: none"> ✓ item 3.4 différence entre le prix unitaire du BPU (75 000) et celui du devis estimatif (35 000) entraînant une augmentation de 47 200 FCFA TTC ✓ item 3.7 différence entre le prix unitaire du BPU (35 000) et celui du devis estimatif (75 000) entraînant une diminution de -47 200 FCFA TTC ✓ item 3.8 de multiplication entraînant une augmentation de 88 500 FCFA TTC • Site de Djipla : <ul style="list-style-type: none"> ✓ item 3.4 différence entre le prix unitaire du BPU (75 000) et celui du devis estimatif (35 000) entraînant une augmentation de 47 200 FCFA TTC ✓ item 3.7 différence entre le prix unitaire du BPU (35 000) et celui du devis estimatif (75 000) entraînant une diminution de -47 200 FCFA TTC ✓ item 3.8 de multiplication entraînant une augmentation de 88 500 FCFA TTC

Résultats provisoires

				<ul style="list-style-type: none"> ✓ item 5.1 erreur de quantité 60 au lieu de 115 entrainant une diminution de - 292 050 FCFA TTC ✓ item 5.2 erreur de quantité 337 au lieu de 394 entrainant une diminution de - 218 595 FCFA TTC ✓ item 9.4 erreur de quantité 465 au lieu de 490 entrainant une diminution de - 236 000 FCFA TTC • Site de Nako : ✓ item 3.4 différence entre le prix unitaire du BPU (75 000) et celui du devis estimatif (35 000) entrainant une augmentation de 47 200 FCFA TTC ✓ item 3.7 différence entre le prix unitaire du BPU (35 000) et celui du devis estimatif (75 000) entrainant une diminution de -47 200 FCFA TTC • Site de Nako : ✓ item 3.8 de multiplication entrainant une augmentation de 88 500 FCFA TTC ✓ item 11.2 de multiplication entrainant une augmentation de 118 000 FCFA TTC.
EdPA Sarl	130 988 732	130 988 732	5 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 7 ou lot 8)
Lot 9 : Travaux de réalisation de 7 ha de jardins maraichers dans la province du Gourma, région de l'Est				
Soumissionnaires	Montant lu en TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
INTER-REALISATIONS	267 992 726	267 992 726	8 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 2 ou lot 9)
STE	286 941 025	286 941 025	9 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 2 ou au lot 3 ou au lot 9 ou au lot 11)
Groupement ESIBF Sarl/TSR GTI	249 301 456	249 301 456	Non classé	Non Conforme : expériences similaires de tout le personnel non conformes à l'exception du conducteur des travaux
PANAP BURKINA Sarl	233 477 148	239 447 948	3 ^{ème}	Conforme pour un (lot 2 ou au lot 9 ou au lot 10 au lot 15 ou lot 17). L'augmentation d'un montant de 5 970 800 FCFA TTC soit une variation de l'offre de +2,56% est due à : <ul style="list-style-type: none"> • Site de Tampanga : erreur de sommation du total HT (non prise en compte du sous total 4) entrainant une augmentation de 5 900 000 FCFA TTC • Site de Diabaoden : erreur de sommation du total HT (non prise en compte du sous total 6) entrainant une augmentation de 70 800 FCFA TTC.
Groupement EBTM Sarl/AEC BTP	227 592 229	228 067 261	1 ^{er}	Conforme pour un lot (lot 9 ou au lot 10 au lot 11 ou lot 12) L'augmentation d'un montant de 475 033 FCFA TTC soit une variation de l'offre de +0,209% est due à : <ul style="list-style-type: none"> • Site de Diabaoden : erreur de sommation du total entrainant une augmentation de 475 033 FCFA TTC.
ETH GCT Sarl	250 526 862	250 526 862	6 ^{ème}	Conforme pour deux lots (lot 9 ou lot 10) et (lot 16 ou lot 17)
SODEVILLES	242 372 590	242 372 590	4 ^{ème}	Conforme pour deux lots (lot 2 ou lot 7 et lot 9 ou lot 15 ou lot 17)
Groupement FAC/GéSeB SA	244 407 547	248 242 547	5 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 9 ou lot 10 ou lot 16 ou lot 17). L'augmentation d'un montant de 3 835 000 FCFA TTC soit une variation de l'offre de +1,57% est due à : <ul style="list-style-type: none"> • Site de Pintenga : item 11.5 différence entre le prix unitaire du BPU (4 500) et celui du devis estimatif (3 500) entrainant une augmentation de 3 835 000 FCFA TTC.
Groupement GATP Sarl/CC BTP	235 615 226	236 449 191	2 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 9 ou lot 16 ou lot 17) L'augmentation d'un montant de 833 965 FCFA TTC soit une variation de l'offre de +0,354% est due à : <ul style="list-style-type: none"> • Site de de Tampanga : erreur de sommation du total général du site par omission du sous total 5 entrainant une augmentation de 833 965 FCFA TTC.
Groupement 3C/SOGIT INTERNATIONALS	266 113 553	266 113 553	7 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 9 ou lot 10 ou lot 11 ou lot 13)
Lot 10 : Travaux de réalisation de 6,1 ha de jardins maraichers dans la province du Gourma, région de l'Est				
Soumissionnaires	Montant lu en TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
Groupement ESIBF Sarl/TSR GTI	248 269 428	238 571 055	Non classé	Non Conforme : expériences similaires de tout le personnel non conformes à l'exception du conducteur des travaux. La diminution d'un montant de 9 698 373 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de - 3,906% est due à : <ul style="list-style-type: none"> • Site Site de Kalvinkin : erreur de calculs du sous total 7 entrainant une diminution de 2 832 000 FCFA TTC • Site de Tiabga : erreur de calculs du sous total 7 entrainant une diminution de 1 518 802 FCFA TTC • Site de Koulwoko : erreur de multiplication du sous total 7 entrainant une augmentation de 717 629 FCFA TTC • Site de Tantaghin : erreur de sommation du total entrainant une diminution de 401 200 FCFA TTC • Site de Barwagdin : erreur de calculs du sous total 7 entrainant une diminution de 5 664 000 FCFA TTC.
PANAP BURKINA Sarl	233 667 931	233 667 931	2 ^{ème}	Conforme pour un (lot 2 ou au lot 9 ou au lot 10 au lot 15 ou lot 17)

Résultats provisoires

Groupement EBTM Sarl/AEC BTP	232 754 823	232 590 555	1 ^{er}	Conforme pour un lot (lot 9 ou au lot 10 au lot 11 ou lot 12). La diminution d'un montant de 164 268 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de -0,07% est due à : <ul style="list-style-type: none"> Site de Tiabga : erreur de calcul du sous total 7 entrainant une diminution de 164 268 FCFA TTC.
ETH GCT Sarl	244 044 296	244 044 296	5 ^{ème}	Conforme pour deux lots (lot 9 ou lot 10) et (lot 16 ou lot 17)
Groupement FAC/GéSeB SA	239 621 208	239 621 208	3 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 9 ou lot 10 ou lot 16 ou lot 17)
Groupement KIPRESS ESTATE Sarl/CC BTP	242 526 025	243 281 527	4 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 7 ou lot 10) L'augmentation d'un montant de 755 502 FCFA TTC soit une variation de l'offre de +0,312% est due à : <ul style="list-style-type: none"> Site de Kalvinkin : erreur de multiplication au sous total 7 entrainant une augmentation de 549 002 FCFA TTC Site de Koulwoko : erreur de sommation du total général du site par omission du sous total 10 entrainant une augmentation de 206 500 FCFA TTC.
Groupement 3C/SOGIT INTERNATIONALS	258 451 482	258 451 482	6 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 9 ou lot 10 ou lot 11 ou lot 13)
Lot 11 : Travaux de réalisation de 5 ha de jardins maraichers dans la province du Gourma, région de l'Est				
Soumissionnaires	Montant lu en TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
STE	233 199 589	234 996 139	4 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 2 ou au lot 3 ou au lot 9 ou au lot 11) L'augmentation d'un montant 1 796 550 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de +0,77% est due à une erreur de sommation du sous total 5 sur le site de Bassabiga.
Groupement EBTM Sarl/AEC BTP	173 687 327	173 810 354	1 ^{er}	Conforme pour un lot (lot 9 ou au lot 10 au lot 11 ou lot 12). L'augmentation d'un montant de 64 027 FCFA TTC soit une variation de l'offre de +0,037% est due à : <ul style="list-style-type: none"> Site de Tilonti : erreur de multiplication du sous total 7 entrainant une diminution de -311 921 FCFA TTC Site de Bassabiga : erreur de multiplication du sous total 7 entrainant une augmentation de 375 948 FCFA TTC.
EIF	170 200 982	174 790 344	Non classé	Non conforme : <ul style="list-style-type: none"> insuffisance du chiffre d'affaires expériences spécifiques non conformes L'augmentation d'un montant de 4 589 362 FCFA TTC soit une variation de l'offre de +2,70% est due à : <ul style="list-style-type: none"> Site de Boussongri : <ul style="list-style-type: none"> ✓ erreur de multiplication au sous total 7 entrainant une diminution de -189 638 FCFA TTC ✓ item 9.2 erreur de quantité 1 au lieu de 1,1 entrainant une diminution de -5 900 FCFA TTC ✓ item 9.3 erreur de quantité 1 au lieu de 1,1 entrainant une diminution de -29 500 FCFA TTC Site de Bassabiga : erreur de sommation du total entrainant une augmentation de 4 814 400 FCFA TTC.
Groupement HYDRO-BAT TIGNEGRE Marcel Sarl/FAC	185 458 736	185 458 736	Non classé	Non conforme : références similaires non conformes
Groupement GROUPE TIHAN Sarl/AFRICA BUILDING AND TRADING	215 076 806	215 395 406	2 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 4 ou au lot 11 ou au lot 12) L'augmentation d'un montant de 318 600 FCFA TTC soit une variation de l'offre de +0,148% est due à : <ul style="list-style-type: none"> Site de Bassabiga : erreur de calcul du sous total 7 entrainant une augmentation de 318 600 FCFA TTC.
Groupement 3C/SOGIT INTERNATIONALS	218 781 405	218 781 405	3 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 9 ou lot 10 ou lot 11 ou lot 13)
TECHNI COM	207 081 150	-	Non classé	Non conforme pour défaut de fourniture de planning d'exécution (délai d'exécution non précisé)
Lot 12 : Travaux de réalisation de 4,5 ha de jardins maraichers dans la province du Gourma, région de l'Est				
Soumissionnaires	Montant lu en TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
Groupement EIS Sarl/GCOTRAP	175 109 357	175 940 926	1 ^{er}	Conforme pour un lot (lot 1 ou au lot 4 ou au lot 8 ou au lot 12). L'augmentation d'un montant de 831 570 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de +0,47% est due à une erreur de calcul arithmétique du sous total 7 sur le site de Kouloungou
Groupement EBTM Sarl/AEC BTP	176 199 795	176 533 640	2 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 9 ou au lot 10 au lot 11 ou lot 12). L'augmentation d'un montant de 333 846 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de +0,189% est due à une erreur de multiplication du sous total 7 du site de Louargou entrainant une augmentation de 333 846 FCFA TTC.

Résultats provisoires

YIWALO SERVICES	177 176 717	177 176 717	Non classé	Non conforme pour insuffisance de chiffre d'affaires
Groupement GROUPE TIHAN Sarl/AFRICA BUILDING AND TRADING	189 216 941	189 216 941	3 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 4 ou au lot 11 ou au lot 12)
TECHNI COM	186 056 500	-	Non classé	Non conforme pour défaut de fourniture de planning d'exécution (délai d'exécution non précisé)
Lot 13 : Travaux de réalisation de 5,42 ha de jardins maraichers dans la province du Gourma, région de l'Est				
Soumissionnaires	Montant lu en TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
AGK Sarl	216 584 658	216 584 658	Non classé	Non conforme : - insuffisance du chiffre d'affaires - références similaires non conformes ; - personnel non conforme : diplôme d'hydrogéologie fourni au lieu du diplôme d'ingénieur en génie rural ou génie civil pour le conducteur des travaux.
Groupement HYDRO-BAT TIGNEGRE Marcel Sarl/FAC	196 791 526	197 089 429	Non classé	Non conforme : références similaires non conformes. L'augmentation d'un montant de 297 903 FCFA TTC soit une variation de l'offre de +0,151% est due à : <ul style="list-style-type: none"> Site de Tantenga : erreur de multiplication au sous total 7 entrainant une diminution de 408 327 FCFA TTC Site de Otiabragoni : erreur de multiplication au sous total 7 entrainant une diminution de 816 654 FCFA TTC RECAPITULATIF GENERAL : Erreur de report du total du site de Tantenga entrainant une augmentation de 1 522 884 FCFA TTC.
Groupement 3C/SOGIT INTERNATIONALS	239 749 497	246 357 497	1 ^{er}	Conforme pour un lot (lot 9 ou lot 10 ou lot 11 ou lot 13). L'augmentation d'un montant de 6 608 000 FCFA TTC soit une variation de l'offre de +2,756% est due à une erreur de sommation du total général du site de Otiabragoni par omission du sous total 3 entrainant une augmentation de 6 608 000 FCAF TTC.
Lot 14 : Travaux de réalisation de 6 ha de jardins maraichers dans la province du Nayala, région de la Boucle du Mouhoun				
Soumissionnaires	Montant lu en TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
SOGEDAF	279 676 213	277 354 563	1 ^{er}	Conforme pour un lot (lot 2 ou au lot 14 ou au lot 15). La diminution d'un montant de 2 321 650 FCFA TTC, soit une variation de l'offre -0,83% est due à : <ul style="list-style-type: none"> Site de Semba : erreur de sommation du total HT entrainant une augmentation de 4 377 800 FCFA TTC Site de Yaba : Erreur de report du cout total des travaux dans le tableau récapitulatif entrainant une diminution de 6 699 450 FCFA TTC.
Groupement RAS/TTM Sarl	295 469 215	295 469 215	2 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 14 ou au lot 15 ou au lot 17)
Lot 15 : Travaux de réalisation de 7,38 ha de jardins maraichers dans la province du Mouhoun, région de la Boucle du Mouhoun				
Soumissionnaires	Montant lu en TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
SOGEDAF	245 156 446	263 949 834	7 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 2 ou au lot 14 ou au lot 15). L'augmentation d'un montant de 18 793 388 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de 7,67% est due à : <ul style="list-style-type: none"> Site de KORE : Erreur de calcul arithmétique du sous total 7 entrainant une augmentation de 333 964 FCFA TTC Site de Sakuy : Erreur de report du cout total HT dans le tableau récapitulatif entrainant une diminution de 8 565 030 FCFA TTC Site de Noakuy : Erreur de report du cout total HT dans le tableau récapitulatif entrainant une augmentation de 413 000 FCFA TTC Site de Massala : Erreur de report du cout total HT dans le tableau récapitulatif entrainant une augmentation de 5 103 500 FCFA TTC Site de Lonkakuy : erreur de calcul arithmétique du sous total 7 + erreur de sommation du sous total 9 + erreur de calcul arithmétique sur l'item 1,3 + erreur de report du cout total HT dans le tableau récapitulatif entrainant une augmentation de 21 507 954 FCFA TTC.
Groupement RAS/TTM Sarl	253 576 808	253 576 808	6 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 14 ou au lot 15 ou au lot 17)
TECHNOLOGIE SERVICES	243 237 648	241 576 090	4 ^{ème}	Conforme pour un lot 1 (lot 2 ou au lot 4 ou au lot 7 ou au lot 15 ou au lot 16). La diminution d'un montant de 1 661 558 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de -0,68% est due à : <ul style="list-style-type: none"> Site de Massala : erreur de report des quantités des items 8.1, 8.2 et erreur de calcul arithmétique du sous total 7 entrainant une diminution de 1 543 558 FCFA TTC Site de Lonkakuy : ajout d'un item 1.5 dans le BPU et le DQE entrainant une diminution de 118 000 FCFA TTC.
PANAP BURKINA Sarl	239 564 957	239 564 957	3 ^{ème}	Conforme pour un (lot 2 ou au lot 9 ou au lot 10 au lot 15 ou lot 17)
GERICO BTP Sarl	241 060 548	247 290 948	5 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 15 ou lot 16)

Résultats provisoires

				L'augmentation d'un montant de 6 230 400 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de +2,585% est due à une erreur de sommation du total général du site de Sakuy par omission du sous total 3 entrainant une augmentation de 6 230 400 FCFA TTC.
SODEVILLES	235 161 020	235 161 020	2 ^{ème}	Conforme pour deux lots (lot 2 ou lot 7 et lot 9 ou lot 15 ou lot 17)
WORLD REHOBOTH	193 024 400	193 024 400	1 ^{er}	Conforme
Groupement ESDP SA/SAHA Sarl	387 519 056	-	Non classé	Soumission non conforme pour non précision des sites dans les bordereaux des prix unitaires et les cadres de devis.
Lot 16 : Travaux de réalisation de 9 ha de jardins maraichers dans la province des Balés, région de la Boucle du Mouhoun				
Soumissionnaires	Montant lu en TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
Groupement LE GEANT Sarl/SAOH BTP	266 992 346	266 992 346	9 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 2 ou lot 6 ou lot 17)
Groupement SIPT SARL/COGEA INTERNATIONAL	231 291 540	231 291 540	Non classé	Non conforme : insuffisance du chiffre d'affaires de SIPT SARL
Groupement ATTP SUARL/LPC	243 992 612	243 992 612	5 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 2 ou au lot 16 ou au lot 17)
SORIF	209 927 428	209 927 428	Non classé	Non conforme au lot 16 pour insuffisance de chiffre d'affaires
TECHNOLOGIE SERVICES	227 353 904	227 707 904	1 ^{er}	Conforme pour un lot 1 (lot 2 ou au lot 4 ou au lot 7 ou au lot 15 ou au lot 16). L'augmentation d'un montant de 354 000 FCFA TTC, soit une variation de 0,16% est due à une erreur de report des quantités des items 9.2 et 9.3 dans le devis quantitatif et estimatif (2 DAO dans le DAO et 1 dans le DQE de l'entreprise).
PANAP BURKINA Sarl	230 501 825	230 501 825	2 ^{ème}	Conforme pour un (lot 2 ou au lot 9 ou au lot 10 au lot 15 ou lot 17)
GERICO BTP Sarl	232 729 064	232 729 064	3 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 15 ou lot 16)
EMSI Sarl	229 483 568	38 879 176 428	Non classé	Non conforme pour insuffisance de chiffre d'affaires. L'augmentation d'un montant de 38 649 692 860 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de 16842% est due à : <ul style="list-style-type: none"> • Site du secteur 4 : <ul style="list-style-type: none"> ✓ erreur de multiplication au sous total 7 entrainant une augmentation de 1 180 472 FCFA TTC ✓ item 11.3 différence entre le prix unitaire du BPU (3 000 000) et celui du DQE (500 000) entrainant une augmentation de 17 700 000 FCFA TTC ✓ item 11.5 différence entre le prix unitaire du BPU (10 750 000) et celui du DQE (3100) entrainant une augmentation de 38 625 736 500 FCFA TTC ✓ item 11.6 différence entre le prix unitaire du BPU (150 000) et celui du DQE (50 000) entrainant une augmentation de 354 000 FCFA TTC ; • Site du secteur 1 Basnére : erreur de multiplication au sous total 7 entrainant une augmentation de 2 360 944 FCFA TTC • Site de Balao : erreur de multiplication au sous total 7 entrainant une augmentation de 2 360 944 FCFA TTC.
ETH GCT Sarl	236 795 084	236 795 084	4 ^{ème}	Conforme pour deux lots (lot 9 ou lot 10) et (lot 16 ou lot 17)
Groupement EHS/SODEVILLES	233 907 742	245 251 153	6 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 6 ou lot 16) L'augmentation d'un montant de 11 343 411 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de 4,85% est due à : <ul style="list-style-type: none"> • Site du secteur 4 : erreur de multiplication du sous total 7 entrainant une augmentation de 280 911 FCFA TTC • Site de kalembouly : omission du sous total 6 dans le total du site entrainant une augmentation de 118 000 FCFA TTC • Site du secteur 1 Basnére : omission du sous total 6 dans le total du site entrainant une augmentation de 826 000 FCFA TTC • Site de Balao : erreur de sommation du sous total 11 du site entrainant une augmentation de 10 118 500 FCFA TTC.
WORLD REHOBOTH	221 417 560	229 797 448	Non classé	Non conforme : personnel non conforme (diplôme du conducteur des travaux non conforme). L'augmentation d'un montant de 8 379 888 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de 3,785% est due à : <ul style="list-style-type: none"> • Site du secteur 4 Boromo : erreur de multiplication du sous total 7 entrainant une augmentation de 1 396 648 FCFA TTC • Site du secteur 1 Basnére : erreur de multiplication du sous total 7 entrainant une augmentation de 4 189 944 FCFA TTC • Site de Kalembouly : erreur de multiplication du sous total 7 entrainant une diminution de 1-1 396 648 FCFA TTC • Site de Balao : erreur de multiplication du sous total 7 entrainant une augmentation de 4 189 944 FCFA TTC.
Groupement EdPA Sarl/INTER-REALISATIONS Sarl	215 309 148	216 489 148	Non classé	Non conforme : Personnel non conforme : diplôme du conducteur des travaux non conforme (Bachelor en Sciences de l'Eau et de l'Environnement fourni au lieu d'un BAC+5 en hydraulique, Génie Rural ou équivalente exigé par le DAO). L'augmentation d'un montant de 1 180 000 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de 0,548% est due à : <ul style="list-style-type: none"> • Site de Balao : item 4.1 différence entre le prix unitaire du BPU (7 000 000)

Résultats provisoires

				et celui du devis estimatif (6 000 000) entraînant une augmentation de 1 180 000 FCFA TTC.
Groupement FAC/GéSeB SA	236 056 687	248 158 106	8 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 9 ou lot 10 ou lot 16 ou lot 17). L'augmentation d'un montant de 12 101 1419 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de 5,126% est due à : <ul style="list-style-type: none"> Site du secteur 4 Boromo : erreur de sommation du total général du site par omission du sous total 9 entraînant une augmentation de 6 773 200 FCFA TTC Site du secteur 1 Basneré : erreur de multiplication du sous total 7 entraînant une augmentation de 2 024 219 FCFA TTC Site de Balao : erreur de sommation du total général du site par omission du sous total 4 entraînant une augmentation de 3 304 000 FCFA TTC.
Groupement GATP Sarl/CC BTP	237 421 888	246 755 688	7 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 9 ou lot 16 ou lot 17). L'augmentation d'un montant de 9 333 800 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de 3,931% est due à : <ul style="list-style-type: none"> Site du secteur 4 Boromo : erreur de sommation du total général du site par omission du sous total 1 entraînant une augmentation de 4 543 000 FCFA TTC Site de Kalembouly : erreur de sommation du total général du site par omission du sous total 9 entraînant une augmentation de 4 790 800 FCFA TTC.
Groupement ESDP SA/SAHA Sarl	300 502 836	-	Non classé	Soumission non conforme pour non précision des sites dans les bordereaux des prix unitaires et les cadres de devis.
SOYIS	251 161 985	278 065 985	Non classé	Non conforme : <ul style="list-style-type: none"> références similaires non conformes ; personnel non conforme : insuffisance du nombre d'années d'expériences pour le Spécialiste sauvegardes Environnementales et sociales (le diplôme date de 2023) L'augmentation d'un montant de 26 904 000 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de 10,712% est due à : <ul style="list-style-type: none"> Site du Secteur 4 de Boromo : erreur de sommation du total par omission du sous total 9 entraînant une augmentation de 15 546 500 FCFA TTC Site de Kalembouly : erreur de sommation du total par omission du sous total 9 entraînant une augmentation de 10 531 500 FCFA TTC Site de Balao : erreur de sommation du sous total 10 entraînant une augmentation de 826 000 FCFA TTC.
TECHNI COM	205 230 000	-	Non classé	Non conforme pour défaut de fourniture de planning d'exécution (délai d'exécution non précisé)
Lot 17 : Travaux de réalisation de 7,5 ha de jardins maraichers dans la province des Balés, région de la Boucle du Mouhoun				
Soumissionnaires	Montant lu en TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
Groupement LE GEANT Sarl/SAOH BTP	246 483 474	252 383 474	9 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 2 ou lot 6 ou lot 17). L'augmentation d'un montant de 5 900 000 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de 2,39% est due à une erreur de sommation du sous total 11
Groupement ATTP SUARL/LPC	243 775 728	243 775 728	8 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 2 ou au lot 16 ou au lot 17)
Groupement RAS/TTM Sarl	223 061 878	223 132 678	3 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 14 ou au lot 15 ou au lot 17). L'augmentation d'un montant de 70 800 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de +0,03% est due à une erreur de sommation du sous total 1 dans le devis quantitatif et estimatif du site de Gnissi.
PANAP BURKINA Sarl	220 892 425	223 724 425	4 ^{ème}	Conforme pour un (lot 2 ou au lot 9 ou au lot 10 au lot 15 ou lot 17). L'augmentation d'un montant de 2 832 000 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de +1,28% est due à une erreur de sommation du total HT (non prise en compte du sous total 3).
ETH GCT Sarl	233 480 936	233 480 936	7 ^{ème}	Conforme pour deux lots (lot 9 ou lot 10) et (lot 16 ou lot 17)
SODEVILLES	210 941 520	210 941 520	1 ^{er}	Conforme pour deux lots (lot 2 ou lot 7 et lot 9 ou lot 15 ou lot 17)
Groupement EdPA Sarl/INTER-REALISATIONS Sarl	214 600 762	211 710 762	Non classé	Non conforme : Personnel non conforme : diplôme du conducteur des travaux non conforme (Bachelor en Sciences de l'Eau et de l'Environnement fourni au lieu d'un BAC+5 en hydraulique, Génie Rural ou équivalente exigé par le DAO La diminution d'un montant de -2 950 000 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de -1,374% est due à : <ul style="list-style-type: none"> Site de Mouhoun 2 : item 3.1 différence entre le prix unitaire du BPU (2 500 000) et celui du devis estimatif (2 000 000) entraînant une augmentation de 590 000 FCFA TTC Site de Mouhoun 2 : item 4.1 différence entre le prix unitaire du BPU (3 000 000) et celui du devis estimatif (6 000 000) entraînant une diminution de -3 540 000 FCFA TTC.
Groupement ETES BURKINA Sarl/TECHNOLOGIES SERVICES Sarl	210 666 722	225 334 712	5 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 3 ou lot 6 au lot 17). L'augmentation d'un montant de 14 667 990 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de 6,963% est due à :

Résultats provisoires

				<ul style="list-style-type: none"> Site de Mouhoun 2 : erreur de sommation du sous total 5 entrainant une augmentation de 6 200 310 FCFA TTC Site de Gnissi : erreur de sommation du sous total 5 entrainant une augmentation de 8 467 680 FCFA TTC.
Groupement FAC/GéSeB SA	226 569 582	225 731 782	6 ^{ème}	<p>Conforme pour un lot (lot 9 ou lot 10 ou lot 16 ou lot 17). La diminution d'un montant de 837 800 FCFA TTC, soit une variation de l'offre de -0,374% est due à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Site de Poura Mine : item 9.4 : discordance entre le prix unitaire du BPU (8 500) et celui du devis estimatif (9 500) entrainant une diminution de -837 800 FCFA TTC.
Groupement GATP Sarl/CC BTP	216 376 022	216 376 022	2 ^{ème}	Conforme pour un lot (lot 9 ou lot 16 ou lot 17)
Groupement ESDP SA/SAHA Sarl	300 186 832	-	Non classé	Soumission non conforme pour non précision des sites dans les bordereaux des prix unitaires et les cadres de devis.
SOYIS	250 013 279	250 013 279	Non classé	Non conforme : - Références similaires non conformes - Personnel non conforme : insuffisance du nombre d'années d'expériences pour le Spécialiste sauvegardes Environnementales et sociales (le diplôme date de 2023)
TECHNI COM	249 994 800	-	Non classé	Non conforme pour défaut de fourniture de planning d'exécution (délai d'exécution non précisé)

Conformément aux critères de sélection du dossier d'appel d'offres et en application du principe de l'économie de la commande publique, les attributions sont les suivantes :

- Lot 1 :** Groupement HBH Sarl/COGETRA Sarl pour un montant de cent trente-quatre millions deux cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent vingt (134 294 520) francs CFA HTVA soit, cent cinquante-huit millions quatre cent soixante-sept mille cinq cent trente-quatre (158 467 534) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois virgule cinq (3,5) mois.
- Lot 2 :** TECHNOLOGIE SERVICES pour un montant de cent quatre-vingt-dix-huit millions cent soixante-quinze mille trois cent (198 175 300) francs CFA HTVA soit, deux cent trente-trois millions huit cent quarante-six mille huit cent cinquante-quatre (233 846 854) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois virgule cinq (3,5) mois.
- Lot 3 :** Groupement ETES BURKINA Sarl/TECHNOLOGIES SERVICES Sarl pour un montant de cent trente-huit millions deux cent soixante-dix-huit mille huit cent quatre-vingt (138 278 880) francs CFA HTVA soit, cent soixante-trois millions cent soixante-neuf mille soixante-dix-huit (163 169 078) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois virgule cinq (3,5) mois.
- Lot 4 :** EMSI Sarl pour un montant de cent vingt-huit millions cent quatre-vingt-quinze mille cent (128 195 100) francs CFA HTVA soit, cent cinquante et un millions deux cent soixante-dix mille deux cent dix-huit (151 270 218) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois virgule cinq (3,5) mois.
- Lot 5 :** Groupement K DIS SA/GERICO BTP Sarl pour un montant de cent vingt-deux millions seize mille quatre cent quarante (122 016 440) francs CFA HTVA soit, cent quarante-trois millions neuf cent soixante-dix-neuf mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (143 979 399) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois virgule cinq (3,5) mois.
- Lot 6 :** Groupement EHS/SODEVILLES pour un montant de cent vingt-six millions cent quatre mille huit cent vingt (126 104 820) francs CFA HTVA soit, cent quarante-huit millions huit cent trois mille six cent quatre-vingt-huit (148 803 688) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois virgule cinq (3,5) mois.
- Lot 7 :** GROUPE YIRIBA KAN Sarl pour un montant de cent trente millions cent soixante-quinze mille neuf cent (130 175 900) francs CFA HTVA soit, cent cinquante-trois millions six cent sept mille cinq cent soixante-deux (153 607 562) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois virgule cinq (3,5) mois.
- Lot 8 :** Groupement NAKO BTP Sarl/SOGICA Sarl pour un montant de cent un million neuf cent soixante-cinq mille neuf cent soixante (101 965 960) francs CFA HTVA soit, cent vingt millions trois cent dix-neuf mille huit cent trente-trois (120 319 833) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois virgule cinq (3,5) mois.
- Lot 9 :** Groupement GATP Sarl/CC BTP pour un montant de deux cent millions trois cent quatre-vingt mille six cent soixante-dix (200 380 670) francs CFA HTVA soit, deux cent trente-six millions quatre cent quarante-neuf mille cent quatre-vingt-onze (236 449 191) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois virgule cinq (3,5) mois.
- Lot 10 :** PANAP BURKINA Sarl pour un montant de cent quatre-vingt-dix-huit millions vingt-trois mille six cent soixante-dix (198 023 670) francs CFA HTVA soit, deux cent trente-trois millions six cent soixante-sept mille neuf cent trente et un (233 667 931) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois virgule cinq (3,5) mois.
- Lot 11 :** Groupement EBTM Sarl/AEC BTP pour un montant de cent quarante-sept millions deux cent quatre-vingt-seize mille neuf cent dix (147 296 910) francs CFA HTVA soit, cent soixante-treize millions huit cent dix mille trois cent cinquante-quatre (173 810 354) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois virgule cinq (3,5) mois.
- Lot 12 :** Groupement EIS Sarl/GCOTRAP pour un montant de cent quarante-neuf millions cent deux mille quatre cent quatre-vingt (149 102 480) francs CFA HTVA soit, cent soixante-quinze millions neuf cent quarante mille neuf cent vingt-six (175 940 926) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois virgule cinq (3,5) mois.
- Lot 13 :** Groupement 3C/SOGIT INTERNATIONALS pour un montant de deux cent huit millions sept cent soixante-dix-sept mille cinq cent quarante (208 777 540) francs CFA HTVA soit, deux cent quarante-six millions trois cent cinquante-sept mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept (246 357 497) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois virgule cinq (3,5) mois.
- Lot 14 :** SOGEDAF pour un montant de deux cent trente-cinq millions quarante-six mille deux cent quarante (235 046 240) francs CFA HTVA soit, deux cent soixante-dix-sept millions trois cent cinquante-quatre mille cinq cent soixante-trois (277 354 563) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois virgule cinq (3,5) mois.
- Lot 15 :** WORLD REHOBOTH pour un montant de cent soixante-trois millions cinq cent quatre-vingt mille (163 580 000) francs CFA HTVA soit, cent quatre-vingt-treize millions vingt-quatre mille quatre cent (193 024 400) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois virgule cinq (3,5) mois.
- Lot 16 :** GERICO BTP Sarl pour un montant de cent quatre-vingt-dix-sept millions deux cent vingt-huit mille vingt (197 228 020) francs CFA HTVA soit, deux cent trente-deux millions sept cent vingt-neuf mille soixante-quatre (232 729 064) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois virgule cinq (3,5) mois.
- Lot 17 :** SODEVILLES pour un montant de cent soixante-dix-huit millions sept cent soixante-quatre mille (178 764 000) francs CFA HTVA soit, deux cent dix millions neuf cent quarante et un mille cinq cent vingt (210 941 520) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois virgule cinq (3,5) mois.

Résultats provisoires

AGENCE BURKINABE DE L'ELECTRIFICATION RURALE

DEMANDE DE PRIX N°049-2024/ABER/DG/DMP POUR :

LOT unique : acquisition d'équipement de serveurs, des systèmes d'exploitation, de base de données pour la salle serveur de l'ABER

Publication : Quotidien n°3994 du mercredi 23 octobre 2024- Date de dépouillement : Mercredi 30 octobre 2024

Nombre de soumissionnaires : 04 - Financement : Budget ABER/TDE - gestion 2024

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement en F CFA TTC	Prix de l'offre corrigé en F CFA TTC	Observations
NEURONES	28 573 049	28 573 049	Conforme
BUSIA TECH	29 996 000	29 996 000	Conforme
NERIS TECHNOLOGIES	24 977 120	24 977 120	Conforme
ADV TECHNOLOGIE	29 849 492	29 869 492	La société ADV TECHNOLOGIE a fait une erreur à l'Item 6 entre le montant en lettres et le montant en chiffres (2 294 700 au lieu de 2 274 700), induisant ainsi une différence de plus de 20 000 F CFA soit, un taux de variation de 0,7 % qui est inférieur au seuil de 15% toléré. Conforme
ATTRIBUTAIRE :	Lot unique : NERIS TECHNOLOGIES pour un montant de vingt -un millions cent quatre-vingt-quatre mille (21 184 000) francs CFA H-TVA, soit vingt -quatre millions neuf cent soixante-dix-sept mille cent vingt (24 977 120) francs CFA TTC		

SOCIETE NATIONALE E GESTION DU STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE

Fiche de synthèse des résultats rectificative

DEMANDE DE PROPOSITIONS : N°2023-001/SONAGESS/DG/DMP DU 19/04/2023 pour la sélection d'un (01) bureau d'étude ou groupement de bureau d'étude pour la réalisation d'un plan d'investissement. **Financement : Budget SONAGESS -EXERCICE 2023**

Publication des résultats de la proposition technique : Quotidien des Marchés Publics N°3647 du lundi 26 juin 2023.

Référence de la lettre de convocation de la CAM : Lettre n° 2023-714/SONAGESS/SG/DMP du 12 juillet 2023

Date de dépouillement 16 août 2023. Nombre de lot : unique. Nombre de soumissionnaire : un (01). Note technique : 97

Méthode de sélection : qualité-coût

Nom des consultants	Évaluation technique			Montant de la proposition financière en TTC	Évaluation financière		Évaluation combinée	
	Scores techniques ¹ S(t)	Scores pondérés S(t) T ²	Classement technique		Scores financiers ³ S(f)	Scores pondérés S(f) □ F ⁴	Scores S(t) T + S(f) F	Classement
GROUPEMENT PROSPECTIVE AFRIQUE/PROSPECTIVE AFRIQUE TOGO	97	77.6	1 ^{er}	145 747 700	100	20	97.6	1er

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

REGION DES CASCADES

FICHE DE SYNTHESE RECTIFICATIVE

(Correction portant sur l'augmentation de 14,28% effectuée correspondant à 30 tables bancs au lieu de 15% effectuée correspondant à 31 tables bancs)

RESULTAT PROVISOIRE DE LA DEMANDE DE PRIX N°2024-02/CBFR/M/SG/PRM RELATIF L'ACQUISITION DE TABLE BANCS AU PROFIT DES ECOLES DE LA COMMUNE DE BANFORA

Convocation de la CCAM : n°2024-019/CBFR/M/SG/PRM/CCAM du 28 octobre 2024.

Publication dans la revue des marchés publics : Quotidien des marchés publics N°4041 du mercredi 20 novembre 2024

Financement : Fonds minier-ADCT

Date de dépouillement : 04 novembre 2024.

Acquisition de tables bancs au profit des écoles de la commune de Banfora (Lot 02)

Soumissionnaires	Montant Lu		Montant de la Correction	Montant Corrige		Rang	Observations
	Montant HT/HD	Montant TTC		Montant HT/HD	Montant TTC		
SOMBLON SARL	7 119 000	8 400 420		8 812 000	10 398 160	-	Non conforme Correction effectuée sur le devis estimatif et quantitatif (260x33900=8 812 000 au lieu de 7 119 000).
SAGA SERVICE	6 846 000	8 078 280				1er	Conforme Augmentation de 14,28% effectuée correspondant à 30 tables soit un montant de neuf cent soixante-dix-huit mille (978 000) FCFA
EZMAF	6 930 000	8 177 400				2ème	Conforme
SOMBIE SALIFOU	7 560 000	8 920 800				6ème	Conforme
ECOMAC	7 350 000	8 673 000				5ème	Conforme
SYA HOLDING	7 140 000	8 425 200				3ème	Conforme
OUATTKO	7 203 000	8 499 540				4ème	Conforme
Attributaire	Lot 02 : SAGA SERVICE pour un montant de six millions huit cent quarante-six mille (6 846 000) FCFA HT avec une augmentation de 14,28% soit un total de sept millions huit cent vingt-quatre mille (7 824 000) FCFA HT avec un délai d'exécution de trente (30) jours						

Résultats provisoires

REGION DE L'EST

APPEL D'OFFRE RESTREINT ACCELERE N° 2024-005REST/PGRM/CO-FDG/SG/PRM POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE FADA N'GOURMA

- **Financement** : Budget communal (Subvention PREGOLS), GESTION 2024

- **Référence de la convocation des membres de la Commission d'Attribution des Marchés** :
n° 2024-58/REST/PGRM/CO-FDG/SG/PRM du 07 novembre 2024

- **Date d'ouverture de plis** : lundi 11 Novembre 2024 - **Nombre de plis reçus** : 05 plis

- **Nombre de plis reçus après l'heure limite** : 00 - **Date de délibération** : 13/11/2024

Soumissionnaires	Montant de soumission lu en (F CFA)		Montant de soumission corrigé en (F CFA)		Délai de validité	Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC			
Lot 1 : Acquisition d'un corbillard et d'un camion benne au profit de la commune							
DIACFA AUTOMOBILES	67 372 882	79 500 001	67 372 882	79 500 001	90 Jours	1 ^{er}	Conforme
SEAB	67 457 627	79 600 000	67 457 627	79 600 000	90 jours	2 ^e	Conforme
Attributaire	Lot1 : DIACFA AUTOMOBILES est attributaire du marché pour un montant de Soixante-sept millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-deux (67 372 882) francs CFA HTVA , et en toutes taxes comprise d'un montant de soixante-dix-neuf millions cinq cent mille un (79 500 001) francs CFA TTC avec un délai de livraison de quarante-cinq jours (45) jours .						
Lot 2 : Acquisition d'un camion grue au profit de la commune de Fada N'Gourma							
SIMOF Industrie Sarl	54 960 000	-	54 960 000	-	90 Jours	1 ^{er}	Conforme
GROUPE NASSOURI INTERNATIONAL	54 980 000	-	54 980 000	-	90 Jours	2 ^e	Conforme
E.C.S	55 000 000	-	55 000 000	-	90 Jours	3 ^e	Conforme :
Attributaire	Lot2 : SIMOF Industrie Sarl est attributaire du marché pour un montant de Cinquante-quatre millions neuf cent soixante mille (54 960 000) francs CFA HTVA , avec un délai de livraison de quarante-cinq jours (45) jours .						

REGION DES HAUTS BASSINS

MANIFESTATION D'INTERET N°2024-001/RHBS/PKND/CORD/CCAM POUR LA SELECTION D'UN BUREAU OU GROUPEMENTS DE BUREAUX D'ETUDES POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DE LA ZONE A LOTIR DANS LA COMMUNE DE ORODARA

Publication de l'avis de marchés publics quotidien n° 3994 du mercredi 23 octobre 2024

Date de dépouillement : Mercredi 06 novembre 2024 Nombres de plis reçus : neuf (09)

Financement : Budget Annexe Lotissement

N°	Soumissionnaires	Qualification et personnel clé (30 pts)	Démarche méthodologique et plan de travail (40 pts)	Expériences d'envergure pertinentes (30 pts)	Total (100 pts)	Rang	Observations
01	Groupement CCGM SARL et ID-SAHEL	27	38	28	93	1 ^{er}	Retenu : La méthodologie, les expériences d'envergure pertinentes suffisantes, le matériel et le personnel qualifié répondent suffisamment ainsi que le domaine d'étude
02	CCACE	25	35	25	85	2 ^{ème}	Retenu : La méthodologie, les expériences d'envergure pertinentes suffisantes, le matériel et le personnel qualifié répondent suffisamment ainsi que le domaine d'étude
03	SISDEV/MAS SIV DYNAMIC	25	30	23	78	3 ^{ème}	Retenu : La méthodologie, les expériences d'envergure pertinentes suffisantes, le matériel et le personnel qualifié répondent suffisamment ainsi que le domaine d'étude
04	2AB-Consult	23	28	21	72	-	Non retenu : Méthodologie non convaincante, domaine de lotissement fait défaut
05	Groupement SUCCES CONSULTING & SERVICE et ISCOS	20	27	21	68	-	Non retenu : Absence d'expérience en matière de lotissement
06	CEGESS	20	25	20	65	-	Non retenu : Absence d'expérience en matière de lotissement
07	CABINET OPURE Sarl	19	24	19	62	-	Non retenu : Méthodologie insuffisante, Absence d'expérience en matière de lotissement
08	SERGE Sarl	18	23	17	58	-	Non retenu : méthodologie insuffisante
09	Cabinet de réalisation et d'études environnementale et agroforestière	15	22	13	50	-	Non retenu : Absence de preuves pour les expériences dans le domaine de lotissement

Résultats provisoires

ECOLE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS

Demande de prix N°2024-028/MEEA/SG/ENEF/DG/PRM du 18/10/2024
 Objet : Aménagement de postes de combats et d'issues de secours au profit de l'ENEF
 FINANCEMENT : BUDGET DE L'ENEF, EXERCICE 2024
 DATE DE DEPOUILLEMENT : JEUDI, 07 NOVEMBRE 2024
 NOMBRE DE PLIS REÇUS : lot 1 : 02 ; lot 2 : 02

Référence et date de la publication de l'avis : Revue des marchés publics N°3998 du mardi, 29/10/2024 RMP N°, P 47
 Référence de la Convocation de la CAM : N°2024-101/MEEA/SG/ENEF/DG/PRM du 04/11/2024,
 Date d'ouverture, d'analyse et de délibération des offres jeudi, 07 novembre 2024.

Soumissionnaires	Lot 1 : Aménagement de postes de combats (acquisition et installation de dispositif de sécurité : Hesco bastion, barricades...) au profit de l'ENEF au profit de l'ENEF (lot 1)				Observations
	Montant en Francs CFA lu		Montant en Francs CFA corrigé		
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC	
Yenkiahri Services	10 170 000	12 000 600	-	-	Non Conforme L'Agrément Technique fourni par le soumissionnaire ne couvre pas la région des Hauts-Bassins
2S BATI PLUS	-	11 103 092	-	12 519 092	Conforme 1^{er} La majoration de 12,75% est consécutive à une augmentation des quantités de l'item 2 de 30 pour un montant total de un million quatre cent seize mille (1 416 000) francs CFA TTC.
ATTRIBUTAIRE	2S BATI PLUS : un montant H TVA de dix millions six cent neuf mille quatre cent (10 609 400) francs CFA et un montant TTC de : douze millions cinq cent dix-neuf mille quatre-vingt-douze (12 519 092) francs CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours et soixante (60) jours de validité de l'offre.				
Soumissionnaires	Lot 2 : Aménagement des issues de secours au profit de l'ENEF (lot 2)				Observations
	Montant en Francs CFA lu		Montant en Francs CFA corrigé		
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC	
Yenkiahri Services	1 694 050	1 998 979	-	-	Non Conforme L'Agrément Technique fourni par le soumissionnaire ne couvre pas la région des Hauts-Bassins
2S BATI PLUS	-	1 867 916	-	-	Conforme 1^{er}
ATTRIBUTAIRE	2S BATI PLUS : un montant H TVA d'un million cinq cent quatre-vingt-deux mille neuf cent quatre-vingt (1 582 980) francs CFA et un montant TTC de : un million huit cent soixante-sept mille neuf cent seize (1 867 916) francs CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours et soixante (60) jours de validité de l'offre				

Rectificatif portant sur le délai d'exécution «lire 30 jours au lieu de 45 jours»

Demande de prix N°2024-024/MEEA/SG/ENEF/DG/PRM du 07/10/2024
 Objet : Réhabilitation du réseau électrique de l'ENEF (lot 1)
 FINANCEMENT : BUDGET DE L'ENEF, EXERCICE 2024
 DATE DE DEPOUILLEMENT : LUNDI, 21 OCTOBRE 2024
 NOMBRE DE PLIS REÇUS : 02

Référence et date de la publication de l'avis : Revue des marchés publics N°3987 du lundi 14 octobre 2024
 Référence de la Convocation de la CAM : N°2024-091/MEEA/SG/ENEF/DG/PRM du 07/10/2024,
 Date d'ouverture, d'analyse et de délibération des offres lundi, 21 octobre 2024.

Soumissionnaires	Réhabilitation du réseau électrique de l'ENEF (lot 1)				Observations
	Montant en Francs CFA lu		Montant en Francs CFA corrigé		
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant HTVA	Montant TTC	
GROUP DJER MA BTP & IMMO	15 546 500	-	-	-	Non Conforme Le soumissionnaire n'a pas rempli le tableau des caractéristiques techniques du matériel proposé dans son offre technique. De plus, aucun(e) fiche technique, catalogue ou prospectus n'est fourni(e), ce qui ne permet pas de vérifier le matériel proposé. Par conséquent son offre est déclarée techniquement non conforme.
G.I.FA SARL	-	17 475 000	-	-	Conforme 1^{er}
Attributaire	G.I.FA SARL pour un montant H TVA de quatorze millions huit cent neuf mille trois cent vingt-deux (14 809 322) francs CFA et un montant TTC de : dix-sept millions quatre cent soixante-quinze mille (17 475 000) francs CFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours et soixante (60) jours de validité de l'offre.				

Résultats provisoires

REGION DES HAUTS BASSINS

Manifestation d'intérêt N°2024-03/RHBS/PTUY/C.KOTI/M/SG/PRM relative à la constitution d'une base de données de fournisseurs de la Mairie de Koti pour l'année 2024. Référence de la publication : Quotidien 4002 du lundi 04 novembre 2024. Date limite de dépôt des offres : 08/11/2024. Nombre de plis reçus : 10. Date de dépouillement : 11/11/2024 ; Membres du comité restreint : PRM (01) ; comptable (01).

N°	Nom commercial	N° IFU	N° RCCM	Lieu d'établissement	Représentant légal	Adresses	Observations
TRAVAUX							
Lot 1 : Acquisition et installation de panneaux de signalisation							
1	ZOUNG DISTRIBUTION	00131788C	BF DBG 2020 A 0003	Diebouyou	ZOUNGRANA Moussa	70 46 22 24	Retenu
2	ETABLISSEMENT ZANGRE ET FRERES « E.Z.F. »	00125453S	BF DBG 2019 A0051	Diebouyou	SAWADOGO Bassiratuou	72 10 31 46	Retenu
3	SAKO ENERGY SARL	00194712X	BF DBG 2023 B-0003	Diebouyou	SABDANO Koabna	70 03 27 27	Retenu
Lot 2 : Travaux de réalisation de forage							
1	NAHOURI PRESTATION DE SERVICES	00141522T	BF OUA 2020 B 7294	Ouagadougou	POYGA Atouyouani Sylvain	72 58 68 05	Retenu
2	ECO SERVICES INTERNATIONAL	00085676E	BF OUA 2017 A 0336	Ouagadougou	OUATTARA Necon Arnauld Charlemagne	68 78 38 28	Retenu
3	SEB-SAS	00071203K	BF OUA 2021 M 5832	Ouagadougou	OUEDRAOGO Jacques	70 01 42 81	Retenu
4	OUELAF HYDRAULIQUE	00153622J	BF OUA 2021 A 2322	Ouagadougou	OUEDRAOGO Lassané	76 43 22 19	Retenu
5	WARMISSI FORAGE SARL	00152549M	BF OUA 2021 B 1644	Ouagadougou	OUEDRAOGO Soumaïla	76 23 11 52	Retenu
6	SOCIETE GENERALE DU KADIOGO	00060248S	BF OUA 2014 B 5698	Ouagadougou	MAÏGA Abdoul Nassirou	70 74 92 49	Retenu
7	BUSINESS CENTER VISION PLUS	00152259Z	BF DBG 2021 B 0013	Diebouyou	DABIRE Gminbayère Alfred	76 33 07 67	Retenu

REGION DU NORD

COMMUNE DE RAMBO

Demande de prix N°2024-02/RNRD/PYTG/CRMB/SG/PRM du 20/10/2024 portant Travaux de construction d'un bâtiment administratif au sein de la mairie de Rambo ; **Financement** : Budget communal / FMDL, gestion 2024 ;

Lot unique : Travaux de construction d'un bâtiment administratif au sein de la mairie de Rambo

Publication : Revue des Marchés Publics N°4004 du jeudi 06 novembre 2024

Date d'ouverture et de délibération : lundi 15 novembre 2024

Nombre de soumissionnaires : Un (01).

Référence de la convocation de la CCAM : Lettre N°2024-02/RNRD/PYTG/CRMB/PRM du 11/11/2024.

Soumissionnaires	Montant lu HTVA	Montant TTC	Montant Corrigé HTVA	Observation (s)
TARWEND-PANGA CONSTRUCTION ET BTP	18 134 817	-	18 134 817	Conforme

Attributaire provisoire :

TARWEND-PANGA CONSTRUCTION ET BTP pour un montant de dix-huit millions cent trente-quatre mille huit cent dix-sept (18 134 817) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours ;

REGION DU PLATEAU CENTRAL

Rectificatif portant sur les résultats publiés dans la revue des marchés publics n° 4019 du mercredi 27 novembre 2024 à la page 11 portant sur le montant en lettres relatif à la DPX n°2024-007/RPCL/POTG/CZTG/SG/PRM du 20/09/2024 relative les travaux de construction d'une auberge composée de deux (02) blocs de bâtiments + une (01) clôture + un (01) réfectoire + un (01) hangar avec accueil + une latrine externe à un (01) poste au profit de la commune de Zitenga. **Date d'ouverture d'examen des plis reçus : 07 novembre 2024.**

Nombre de plis reçus : 04. **Publication de l'avis** : Revue des marchés publics N°3991 du vendredi 18 octobre 2024.

Financement : Budget Communal/FMDL gestion 2024.

Référence de la lettre d'invitation : N° 2024-004/RPCL/POTG/CZTG/SG/PRM du 05/11/2024. **Date de délibération** : 07 novembre 2024

Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Rang
LOT UNIQUE : travaux de construction d'une auberge composée de deux (02) blocs de bâtiments + une (01) clôture + un (01) réfectoire + un (01) hangar avec accueil + une latrine externe à un (01) poste au profit de la commune de Zitenga.						
Entreprise NIINAANGO Sarl	42 300 000	-----	42 300 000	-----	Conforme	3 ^{ème}
BATIC TPE Sarl	38 001 748	44 842 063	38 001 748	44 842 063	Conforme	1 ^{er}
MANU Production Sarl	-----	40 053 509	-----	40 053 509	Non Conforme : offre financière anormalement basse, après les différents calculs la borne inférieure est de 40 834 372 FCFA TTC et la borne supérieure est de 48 040 438 FCFA TTC	Non classé
Benito-Multi-Service (BMS)	39 504 748	-----	38 344 748	-----	Conforme erreur de sommation au grand B-Construction de la clôture au point 4 peinture et sous-total 4.3 peinture Glycéro sur menuiserie métallique 73 185 F au lieu de 1 233 185 F avec une variation en baisse de 2,93 %	2 ^{ème}

ATTRIBUTAIRE: BATIC TPE Sarl pour un montant de : Trente-huit-millions-mille-sept-cent-quarante-huit (38 001 748) F CFA HTVA et à Quarante-quatre-millions-huit-cent-quarante-deux-mille-soixante-trois (44 842 063) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.



APPELS D'OFFRES

DES MINISTRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

* **Marchés de Travaux**

P. 61

* **Marchés de Prestations Intellectuelles**

P. 62 à 66

Fournitures et Services courants

**MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION, DE L'INTEGRATION AFRICAINE
ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR**

Gardiennage des locaux du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur (MAECRBE)

Avis de demande de prix
N°2024-007/MAECRBE/SG/DMP du 20 /11/2024
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025

1- Le Directeur des Marchés Publics dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet le gardiennage des locaux du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur (MAECRBE) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont en lot unique : Gardiennage des locaux du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur.

Le budget prévisionnel est de trente-cinq (35 000 000) FCFA TTC.

2- Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2025, et le délai de livraison de chaque commande est de quinze (15) jours.

3- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics à l'adresse suivante : Immeuble abritant le MAECRBE, 2e étage, porte 222 ou 224, 03 BP 7038 Ouagadougou 03 téléphone 25 32 47 32 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

4- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la

Direction des Marchés Publics à l'adresse suivante : Immeuble abritant le MAECRBE, 2e étage, porte 222 03 BP 7012 Ouagadougou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) FCFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement.

5- Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) FCFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Bureau DMP/MAECRBE, 2e étage, porte 222 03 BP 7038 Ouagadougou 03 avant le **vendredi 06 décembre 2024 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

6- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'attribution des marchés**

Moïse OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite des Arts,
des lettres et de la Communication

Acquisition de pneus et batteries au profit du MESRI.

**Avis de demande de prix à commandes
N°2024-015/MESRI/SG/DMP du 18/11/2024
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2025**

1. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation lance une demande de prix à commande ayant pour objet l'acquisition de pneus et batteries au profit du MESRI.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions sont constituées d'un (01) lot avec un budget prévisionnel en toutes taxes comprises de : minimum : douze millions (12 000 000) FCFA et maximum : vingt-trois millions (23 000 000) francs CFA.
3. Le délai de livraison est au plus tôt 7 jours et au plus tard 28 jours pour chaque commande. Les délais de validé du marché couvre l'année budgétaire 2025.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2ème étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél : 70 67 01 06.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2ème étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél : 70 67 01 06 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées des pièces administratives et d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sis au 2ème étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél : 70 67 01 06, avant le **lundi 09 décembre 2024 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Présidente de la Commission d'attribution des marchés

Bassissama Viviane KABORE/QUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Acquisition d'équipements, consommables et réactifs pour les unités d'analyses bromatologiques du Laboratoire national d'Elevage

Avis d'Appel d'Offres

N° : 2024-027F/MARAH/SG/DMP du 19/11/2024
Prêt/Don : Don FAD n° 2100155042270 DU 27/02/2023
Émis le : 19/11/2024

1. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) a obtenu un financement de la Banque africaine de développement (BAD) ci-après dénommée « la Banque », et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition d'équipements, consommables et réactifs pour les unités d'analyses bromatologiques du laboratoire national d'élevage.
2. Le Directeur des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture d'équipements, consommables et réactifs pour les unités d'analyses bromatologiques du Laboratoire national d'Elevage, répartis en lot unique :
- Lot unique : Acquisition d'équipements, consommables et réactifs pour les unités d'analyses bromatologiques du Laboratoire national d'Elevage ;
3. Le délai de livraison est fixé à soixante (60) jours calendaires maximum.
4. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'offres (AO) ouvert telle que définie dans le Cadre de Passation des Marchés de la Banque² pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ; Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (+226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07, e-mail : dmpmaah@gmail.com et prendre connaissance du Dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous durant les heures de travail. Les heures d'ouverture et de fermeture sont les suivantes : du lundi au jeudi (07 heures 30 minutes 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute) et le vendredi (de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes).
6. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être retiré auprès du Secrétariat de la Direction des marchés publics du MARAH (03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tél : (00226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07, sis à Ouaga 2000) par tout soumissionnaire intéressé, contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50.000) Francs CFA (XOF) ou son équivalent dans une monnaie librement convertible, auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : +226 25 32 47 76. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'appel d'offres sera remis au Soumissionnaire sur présentation d'une quittance de paiement délivrée par le Régisseur de la DG-CMEF.
7. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le (30 jours à compter du lendemain de la publication) à 09 heures 00 minute (heure locale). La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous le **vendredi 20 décembre 2024 à 09 heures 10 minutes (heure locale)**.
8. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre pour un montant de trois millions quatre cent mille (3 400 000) FCFA (XOF) ;
9. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Adresse du lieu de dépôt des offres

Acheteur : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH)
Projet : Projet de développement intégré des chaînes de valeurs maïs, soja, volaille et poisson et de résilience (PIMSAR)
Pays : BURKINA FASO
Ville : Ouagadougou
Adresse postale : 03 BP 7010 Ouagadougou 03 Burkina Faso
Rue : Avenue SEMBENE Ousmane
Adresse du bureau : Secrétariat de la Direction des marchés publics du MARAH, Rez-de-Chaussée de l'immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), sis à Ouaga 2000.
Numéro de téléphone : (00226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07

Adresse du lieu d'ouverture des plis

Salle de réunion de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ; Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (00226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM/MARAH

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

Acquisition d'équipements techniques au profit de la Radiodiffusion Télévision du Burkina

Avis d'appel d'offres ouvert
N°2024- 21/MCCAT/SG/DG-RTB/PRM du 08/10/2024
Financement : Budget de la RTB, Exercice 2024

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés, Exercice 2024 du Radiodiffusion Télévision du Burkina. La Radiodiffusion Télévision du Burkina dispose de fonds sur son budget, Exercice 2024 afin de financer l'acquisition d'équipements techniques au profit de la Radiodiffusion télévision du Burkina (RTB) et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La Personne Responsable des Marchés de la Radiodiffusion Télévision du Burkina sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition d'équipements techniques au profit de la Radiodiffusion télévision du Burkina (RTB).
Le délai de livraison des acquisitions à la RTB (Ouagadougou) ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.
3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les acquisitions sont en lot unique : l'acquisition d'équipements techniques au profit de la Radiodiffusion télévision du Burkina (RTB);
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable Marchés de la RTB sise au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance Boîte postale : 01 BP 2530 Ouagadougou 01 ; Numéro de téléphone : 25-33-35-72 / 25-33-35-69
Numéro de télécopie : Néant ; Adresse électronique : www.rtb.bf et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat de Direction de l'Administration et des Finances de la RTB sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance Boîte postale : 01 BP 2530 Ouagadougou 01 ; Numéro de téléphone : 25-33-35-72 / 25-33-35-69 ; Numéro de télécopie : Néant ; Adresse électronique : www.rtb.bf, du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.
6. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA auprès de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina au 955, Boulevard de la Nation, téléphone : 25- 33- 35- 71.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : secrétariat de Direction des Finances et de la Comptabilité de la RTB sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance Boîte postale : 01 BP 2530 Ouagadougou 01 ; Numéro de téléphone : 25-33-35-72 / 25-33-35-69 ; au plus tard le **vendredi 20 décembre 2024 à 09 heures 00 T.U.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de trois millions cinq cent mille (3 500 000) FCFA conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **vendredi 20 décembre 2024 à 09 heures 00** dans la salle de réunion de la Direction Générale de la Radiodiffusion Télévision du Burkina.
12. L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie au présent dossier d'appel d'offres.

NB : Le budget prévisionnel est de cent cinquante millions (150 000 000) FCFA TTC

*La présidente de la Commission
d'Attribution des Marchés*

Soaré DIALLO

Travaux d'ajout de deux cent cinquante (250) cabines aux cabines existantes et de construction de trois cent soixante-huit (368) cabines neuves y compris des dispositifs de lavage de mains dans les villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Banfora, Kaya, Yako, Boussé et Béguedo

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)
N°023/2024/ONEA/DG/SG/PAEA/PforR
Source de Financement : Banque mondiale

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'avis général de passation des marchés et au Plan de Passation des Marchés publics 2024 de l'ONEA.

2. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux d'ajout de deux cent cinquante (250) cabines aux cabines existantes et de construction de trois cent soixante-huit (368) cabines neuves y compris des dispositifs de lavage de mains dans les villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Banfora, Kaya, Yako, Boussé et Béguedo.

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes personnes physiques ou morales agréées (agrément technique Lp exigé aux entreprises locales) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

4. Les travaux sont constitués en dix huit (18) lots :

- Lot 1 : ajouts de 20 cabines type hommes aux cabines existantes dans la ville de Ouagadougou ;
- Lot 2 : ajouts de 26 cabines type hommes aux cabines existantes dans la ville de Ouagadougou ;
- Lot 3 : ajouts de 28 cabines type femmes aux cabines existantes dans la ville de Ouagadougou ;
- Lot 4 : ajouts de 30 cabines type femmes aux cabines existantes dans la ville de Ouagadougou ;
- Lot 5 : ajouts de 40 cabines type hommes aux cabines existantes dans la ville de Bobo Dioulasso ;
- Lot 6 : ajouts de 40 cabines type hommes aux cabines existantes dans la ville de Bobo Dioulasso ;
- Lot 7 : ajouts de 28 cabines type femmes aux cabines existantes dans la ville de Ouagadougou ;
- Lot 8 : ajouts de 24 cabines type hommes aux cabines existantes dans les villes de Yako et Boussé ;
- Lot 9 : ajouts de 14 cabines type femmes aux cabines existantes dans les villes de Yako et Boussé ;
- Lot 10 : construction de 33 cabines neuves correspondant à 09 blocs d'ouvrages d'assainissement y compris dispositifs de lavage de mains dans la ville de Ouagadougou ;
- Lot 11 : construction de 33 cabines neuves correspondant à 09 blocs d'ouvrages d'assainissement y compris dispositifs de lavage de mains dans la ville de Ouagadougou ;
- Lot 12 : construction de 33 cabines neuves correspondant à 09 blocs d'ouvrages d'assainissement y compris dispositifs de lavage de mains dans la ville de Ouagadougou ;
- Lot 13 : construction de 44 cabines neuves correspondant à 12 blocs d'ouvrages d'assainissement y compris dispositifs de lavage de mains dans la ville de Ouagadougou ;
- Lot 14 : construction de 41 cabines neuves correspondant à 11 blocs d'ouvrages d'assainissement y compris dispositifs de lavage de mains dans la ville de Ouagadougou ;
- Lot 15 : construction de 55 cabines neuves correspondant à 15 blocs d'ouvrages d'assainissement y compris dispositifs de lavage de mains dans la ville de Ouagadougou ;
- Lot 16 : construction de 36 cabines neuves correspondant à 6 blocs d'ouvrages d'assainissement y compris dispositifs de lavage de mains dans les villes de Banfora et de Koudougou ;
- Lot 17 : construction de 59 cabines neuves correspondant à 18 blocs d'ouvrages d'assainissement y compris dispositifs de lavage de mains dans la ville de Kaya ;
- Lot 18 : construction de 29 cabines neuves correspondant à 8 blocs d'ouvrages d'assainissement y compris dispositifs de lavage de mains dans les villes de Beguedo et de Yako

Le délai d'exécution est de trois (03) mois par lot (non cumulable).

5. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2023-0273/ PRES-TRANS/PM/MEFP portant modification du décret n°2017-049/PRE/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations dans les bureaux de la Direction Financière sis au siège de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12 (Pissy), Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08, tous les jours ouvrés et aux heures suivantes : de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h à 16h 00mn, du lundi au jeudi et de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 30mn à 16h 30mn les vendredis.

7. Les exigences en matière de qualifications figurent dans les données particulières du Dossier d'Appel d'Offres (cf. DPAO pour les informations détaillées).

8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux dans les bureaux de la Direction Financière au siège de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08 moyennant le paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA par lot.

La méthode de paiement sera en numéraire. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis directement (main à main).

9. Les offres doivent comprendre conformément à l'article 95 du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, une garantie de soumission par lot est de :

Travaux

- lot 01 : trois cent trente mille (330 000) Francs CFA ;
- lot 02 : quatre cent trente mille (430 000) Francs CFA ;
- lot 03 : cinq cent soixante-quinze mille (575 000) Francs CFA ;
- lot 04 : six cent mille (600 000) Francs CFA ;
- lot 05 : six cent cinquante mille (650 000) Francs CFA ;
- lot 06 : six cent cinquante mille (650 000) Francs CFA ;
- lot 07 : cinq cent soixante-quinze (575 000) Francs CFA ;
- lot 08 : quatre cent mille (400 000) Francs CFA ;
- lot 09 : trois cent mille (300 000) Francs CFA ;
- lot 10 : quatre cent mille (400 000) Francs CFA ;
- lot 11 : quatre cent mille (400 000) Francs CFA ;
- lot 12 : quatre cent mille (400 000) Francs CFA ;
- lot 13 : cinq cent cinquante mille (550 000) Francs CFA ;
- lot 14 : cinq cent mille (500 000) Francs CFA ;
- lot 15 : six cent soixante-quinze mille (675 000) Francs CFA ;
- lot 16 : cinq cent mille (500 000) Francs CFA ;
- lot 17 : sept cent cinquante mille (750 000) Francs CFA ;
- lot 18 : quatre cent mille (400 000) Francs CFA.

10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **vendredi 20 décembre 2024 à 09 heures 00** au siège de l'ONEA, salle de conférences du Rez-de-chaussée de la Direction Générale, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12 Pissy, Tél : 25 43 19 00 à 08 – Fax : 25 43 19 11.

Les montants prévisionnels par lot sont ci-dessous :

- Lot 1 : Vingt-deux millions soixante-dix-neuf mille six cent cinquante (22 079 650) FCFA HT-HD
- Lot 2 : Vingt-huit millions sept cent trois mille cinq cent quarante-cinq (28 703 545) FCFA HT-HD
- Lot 3 : Trente-huit millions trois cent seize mille sept cent soixante-neuf (38 316 769) FCFA HT-HD
- Lot 4 : Quarante un millions cinquante-trois mille six cent quatre-vingt-un (41 053 681) FCFA HT-HD
- Lot 5 : Quarante-quatre millions cent cinquante-neuf mille trois cent (44 159 300) FCFA HT-HD
- Lot 6 : Quarante-quatre millions cent cinquante-neuf mille trois cent (44 159 300) FCFA HT-HD
- Lot 7 : Trente-huit millions trois cent seize mille sept cent soixante-neuf (38 316 769) FCFA HT-HD
- Lot 8 : Vingt-six millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent quatre-vingt (26 495 580) FCFA HT-HD
- Lot 9 : Dix-neuf millions cent cinquante-huit mille trois cent quatre-vingt-quatre (19 158 384) FCFA HT-HD
- Lot 10 : Vingt-sept millions trente-un mille trois cent vingt-neuf (27 031 329) FCFA HT-HD
- Lot 11 : Vingt-sept millions trente-un mille trois cent vingt-neuf (27 031 329) FCFA HT-HD
- Lot 12 : Vingt-sept millions trente-un mille trois cent vingt-neuf (27 031 329) FCFA HT-HD
- Lot 13 : Trente-six millions quarante un mille sept cent soixante-douze (36 041 772) FCFA HT-HD
- Lot 14 : Trente-trois millions deux cent quatorze mille cent seize (33 214 116) FCFA HT-HD
- Lot 15 : Quarante-cinq millions cinquante-deux mille deux cent quinze (45 052 215) FCFA HT-HD
- Lot 16 : Trente-deux millions sept cent cinquante millions deux cent quatre-vingt-six (32 750 286) FCFA HT-HD
- Lot 17 : Quarante-huit millions cent soixante-quatorze mille soixante-treize (48 174 073) FCFA HT-HD
- Lot 18 : Vingt-trois millions neuf cent soixante-dix mille quatre cent (23 970 400) FCFA HT-HD

**Le Directeur Général de l'ONEA,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés,**

Flandion Idrissa SOURABIE

Réalisation des travaux de réhabilitation et de bitumage de la route nationale n°29 (RN29) Zabré – Zoaga - Frontière du Ghana (23 km)

Rectificatif du Quotidien N° 4019 du mercredi 27 novembre 2024, page 16 portant sur le montant de l'avoir en liquides ou accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit autre que l'avance de démarrage (colonne 3 du tableau au paragraphe 6)

**Avis d'Appel d'Offres International
N°2024/009/Agetib/DG/DM
(Processus d'Appel d'Offres à deux Enveloppes Sans
Préqualification)**

PAYS : Burkina Faso

NOM DU PROJET : Projet Régional de Corridor Economique Lomé - Ouagadougou-Niamey (PCE-LON)

MAÎTRE D'OUVRAGE : Ministère des Infrastructures

N° DU FINANCEMENT : Crédit IDA N°D6967-BF et Don N°D8910-BF

NOM DU MARCHÉ : Travaux de réhabilitation et de bitumage de la route nationale n°29 (RN29) Zabré - Zoaga - Frontière du Ghana (23 km)

RÉFÉRENCE DE L'AOI : N°2024/009/Agetib/DG/DM

ÉMIS LE : 25 novembre 2024

REFERENCE STEP : BF-HYDROMET-430146-CW-RFB

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif aux travaux de réhabilitation et de bitumage de la route nationale n°29 (RN29) Zabré – Zoaga - Frontière du Ghana (23 km). Pour ce marché, l'Emprunteur devra utiliser pour les paiements la méthode de décaissement intitulée « Paiement Direct », telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour les Financements de Projets d'Investissements.

2. L'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina, agissant en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué (MOD) pour la mise en œuvre dudit projet, sollicite pour le compte du Projet Régional de Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON), des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter lesdits travaux constitués en un **(01) lot unique**.

Le délai d'exécution des travaux est de quinze (15) mois y compris la saison pluvieuse estimée à trois (03) mois par an (juillet à septembre).

La marge de préférence ne s'applique pas.

La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en utilisant un Appel d'Offres tel que défini dans le « Règlement de Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en septembre 2023 (« le Règlement de Passation de Marchés ») et ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation de Marchés.

3. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-dessous et examiner le Dossier d'Appel d'Offres **tous les jours ouvrables aux horaires ci-après : le matin de 7 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et l'après-midi de 13 heures à 16 heures**.

4. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA ou 153 Euros**, correspondant au prix de vente non remboursable du dossier. La méthode de paiement se fera par dépôt direct du montant d'achat du dossier sur le compte bancaire n° **01001 00100053312-10** ouvert au nom de **Agetib à BSIC-Burkina**. Le retrait du dossier se fera auprès de la Direction des marchés de l'Agetib sur

présentation de la quittance de versement du montant d'achat du DAO.

5. Les soumissions doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **mercredi 15 janvier 2025 à 10 heures 00 minute**. La remise des soumissions par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute Soumission reçue en retard sera écartée. Les enveloppes extérieures de l'Offre marquées « ORIGINAL DE L'OFFRE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaite assister à l'ouverture des plis à l'adresse indiquée ci-dessous le **mercredi 15 janvier 2025 à 10 heures 15 minutes TU**. Toutes les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIÈRE » demeureront non-ouvertes et seront conservées dans un lieu sûr par le Maître d'Ouvrage jusqu'à la seconde ouverture publique des Offres.

6. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant de **deux cent trente-cinq millions (235 000 000) francs CFA**.

Les exigences en matière de qualifications figurant à la section III du DAO sont résumées dans le tableau suivant :

Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des trois (03) dernières années ou depuis la création de l'entreprise	Avoir exécuté au cours des cinq (05) dernières années à compter du 1er janvier 2019, deux (02) marchés de construction ou de réhabilitation de routes bitumées spécifiés à la section III du DAOI	Avoir en liquides ou accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit autre que l'avance de démarrage
14 000 000 000	7 500 000 000	2 800 000 000
Disposer du matériel essentiel et du personnel clé spécifié dans la section III- Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres. Voir le DPAO pour des informations plus détaillées		

7. Les Offres doivent être accompagnées d'une Déclaration relative à l'Exploitation et aux Abus Sexuels (EAS) et/ou au Harcèlement Sexuel (HS).

8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgaration des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Adresse :
Direction Générale de l'Agetib, 11 BP 1912 Ouagadougou CMS 11, Secteur 52, Avenue Mouammar KADHAFI ;
Tél. : (+226) 25 37 72 23/24
Email : infos@agetib.bf cc à : ikabre@agetib.bf et myougbare@agetib.bf
Site web : www.agetib.net

Le Directeur Général de l'Agetib

Olo Franck Hervé KANSIE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

AGENCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU BURKINA

Appel d'Offres National Accéléré N°2024/003/Agetib/DG/DM pour la réalisation des travaux de réhabilitation et d'aménagement d'environ 75 km de pistes rurales dans la commune de Koudougou dans la région du centre-ouest en quatre (04) lots

ADDITIF N°01

Le Directeur Général de l'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib), président de la Commission d'Attribution des Marchés, informe les soumissionnaires à l'avis d'Appel d'Offres National Accéléré N°2024/003/Agetib/DG/DM pour la réalisation des travaux de réhabilitation et d'aménagement d'environ 75 km de pistes rurales dans la commune de Koudougou dans la région du centre-ouest en quatre (04) lots, paru dans la revue des marchés publics n°4010 du 14 novembre 2024, que des modifications ont été faites sur les modèles de garanties au niveau de la Section X. Formulaires du Marché du Dossier d'Appel d'Offres.

En effet les dates d'échéances des garanties ont été revue comme suit :

- Page 307 du DAO, Modèle de garantie de bonne exécution Option 1 (garantie bancaire), avant dernier paragraphe :

Au lieu de :

La présente garantie expire au plus tard le _____ [insérer la date] jour de _____ [insérer le mois] _____ [insérer l'année], et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard, à l'adresse figurant ci-dessus.

Lire :

La présente garantie expire au plus tard vingt-huit (28) jours suivant la date de réception provisoire et de la date de la constitution de la garantie du parfait achèvement s'il y a lieu. Toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard, à l'adresse figurant ci-dessus.

- Page 309 du DAO, Modèle de garantie de performance environnementale et sociale (ES) (garantie bancaire), avant dernier paragraphe :

Au lieu de :

La présente garantie expire au plus tard le _____ [insérer la date] jour de _____ [insérer le mois] _____ [insérer l'année], et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard, à l'adresse figurant ci-dessus.

Lire :

La présente garantie expire au plus tard vingt-huit (28) jours suivant la date de réception provisoire, et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard, à l'adresse figurant ci-dessus.

- Page 310 du DAO, Modèle de garantie de restitution d'avance (garantie bancaire sur demande), dernier paragraphe

Au lieu de :

La présente garantie expire au plus tard à la première des dates suivantes : à la réception d'une copie du décompte indiquant que 90 (quatre-vingt-dix) pourcent du Montant du Marché (à l'exclusion des sommes à valoir) ont été approuvés pour paiement, ou à la date suivante : _____. En conséquence, toute demande de paiement au titre de cette Garantie doit nous parvenir à cette date au plus tard.

Lire :

La présente garantie demeurera valable jusqu'au remboursement intégral de l'avance. En conséquence, toute demande de paiement au titre de cette Garantie doit nous parvenir à cette date au plus tard.

- Page 312 du DAO, Modèle de garantie émise en remplacement de la retenue de garantie (garantie bancaire sur demande), dernier paragraphe :

Au lieu de :

La présente garantie expire au plus tard à la date suivante : _____. Toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.

Lire :

La présente garantie expire au plus tard à la date suivante : vingt-huit (28) jours après la réception définitive. Toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.

La date de dépôt des offres prévue le **mercredi 04 décembre 2024** à 09 heures 00 minute reste inchangée.

Le Directeur Général,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Olo Franck Hervé KANSIE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

AGENCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU BURKINA

Appel d'Offres National Accéléré N°2024/004/Agetib/DG/DM pour la réalisation des travaux de réhabilitation et d'aménagement d'environ 75 km de pistes rurales dans la commune de Koudougou dans la région du Centre-Ouest en quatre (04) lots

ADDITIF N°01

Le Directeur Général de l'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib), président de la Commission d'Attribution des Marchés, informe les soumissionnaires à l'avis d'Appel d'Offres National Accéléré N°2024/004/Agetib/DG/DM pour la réalisation des travaux de réhabilitation et d'aménagement d'environ 75 km de pistes rurales dans la commune de Koudougou dans la région du Centre-Ouest en quatre (04) lots, paru dans la revue des marchés publics n°4010 du 14 novembre 2024, que des modifications ont été faites sur les modèles de garanties au niveau de la Section X. Formulaire du Marché du Dossier d'Appel d'Offres.

En effet les dates d'échéances des garanties ont été revues comme suit :

- Page 328 du DAO, Modèle de garantie de bonne exécution Option 1 (garantie bancaire), avant dernier paragraphe :
Au lieu de :
La présente garantie expire au plus tard le _____ [insérer la date] jour de ____ [insérer le mois] ____ [insérer l'année], et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard, à l'adresse figurant ci-dessus.
Lire :
La présente garantie expire au plus tard vingt-huit (28) jours suivant la date de réception provisoire et de la date de la constitution de la garantie du parfait achèvement s'il y a lieu. Toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard, à l'adresse figurant ci-dessus.
 - Page 331 du DAO, Modèle de garantie de performance environnementale et sociale (ES) (garantie bancaire), avant dernier paragraphe :
Au lieu de :
La présente garantie expire au plus tard le _____ [insérer la date] jour de _____ [insérer le mois] _____ [insérer l'année], et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard, à l'adresse figurant ci-dessus.
Lire :
La présente garantie expire au plus tard vingt-huit (28) jours suivant la date de réception provisoire, et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard, à l'adresse figurant ci-dessus.
 - Page 332 du DAO, Modèle de garantie de restitution d'avance (garantie bancaire sur demande), dernier paragraphe
Au lieu de :
La présente garantie expire au plus tard à la première des dates suivantes : à la réception d'une copie du décompte indiquant que 90 (quatre-vingt-dix) pourcent du Montant du Marché (à l'exclusion des sommes à valoir) ont été approuvés pour paiement, ou à la date suivante : _____. En conséquence, toute demande de paiement au titre de cette Garantie doit nous parvenir à cette date au plus tard.
Lire :
La présente garantie demeurera valable jusqu'au remboursement intégral de l'avance. En conséquence, toute demande de paiement au titre de cette Garantie doit nous parvenir à cette date au plus tard.
 - Page 334 du DAO, Modèle de garantie émise en remplacement de la retenue de garantie (garantie bancaire sur demande), dernier paragraphe :
Au lieu de :
La présente garantie expire au plus tard à la date suivante : _____. Toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.
Lire :
La présente garantie expire au plus tard à la date suivante : vingt-huit (28) jours après la réception définitive. Toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.
- La date de dépôt des offres prévue le **mercredi 04 décembre 2024** à 09 heures 00 minute reste inchangée.

Le Directeur Général,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Olo Franck Hervé KANSIE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

AGENCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU BURKINA

Appel d'Offres National Accéléré N°2024/005/Agetib/DG/DM pour la réalisation des travaux de réhabilitation et d'aménagement d'environ 100 km de pistes rurales dans la commune de Réo dans la région du Centre-Ouest en sept (07) lots

ADDITIF N°01

Le Directeur Général de l'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib), président de la Commission d'Attribution des Marchés, informe les soumissionnaires à l'avis d'Appel d'Offres National Accéléré N°2024/005/Agetib/DG/DM pour la réalisation des travaux de réhabilitation et d'aménagement d'environ 100 km de pistes rurales dans la commune de Réo dans la région du Centre-Ouest en sept (07) lots, paru dans la revue des marchés publics n°4010 du **14 novembre 2024**, que des modifications ont été faites sur les modèles de garanties au niveau de la Section X. Formulaires du Marché du Dossier d'Appel d'Offres.

En effet les dates d'échéances des garanties ont été revues comme suit :

- Page 340 du DAO, Modèle de garantie de bonne exécution Option 1 (garantie bancaire), avant dernier paragraphe :
Au lieu de :
La présente garantie expire au plus tard le _____ [insérer la date] jour de ____ [insérer le mois] ____ [insérer l'année], et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard, à l'adresse figurant ci-dessus.
Lire :
La présente garantie expire au plus tard vingt-huit (28) jours suivant la date de réception provisoire et de la date de la constitution de la garantie du parfait achèvement s'il y a lieu. Toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard, à l'adresse figurant ci-dessus.
 - Page 343 du DAO, Modèle de garantie de performance environnementale et sociale (ES) (garantie bancaire), avant dernier paragraphe :
Au lieu de :
La présente garantie expire au plus tard le _____ [insérer la date] jour de _____ [insérer le mois] _____ [insérer l'année], et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard, à l'adresse figurant ci-dessus.
Lire :
La présente garantie expire au plus tard vingt-huit (28) jours suivant la date de réception provisoire, et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard, à l'adresse figurant ci-dessus.
 - Page 345 du DAO, Modèle de garantie de restitution d'avance (garantie bancaire sur demande), dernier paragraphe
Au lieu de :
La présente garantie expire au plus tard à la première des dates suivantes : à la réception d'une copie du décompte indiquant que 90 (quatre-vingt-dix) pourcent du Montant du Marché (à l'exclusion des sommes à valoir) ont été approuvés pour paiement, ou à la date suivante : _____. En conséquence, toute demande de paiement au titre de cette Garantie doit nous parvenir à cette date au plus tard.
Lire :
La présente garantie demeurera valable jusqu'au remboursement intégral de l'avance. En conséquence, toute demande de paiement au titre de cette Garantie doit nous parvenir à cette date au plus tard.
 - Page 347 du DAO, Modèle de garantie émise en remplacement de la retenue de garantie (garantie bancaire sur demande), dernier paragraphe :
Au lieu de :
La présente garantie expire au plus tard à la date suivante : _____. Toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.
Lire :
La présente garantie expire au plus tard à la date suivante : vingt-huit (28) jours après la réception définitive. Toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.
- La date de dépôt des offres prévue le **jeudi 05 décembre 2024** à 09 heures 00 minute reste inchangée.

Le Directeur Général,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Ollou Franck Hervé KANSIE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

AGENCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU BURKINA

Appel d'Offres National Accéléré N°2024/006/Agetib/DG/DM pour la réalisation des travaux de réhabilitation et d'aménagement d'environ 100 km de pistes rurales dans la commune de Koupela, dans la région du Centre-Est en six (06) lots

ADDITIF N°01

Le Directeur Général de l'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib), président de la Commission d'Attribution des Marchés, informe les soumissionnaires à l'avis d'Appel d'Offres National Accéléré N°2024/006/Agetib/DG/DM pour la réalisation des travaux de réhabilitation et d'aménagement d'environ 100 km de pistes rurales dans la commune de Koupela, dans la région du Centre-Est en six (06) lots, paru dans la revue des marchés publics n°4010 du **14 novembre 2024**, que des modifications ont été faites sur les modèles de garanties au niveau de la Section X. Formulaires du Marché du Dossier d'Appel d'Offres.

En effet les dates d'échéances des garanties ont été revues comme suit :

- Page 337 du DAO, Modèle de garantie de bonne exécution Option 1 (garantie bancaire), avant dernier paragraphe :
Au lieu de :
La présente garantie expire au plus tard le _____ [insérer la date] jour de ____ [insérer le mois] ____ [insérer l'année], et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard, à l'adresse figurant ci-dessus.
Lire :
La présente garantie expire au plus tard vingt-huit (28) jours suivant la date de réception provisoire et de la date de la constitution de la garantie du parfait achèvement s'il y a lieu. Toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard, à l'adresse figurant ci-dessus.
 - Page 339 du DAO, Modèle de garantie de performance environnementale et sociale (ES) (garantie bancaire), avant dernier paragraphe :
Au lieu de :
La présente garantie expire au plus tard le _____ [insérer la date] jour de _____ [insérer le mois] _____ [insérer l'année], et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard, à l'adresse figurant ci-dessus.
Lire :
La présente garantie expire au plus tard vingt-huit (28) jours suivant la date de réception provisoire, et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard, à l'adresse figurant ci-dessus.
 - Page 341 du DAO, Modèle de garantie de restitution d'avance (garantie bancaire sur demande), avant dernier paragraphe
Au lieu de :
La présente garantie expire au plus tard à la première des dates suivantes : à la réception d'une copie du décompte indiquant que 90 (quatre-vingt-dix) pourcent du Montant du Marché (à l'exclusion des sommes à valoir) ont été approuvés pour paiement, ou à la date suivante : _____. En conséquence, toute demande de paiement au titre de cette Garantie doit nous parvenir à cette date au plus tard.
Lire :
La présente garantie demeurera valable jusqu'au remboursement intégral de l'avance. En conséquence, toute demande de paiement au titre de cette Garantie doit nous parvenir à cette date au plus tard.
 - Page 343 du DAO, Modèle de garantie émise en remplacement de la retenue de garantie (garantie bancaire sur demande), avant dernier paragraphe :
Au lieu de :
La présente garantie expire au plus tard à la date suivante : _____. Toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.
Lire :
La présente garantie expire au plus tard à la date suivante : vingt-huit (28) jours après la réception définitive. Toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.
- La date de dépôt des offres prévue le **jeudi 05 décembre 2024** à 09 heures 00 minute reste inchangée.

Le Directeur Général,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Olo Franck Hervé KANSIE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

AGENCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU BURKINA

Appel d'Offres National Accéléré N°2024/007/Agetib/DG/DM pour la réalisation des travaux de réhabilitation et d'aménagement d'environ 75 km de pistes rurales dans la commune de Pouytenga dans la région du Centre-Est en six (06) lots

ADDITIF N°01

Le Directeur Général de l'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib), président de la Commission d'Attribution des Marchés, informe les soumissionnaires à l'avis d'Appel d'Offres National Accéléré N°2024/007/Agetib/DG/DM pour la réalisation des travaux de réhabilitation et d'aménagement d'environ 75 km de pistes rurales dans la commune de Pouytenga dans la région du Centre-Est en six (06) lots, paru dans la revue des marchés publics n°4010 du 14 novembre 2024, que des modifications ont été faites sur les modèles de garanties au niveau de la Section X. Formulaires du Marché du Dossier d'Appel d'Offres.

En effet les dates d'échéances des garanties ont été revues comme suit :

- Page 335 du DAO, Modèle de garantie de bonne exécution Option 1 (garantie bancaire), avant dernier paragraphe :
Au lieu de :
La présente garantie expire au plus tard le _____ [insérer la date] jour de ____ [insérer le mois] ____ [insérer l'année], et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard, à l'adresse figurant ci-dessus.
Lire :
La présente garantie expire au plus tard vingt-huit (28) jours suivant la date de réception provisoire et de la date de la constitution de la garantie du parfait achèvement s'il y a lieu. Toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard, à l'adresse figurant ci-dessus.
 - Page 337 du DAO, Modèle de garantie de performance environnementale et sociale (ES) (garantie bancaire), avant dernier paragraphe :
Au lieu de :
La présente garantie expire au plus tard le _____ [insérer la date] jour de _____ [insérer le mois] _____ [insérer l'année], et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard, à l'adresse figurant ci-dessus.
Lire :
La présente garantie expire au plus tard vingt-huit (28) jours suivant la date de réception provisoire, et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard, à l'adresse figurant ci-dessus.
 - Page 338 du DAO, Modèle de garantie de restitution d'avance (garantie bancaire sur demande), avant dernier paragraphe
Au lieu de :
La présente garantie expire au plus tard à la première des dates suivantes : à la réception d'une copie du décompte indiquant que 90 (quatre-vingt-dix) pourcent du Montant du Marché (à l'exclusion des sommes à valoir) ont été approuvés pour paiement, ou à la date suivante : _____. En conséquence, toute demande de paiement au titre de cette Garantie doit nous parvenir à cette date au plus tard.
Lire :
La présente garantie demeurera valable jusqu'au remboursement intégral de l'avance. En conséquence, toute demande de paiement au titre de cette Garantie doit nous parvenir à cette date au plus tard.
 - Page 340 du DAO, Modèle de garantie émise en remplacement de la retenue de garantie (garantie bancaire sur demande), avant dernier paragraphe :
Au lieu de :
La présente garantie expire au plus tard à la date suivante : _____. Toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.
Lire :
La présente garantie expire au plus tard à la date suivante : vingt-huit (28) jours après la réception définitive. Toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.
- La date de dépôt des offres prévue le **vendredi 06 décembre 2024** à 09 heures 00 minute reste inchangée.

Le Directeur Général,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Ollo Franck Hervé KANSIE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

AGENCE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU BURKINA

Appel d'Offres National Accéléré N°2024/008/Agetib/DG/DM pour la réalisation des travaux de réhabilitation et d'aménagement d'environ 75 km de pistes rurales dans la commune de Yargo dans la région du Centre-Est en cinq (05) lots

ADDITIF N°01

Le Directeur Général de l'Agence des Travaux d'Infrastructures du Burkina (Agetib), président de la Commission d'Attribution des Marchés, informe les soumissionnaires à l'avis d'Appel d'Offres National Accéléré N°2024/008/Agetib/DG/DM pour la réalisation des travaux de réhabilitation et d'aménagement d'environ 75 km de pistes rurales dans la commune de Yargo dans la région du Centre-Est en cinq (05) lots, paru dans la revue des marchés publics n°4010 du **14 novembre 2024**, que des modifications ont été faites sur les modèles de garanties au niveau de la Section X. Formulaires du Marché du Dossier d'Appel d'Offres.

En effet les dates d'échéances des garanties ont été revues comme suit :

- Page 347 du DAO, Modèle de garantie de bonne exécution Option 1 (garantie bancaire), avant dernier paragraphe :
Au lieu de :
La présente garantie expire au plus tard le _____ [insérer la date] jour de ____ [insérer le mois] ____ [insérer l'année], et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard, à l'adresse figurant ci-dessus.
Lire :
La présente garantie expire au plus tard vingt-huit (28) jours suivant la date de réception provisoire et de la date de la constitution de la garantie du parfait achèvement s'il y a lieu. Toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard, à l'adresse figurant ci-dessus.
- Page 349 du DAO, Modèle de garantie de performance environnementale et sociale (ES) (garantie bancaire), avant dernier paragraphe :
Au lieu de :
La présente garantie expire au plus tard le _____ [insérer la date] jour de _____ [insérer le mois] _____ [insérer l'année], et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard, à l'adresse figurant ci-dessus.
Lire :
La présente garantie expire au plus tard vingt-huit (28) jours suivant la date de réception provisoire, et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard, à l'adresse figurant ci-dessus.
- Page 351 du DAO, Modèle de garantie de restitution d'avance (garantie bancaire sur demande), avant dernier paragraphe
Au lieu de :
La présente garantie expire au plus tard à la première des dates suivantes : à la réception d'une copie du décompte indiquant que 90 (quatre-vingt-dix) pourcent du Montant du Marché (à l'exclusion des sommes à valoir) ont été approuvés pour paiement, ou à la date suivante : _____. En conséquence, toute demande de paiement au titre de cette Garantie doit nous parvenir à cette date au plus tard.
Lire :
La présente garantie demeurera valable jusqu'au remboursement intégral de l'avance. En conséquence, toute demande de paiement au titre de cette Garantie doit nous parvenir à cette date au plus tard.
- Page 353 du DAO, Modèle de garantie émise en remplacement de la retenue de garantie (garantie bancaire sur demande), avant dernier paragraphe :
Au lieu de :
La présente garantie expire au plus tard à la date suivante : _____. Toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.
Lire :
La présente garantie expire au plus tard à la date suivante : vingt-huit (28) jours après la réception définitive. Toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.

La date de dépôt des offres prévue le **vendredi 06 décembre 2024** à 09 heures 00 minute reste inchangée.

Le Directeur Général,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Ollo Franck Hervé KANSIE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

AGEM-DEVELOPPEMENT

Travaux de constructions et de réhabilitations/extensions de divers centres de formation professionnelle au profit du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accélééré (AAOOA)
N° 2024/009/MSJE/AGEM-D
Financement : budget CAST-AFP

- Le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi (MSJE) a obtenu dans le cadre de l'Appui à la Politique Sectorielle d'Enseignement et de Formation Technique et Professionnelle (APOSE/EFTP) des fonds, afin de financer la formation professionnelle à travers le Compte d'Affectation Spéciale du Trésor-Appui à la Formation Professionnelle (CAST-AFP), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
- AGEM-Développement, agissant à sa qualité de Maître d'Ouvrage Délégué pour le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi (MSJE) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

LOTS	PROVINCE	COMMUNES	SITES	OUVRAGES A REALISER
1	Bougouriba	Diébougou	CPFP de Diébougou	Travaux de construction d'un bloc pédagogique à usage d'atelier de coupe-couture (atelier pratique, magasin + bureau formateurs)
		Diébougou	CPR de Bapla	Travaux de construction d'un atelier de production de beurre de karité
2	Kouritenga	Koupéla	CPFP de Koupéla	Travaux de construction d'un bloc pédagogique à usage d'atelier d'électricité (atelier pratique, salle de cours théoriques, magasin + bureau formateurs) et les travaux de construction de 10 Boxes d'installation électrique
	Bazèga	Kombissiri	CPR de Bissiri	Travaux de construction d'un atelier de production de jus de fruits et de réhabilitation d'un forage existant
3	Léraba	Sindou	CPFP de Sindou	Travaux de construction d'un bloc pédagogique à usage d'atelier d'électricité (atelier pratique, salle de cours théoriques, magasin + bureau formateurs) et les travaux de construction d'un Magasin central + 10 Boxes d'installation électrique
4	Kadiogo	Ouagadougou	Lycée Professionnel Yennega (LPY) de Ouagadougou	Travaux de réhabilitation et de construction des ateliers de coiffure et de soins esthétiques
5	Houet	Bobo-Dioulasso	Centre Régional de Formation Professionnelle (CRFP) de Bobo-Dioulasso	Travaux de réhabilitations, de modifications et de constructions de nouveaux bâtiments

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert accéléré tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de AGEM-Développement ; Email : agemd.bf@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après au Secrétariat de AGEM-Développement sis Rue 7.05 secteur 7 Porte 160 – 10 BP 269 Ouagadougou 10 BURKINA FASO – Tél. : 25 31 40 40 / 73 07 01 01 – Email : agemd.bf@gmail.com du lundi au vendredi de 7 heures 30 minutes à 16 heures 00.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

Lots	Agrément technique
1, 2, 3 et 4	B2 minimum
5	B3 minimum

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de :

Lots	Montants en FCFA TTC
3	75 000
1, 2 et 4	150 000
5	200 000

à l'adresse mentionnée ci-après Secrétariat de AGEM-Développement. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par remise main à main.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au Secrétariat de AGEM-Développement au plus tard le **10 Décembre 2024 à 09 heures 00 TU** en un (01) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Travaux

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

Lots	Garantie de soumission /Lot en FCFA
1	3 100 000
2	3 350 000
3	1 700 000
4	3 100 000
5	8 100 000

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **Mardi, 10 Décembre 2024 à 09 heures 00 TU** dans la Salle de réunion de AGEM-Développement à l'adresse suivante : Ouagadougou, Samandin, Rue 7.05 secteur 7, Porte 160, 10 BP 269 Ouagadougou 10.

11. AGEM Développement se réserve le droit de ne donner une suite à toute ou à une partie de cet appel d'offres.

NB : Le montant prévisionnel des travaux est de :

- Lot 1 : 101 757 220 FCFA TTC ;
- Lot 2 : 110 881 726 FCFA TTC ;
- Lot 3 : 55 466 049 FCFA TTC ;
- Lot 4 : 103 082 847 FCFA TTC ;
- Lot 5 : 269 858 998 FCFA TTC.

Jean Urbain KORSAGA

Le Manager Principal, Président de la Commission
d'attribution des marchés de AGEM-Développement

Constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires à consulter pour les demandes de cotations du Ministère des Affaires, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Étrérier

Avis d'appel à manifestation d'intérêt n°2025-01/MAECRBE/SG/DMP

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de passation des marchés publics (PPM) Exercice 2025, le Ministère des Affaires, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Étrérier (MAECRBE) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires qualifiés dans les différents domaines à consulter pour les demandes de cotations.
2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires / consultants que le MAECRBE pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour les travaux et l'acquisition de biens et services.
3. La liste qui sera constituée est valable pour l'exercice budgétaire 2025.
4. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défailants, et spécialisées dans les domaines ci-après :
Lot1 : Fournitures et équipements ;
Lot2 : Prestations de service ;
Lot3 : Travaux.
5. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires à consulter pour les demandes de cotations du MAECRBE ».
6. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :
 - L'identité de la personne pouvant engager l'entreprise et sa fonction ;
 - Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat souscrit
 - Le domaine principal des activités ;
 - Une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques indiquant qualification et les compétences du domaine d'intervention choisi ;
 - Une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
 - Les agréments techniques dans les domaines exigés;
 - Un contact téléphonique permanent ;
 - Adresse complète et exacte
7. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services auprès des structures du MAECREBE sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.
Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Direction des marchés publics (DMP) du Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Étrérier 2e étage porte 222 ou 224 du bâtiment R+3; Boîte postale : 03 BP 7038 Ouagadougou 03, Numéro de téléphone : 25 32 47 32 poste 387
8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard **le vendredi 06 décembre 2024 à 09 heures 00 minute.**
Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine principal d'intervention des candidats.
9. Le MAECRBE se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'attribution des marchés

Moïse OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite des Arts,
des lettres et de la Communication

Actualisation du répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'exercice 2025

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N°2024-01/INHEI/DG/PRM

Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés (PPM), exercice 2025, l'Institut des Hautes Etudes Internationales (INHEI) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de l'actualisation de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'exercice 2025. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/ Fournisseurs/ Consultants que l'INHEI pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour la réalisation de travaux, la fourniture des biens et services et la réalisation de services de prestations intellectuelles.

Peuvent soumissionner les personnes ou les entreprises spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

- Produits d'entretien et de nettoyage ;
- Acquisitions de matériel de bureau ;
- Acquisitions de mobilier de bureau ;
- Consommables informatiques ;
- Imprimés administratifs et fournitures de bureau ;
- Petits matériels et outillages ;
- Etudes et prestation de services ;
- Billets d'avion ;
- Location de bâtiments ;
- Entretien réparation et maintenance de biens immobiliers ;
- Entretien, réparation et maintenance des biens mobiliers ;
- Visite technique, entretien, réparation et maintenance du matériel roulant ;
- Autres entretiens et réparations ;
- Assurances du matériel roulant ;
- Etudes et recherches ;
- Documentation générale ;
- Formation du personnel ;
- Journaux ;
- Couvertures médiatiques, insertion des avis et communiqués ;
- Catalogues, imprimés publicitaires et banderoles ;
- Editions de documents ;
- Communication téléphonique et données mobiles ;
- Gardiennage et surveillance des locaux ;
- Nettoyage des locaux ;
- Restauration ;
- Matériel informatique ;
- Groupe électrogène ;
- Matériel de bureau ;
- Mobilier de bureau ;
- Installation de forage ;
- Suivi-contrôle de travaux.

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales en règle vis-à-vis de l'administration, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension.

Les Candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt » en précisant le domaine concerné. Les offres devront comporter les informations et les pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- Le domaine principal de soumission ;
- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- La description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier pour les personnes morales ;
- Une copie du certificat d'immatriculation d'Identifiant Financier Unique (IFU) ;
- Une copie de l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

Les entreprises ayant déjà déposé des offres auprès de l'INHEI sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, les éventuels soumissionnaires sont priés de s'adresser à la Personne responsable des marchés de l'INHEI sis à Ioumbila, 06 BP 9312 Ouagadougou 06, Tél : 25 40 79 82 / 70 08 07 27.

Les manifestations d'intérêt devront être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard **le 10/12/2024 à 16h00**. L'INHEI se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

LINGANI Karim

Constitution d'un répertoire de prestataires et fournisseurs à consulter pour les demandes de cotation au profit de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2024-002/MEF/CAB/CENTIF du 25/11/2024**

Dans le cadre de l'exécution de son budget, gestion 2025, la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) lance un avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire de prestataires et de fournisseurs à consulter pour les demandes de cotation conformément aux dispositions du décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 portant modification du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

1. Financement :

Le financement des prestations est assuré par : le budget de la CENTIF, gestion 2025.

2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Description des prestations :

La nature des prestations est composée comme suit :

- Lot 1 : Entretien et nettoyage des locaux ;
- Lot 2 : Prestation de gardiennage ;
- Lot 3 : Fourniture de pause-café, de pause-déjeuner et location de salle pour les formations, séminaires et conférences ;
- Lot 4 : Edition du rapport d'activités et autres documents ;
- Lot 5 : Entretien, réparation et maintenance de matériels roulants ;
- Lot 6 : Entretien et maintenance de l'ascenseur ;
- Lot 7 : Fourniture et installation de matériels électriques ;
- Lot 8 : Entretien et réparation de la plomberie ;
- Lot 9 : Acquisition d'imprimés et de fournitures de bureau ;
- Lot 10 : Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage ;
- Lot 11 : Acquisition de matériels informatiques ;
- Lot 12 : Acquisition de matériels de bureau ;
- Lot 13 : Acquisition de consommables informatiques ;
- Lot 14 : Entretien et maintenance de climatiseurs ;
- Lot 15 : Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques ;
- Lot 16 : Fourniture de billets d'avion par les agences de voyage ;
- Lot 17 : Entretien et maintenance du groupe électrogène ;
- Lot 18 : Entretien et maintenance des photocopieurs ;
- Lot 19 : Entretien et maintenance de matériels de bureau.

4. Composition du dossier de manifestation d'intérêt :

Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le lot pour lequel le candidat souscrit ;
Une copie de la déclaration du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;
Un certificat de non faillite ;
Une description du domaine principal d'activités ;
L'acte d'autorisation ou l'agrément technique du domaine s'il y a lieu ;
Une adresse complète : Téléphone, boîte postale, Email, Fax etc.
N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entraînera le rejet de l'offre.

5. Dépôts des offres et ouvertures des plis :

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française, en deux exemplaires dont un (1) original obligatoire et une (01) copie

devront être déposées sous plis fermé au Secrétariat du Secrétaire Général de la CENTIF à l'adresse ci-après : Rue : Avenue Yennega, porte 2041, Siège de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 6262 OUAGA 01, Pays : Burkina Faso, Numéro de téléphone : (+226) 78 55 32 55, avec la mention « manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire de prestataires et de fournisseurs au profit de la CENTIF » au plus tard le **09/12/2024 à 9 heures 00**. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires et des fournisseurs. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la CENTIF ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Informations supplémentaires :

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés de la CENTIF aux heures ouvrables de l'administration publique et dont l'adresse est la suivante : Rue : Avenue Yennega, porte 2041, Siège de la CENTIF, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 6262 OUAGA 01, Pays : Burkina Faso, Numéro de téléphone : (+226) 78 55 32 55.

7. Réserves

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

La Personne Responsable des Marchés

Innocent TIENDREBEOGO

Constitution d'une base de données de fournisseurs et prestataires de l'Agence nationale de biosécurité (ANB) pour l'année 2025

**Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt
N°2024-02/MESRI/SG/ANB/DG/PRM**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM) 2025, l'Agence nationale de biosécurité (ANB) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des prestataires à consulter pour les demandes de cotation, année 2025.

2. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires que l'ANB pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes (demande de cotation) pour la réalisation des travaux et la fourniture des biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les entreprises ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants, et spécialisées dans les domaines ci-après

I- FOURNITURES	II-EQUIPEMENTS	III- PRESTATIONS DE SERVICES	IV- TRAVAUX
1-Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage	1- Acquisition de petits matériels et outillage	1-Location de salles	1-Construction du local de stockage
2-Acquisition de consommables informatiques	2- Acquisition de matériel de sonorisation et d'appareil photo	2-Entretien - Réparations et maintenances de biens immobiliers	
3-Acquisition de fourniture de bureau et d'imprimés administratifs	3-Acquisition de mobilier de bureau	3-Entretien et réparation du matériel informatique et péri-informatique	
4-Acquisition de produits alimentaires	4-Acquisition de matériel de bureau	4-Entretien - Réparations et maintenances de matériels roulants	
5-Acquisition de billets d'avion	5-Acquisition de matériel informatique et péri-informatique	5-Entretien et maintenance des équipements du laboratoire	
		6-Entretien et réparation du groupe électrogène	
		7-Abonnement et livraison de journaux	
		8-Confection d'outils de communication	
		9-Gardiennage des locaux de l'ANB	
		10-Nettoyage des locaux de l'ANB	
		11-Fourniture de pause- café et pause déjeuner	
		12-Prestation de déménagement	
		13-Couverture médiatique	
	6-Confection et installation de totem		

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous plis fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des prestataires de l'ANB 2025 ».

4. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :
- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'Agence nationale de biosécurité ;
 - le domaine principal de soumission ;
 - une présentation de l'entreprise indiquant l'adresse complète, la situation géographique;
 - une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
 - un certificat de non faillite ;
 - l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
 - un contact téléphonique permanent.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés de l'ANB à l'adresse ci-après : Personne Responsable des Marchés ,2e étage, bâtiment de l'imprimerie de l'avenir sur le boulevard Tensoba, de 7h30 mn à 16 h 00 mn du lundi au jeudi et de 7 h 30 mn à 16 h 30 mn les vendredis tous les jours ouvrés.

A l'Attention de : Personne Responsable des Marchés
Ville : Ville Ouagadougou
Pays : Burkina Faso
Numéro de téléphone : (+226) 78 62 30 99.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **vendredi 06 novembre 2024 à 15 heures 00 minutes**.

La liste des prestataires sera constituée sur la base des activités principales des candidats.

7. L'Agence nationale de biosécurité se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**La Personne Responsable des Marchés
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Issiaka ROAMBA

AGENCE POUR LA PROMOTION DES EXPORTATIONS DU BURKINA

Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services de l'AGENCE POUR LA PROMOTION DES EXPORTATIONS DU BURKINA (APEX-Burkina) au titre de l'année 2025

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2025-001/MICA/SG/APEX-B/DG/PRM du 25 novembre 2024**

1. Dans le cadre de l'exécution de son Plan de passation des marchés au titre de l'année 2025, l'AGENCE POUR LA PROMOTION DES EXPORTATIONS DU BURKINA (APEX-Burkina) souhaite recevoir des candidatures pour la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services suivant leurs domaines d'activités, à l'effet d'en disposer dans le cadre des procédures de passation qui ne requièrent pas la publication d'un avis d'appel à candidature, notamment la procédure de demande de cotation, de consultation de consultants, d'entente directe et d'appel d'offres restreint.

2. Les domaines d'activités concernés sont les suivants :

Catégorie professionnelle	Domaines d'activités économiques	
	N° du domaine	Désignation
Bâtiment, Travaux Public	1	Construction de bâtiments
	2	Réhabilitations-rénovation de bâtiments
	3	Entretien et réparations de bâtiments
Commerce	1	Commerce de matériel, équipement électrique et électronique
	2	Commerce de produits d'entretien et de nettoyage
	3	Commerce de matériel et mobilier de bureau
	4	Commerce de matériels et consommables informatiques
	5	Commerce de fournitures de bureau
	6	Commerce de véhicule automobile
	7	Commerce de quincaillerie
	8	Commerce de produits artisanaux
	9	Fourniture de billets d'avions
	10	Fournitures de cartes de recharges prépayées
	11	Fournitures d'accès internet
	12	Opérations de téléphonie
	13	Autres services de télécommunication
Services Courants	1	Compagnie et auxiliaire d'assurance
	2	Maintenance de matériel informatique et équipements de bureau
	3	Entretien-maintenance d'équipements divers
	4	Entretien et maintenance de matériels et mobiliers de bureau
	5	Froid et climatisation
	6	Garages, entretien et maintenance de véhicules à quatre (04) roues
	7	Hébergements et référencement de sites web
	8	Autres services connexes à l'informatique
	9	Services traiteurs (fourniture de pauses café-pause déjeuner)
	10	Service d'hôtellerie et hébergement de courte durée
	11	Service de nettoyage et d'assainissement
	12	Conception, impression et reproduction documents
	13	Service de sécurité et de gardiennage
	14	Agence de presse
	15	Activité de radiodiffusion et de télévision
	16	Agence de publicité et de communication
	17	Transports de marchandises
	18	Location de matériels et biens divers
	19	Location de salles
	20	Location de véhicules
	21	Décoration

1	Cabinet d'étude, conseil, formation et de recrutement
2	Cabinets d'architectes
3	Cabinets d'expertise comptable et d'analyse financière
4	Cabinets comptables
5	Cabinets d'audit et de conseils fiscaux
6	Cabinets d'auxiliaires de justices Notaires, Huissiers
7	Cabinets de Services juridiques

3. La participation à cette manifestation d'intérêt est ouverte à toutes personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension à la commande publique et en règle vis-à-vis de l'administration.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour leur inscription dans la base de données fournisseurs/prestataires de l'AGENCE POUR LA PROMOTION DES EXPORTATIONS DU BURKINA (APEX-B), en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour les prestations recherchées. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- être légalement constitué ;
- être d'un domaine d'activité indiqué par l'avis de manifestation d'intérêts ;
- disposer le cas échéant de l'agrément technique exigé pour le domaine d'activité concerné.

5. Il est demandé aux candidats de soumettre un dossier comprenant :

- Une lettre de demande d'inscription dans la base de données de fournisseurs/prestataires de l'APEX-Burkina au titre de l'année 2025, adressée à la Personne Responsable des Marchés ;
- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- Une copie du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- Une copie de l'attestation de situation financière (ASF).

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision de la catégorie et le N° du domaine concerné » dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés, sis à KOULOUBA, en face de l'HOTEL NAZEMSE à ZABRE-DAAGA /3èm étage porte N°208, Tel 72 97 98 32 au plus tard le **vendredi 06 décembre 2024 à 09 heures 00.**

NB : Rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront se soumettre aux mêmes exigences :

La Personne Responsable des Marchés

Boris L. PARE

Constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires de l'ANPTIC pour l'année 2025 à consulter pour les dossiers demandes de cotations.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2024-00004/MTDPCE/SG/ANPTIC/SG/PRM du 25 novembre 2024

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM) 2025, l'Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (ANPTIC) lance la manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestations à consulter pour les dossiers de demande de cotation, conformément aux dispositions du décret n°2023-027/PRES/TRANS/PM/MEFP modifiant le décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données dans les domaines suivants :

- 1- Fourniture de bureau ;
- 2- Pavage et aménagement de bureaux ;
- 3- Pneus et batteries ;
- 4- Acquisition et aménagement de conteneur ;
- 5- Produits d'entretien ;
- 6- Communication et couverture médiatique ;
- 7- Matériels et mobiliers de bureau ;
- 8- Gardiennage et entretien spécifique de sites ;
- 9- Matières consommables ;
- 10- Consommables informatiques ;
- 11- Petits matériels et outillages ;
- 12- Entretien et nettoyage de bâtiments ;
- 13- Entretien et réparation de biens mobiliers
- 14- Prestations diverses.

Les fournisseurs et prestataires qui souhaitent être consultés au cours de l'année 2025 sont invités à manifester leurs intérêts en déposant leur pli fermé portant la mention « manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestations à consulter pour les dossiers de demande de cotation au titre de l'exercice 2025 »

Les candidats intéressés par le présent avis sont invités à soumettre un dossier comprenant :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel ils souscrivent ;
- Une copie de l'extrait de registre de commerce ;
- La présentation de l'entreprise (Identité de la personne habilitée à engager l'entreprise, domaine d'activité, adresse complète, sigle, n° IFU) ;
- La description des différents services offerts ;
- Une copie du certificat de non faillite ;
- Une copie de l'agrément technique s'il ya lieu.

Les prestataires ayant déjà déposé des offres de service auprès de l'ANPTIC sont invités à participer à la manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-après : Agence Nationale de Promotion des TIC sise au Boulevard de l'Insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 au 3ème étage de l'immeuble Kassoum ILBOUDO, 03 BP 7138 OUA-GADOUGOU 03 ; tel : 25 49 00 24 / 25 49 77 75 et aux heures suivantes du lundi au jeudi de 7h 30mn - 12h 30 mn et 13 h 00 16 h 00 mn et vendredi de 7h 30mn- 12 h 30 mn et 13 h 30 mn à 16h 30mn.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : Service courrier de l'ANPRIC sis au rez de chaussée de l'immeuble Kassoum ILBOUDO au plus tard le **vendredi 06 décembre 2024 à 09 heures 00**.

L'ANPTIC se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie de la présente manifestation d'intérêt.

La Personne Responsable des Marchés

Saphardine NIGNAN



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- * **Marchés de Fournitures et Services courants**
- * **Marchés de Travaux**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles**

P. 22 à 25
P. 31 à 41
P. 26

Travaux

REGION DU NORD

Travaux de réalisation d'un mini AEP et de deux (02) forages à gros débit/gros diamètre dans la région du pour le compte de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord

Avis de demande de prix
n°2024-045/MATDS/RNRD/GVT-OHG/SG du 25 novembre 2024
Financement : Budget Etat, Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord.

1. La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux sont repartis en deux Lots qui sont :

- Lot 1 : travaux de réalisation d'un mini AEP dans la province du Passoré pour le compte de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord. D'un montant de trente millions (30 000 000) francs CFA TTC

- Lot 2 : travaux de réalisation de deux (02) forages à gros débit/gros diamètre dans la région du nord. D'un montant de quatorze millions (14 000 000) francs CFA TTC.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de type U2 minimum pour le lot 1 et de Fn1 minimum pour le lot 2 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 90 jours pour le lot 1 et quarante-cinq (45) jours pour le lot 2.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de DREA/NORD BP : 39 OUAHIGOUYA, Tel : 24 55 05 48/70 17 32 10 email : drea.nord@eau.gov.bf.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de DREA/NORD et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot 1 et de trente mille (30 000) FCFA pour le lot 2 au trésor public de Ouahigouya. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies ainsi que la version électronique contenue dans une clé USB, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de huit cent mille (800 000) FCFA pour le lot 1 et trois cent mille (300 000) de francs CFA pour le lot 2, et devront parvenir ou être remises à la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Nord, Ouahigouya, le **lundi 09 décembre 2024 à 09 heures 00** soit l'heure d'ouverture des plis qui sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister dans la salle de réunion de gouvernorat du Nord. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Secrétaire Général de la Région du Nord
Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés

Albert Kouilga ZONGO

Administrateur Civil

Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

Médaillé d'Honneur des Collectivités locales

Constitution d'un répertoire de fournisseurs et de prestataires pour les demandes de cotations de la Direction Régionale de l'Economie et de la Planification du Plateau Central, exercice 2025

Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2025-001/MEF/SG/DGEP/DREP-PCL/SGM du 22 /11/2024

- 1). Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés (PPM) exercice 2025, la Direction Régionale de l'Economie et de la Planification du Plateau Central (DREP-PCL) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.
- 2). L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs/Prestataires que la DREP-PCL pourra contacter dans le cadre des demandes de cotations pour l'acquisition des biens et services.
- 3). Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs/prestataires défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après :
Fournitures et équipements :
 1. Acquisition de fournitures de bureau
 2. Acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques (agrément exigé)
 3. Acquisition de carburantPrestations de service :
 1. Prestation de pause-café et de pause déjeuné
 2. Nettoyage des locaux ou des bâtiments, entretien de jardins
 3. Location de salle de conférence
 4. Entretien et réparation de matériels et de mobiliers de bureau
 5. Entretien et réparation de matériels informatiques et péri-informatiques (agrément exigé)
 6. Entretien et réparation de véhicule à quatre roues (agrément exigé)
 7. Entretien et réparation d'engins à deux roues
 8. Confection de banderole
 9. Couverture médiatique (télévision)
- 4). Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention : « Réponse à l'appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs et prestataires pour les demandes de cotation au profit de la DREP-PCL, exercice 2025 ».
- 5). Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
 - Le domaine principal des activités ;
 - Une présentation l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques, indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences.
 - Une description du moyen humain et matériel dont dispose l'entreprise ;
 - Une copie de l'extrait de registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
 - Une copie de l'Attestation de NON FAILLITE de l'année 2024 ou 2025
 - Une copie de l'agrément technique ou de l'attestation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu ;
 - Une copie de l'attestation d'inscription à un ordre donné ou une autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
 - Un contact téléphonique permanent.
- 6). Les entreprises ayant déposé une offre de service auprès de la DREP-PCL, sont invités à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.
- 7). Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Service Administratif et Financier de la DREP-PCL, sise dans la ville de Ziniaré, à gauche de la route nationale n°3 (axe Ziniaré- Kaya), et à peine 200 mètres après le Trésor Public du Plateau Central ; Contact : (+226) 68 00 01 07 aux heures suivantes : 7h30 mn TU à 12h30 mn et de 13h 00 mn à 16 h 00 mn TU tous les jours ouvrables.
- 8). Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **vendredi 06 décembre 2024 à 09 heures 00 (TU)**. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.
- 9). La DREP-PCL se réserve le droit de ne pas donner suite à une quelconque offre reçue.

La Directrice Régionale

Joëlle Bénéwendé SAWADOGO/BERE KONATE
Administrateur des Services Financiers

Liste des Fournisseurs/ Prestataires à constituer pour les demandes de cotations de la Direction Régionale du Budget du Plateau Central (DRB/PCL)

Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2025-001/MEF/DRB/PCL/SBO du 21/11/2024

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) exercice 2025, la Direction Régionale du Budget du Plateau Central (DRB/PCL) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.
2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs / Prestataires que la DRB/PCL pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services.
3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après.

Fournitures et équipements

1. Fournitures de bureau ;
2. Fournitures de produits informatique et péri-informatique (agrément exigé),
3. Fournitures de produits d'entretien.

Prestations de services

- 1- Entretien et maintenance des climatiseurs de la DRB/PC ;
- 2- Entretien et maintenance de climatiseurs de l'hôtel administratif de Ziniaré ;
- 3- Entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues ;
- 4- Entretien et réparation de véhicules à deux (02) roues ;
- 5- Entretien et réparation du groupe électrogène ;
- 6- Entretien et maintenance de photocopieur ;
- 7- Plomberie sanitaire de l'hôtel administratif de Ziniaré ;
- 8- Plomberie sanitaire de la DRB/PCL ;
- 9- Fourniture de pause-café renforcé pour les rencontres d'échanges avec les gestionnaires de crédits délégués et des ressources humaines ;
- 10- Fourniture de pause-café renforcé pour les réunions de direction.

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation. »

5. les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :
- une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
 - le domaine principal des activités ;
 - une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
 - une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
 - l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
 - un contact téléphonique permanent.

6. Les entreprises ayant déposé une offre de services auprès de la DRB/PCL sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Chef de Service du Budget et de l'Ordonnement de la DRB/PCL, sis sur la route de KAYA, contact : 70 11 72 93 / 68 02 49 69 aux heures suivantes : 7 h30 mn TU à 12 h30 mn et de 13 h 00 mn à 16 h 00 mn TU.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **vendredi 06 décembre 2024 à 09 heures 00**. Une commission siégera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

9. La DRB/PCL se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

La Directrice Régionale

Germaine KAFANDO
Officier de l'Ordre National

Avis à manifestation d'intérêt
n° 2024-03/RPCL/CR/SG/PRM du 18 novembre 2024
Financement : Budget du Conseil Régional, gestion 2025.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de la Gestion budgétaire 2025, le Conseil Régional du Plateau Central souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/ prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations pour les domaines ci-après :

N° du Lots	Sous-domaines	Composition de ma manifestation
Domaine 1 : Fournitures et équipements		
01	Acquisition de vivres	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une lettre de demande d'inscription adressée à la Présidente de la Délégation Spéciale de du Conseil Régional du Plateau Central, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ; 2. L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; 3. Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
02	Consommables informatiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une lettre de demande d'inscription adressée à la Présidente de la Délégation Spéciale de du Conseil Régional du Plateau Central, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ; 2. L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; 3. Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ; 4. Copie de l'agrément technique dans le domaine.
03	Matériels informatiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une lettre de demande d'inscription adressée à la Présidente de la Délégation Spéciale de du Conseil Régional du Plateau Central, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ; 2. L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; 3. Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ; 4. Copie de l'agrément technique dans le domaine.
04	Matériels de sonorisation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une lettre de demande d'inscription adressée à la Présidente de la Délégation Spéciale de du Conseil Régional du Plateau Central, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ; 2. L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; 3. Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ; 4. Copie de l'agrément technique dans le domaine.
05	Matériels et produits d'entretien ménager ; fournitures de bureau ; petits matériels et outillages ; rideaux pour bâtiments	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une lettre de demande d'inscription adressée à la Présidente de la Délégation Spéciale de du Conseil Régional du Plateau Central, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ; 2. L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; 3. Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention.
06	Mobilier et matériels de bureau	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une lettre de demande d'inscription adressée à la Présidente de la Délégation Spéciale de du Conseil Régional du Plateau Central, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ; 2. L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; 3. Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention.
07	Véhicule à deux roues	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une lettre de demande d'inscription adressée à la Présidente de la Délégation Spéciale de du Conseil Régional du Plateau Central, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ; 2. L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; 3. Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention ; 4. Copie de l'agrément technique dans le domaine.
08	Confection de mobiliers scolaires	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une lettre de demande d'inscription adressée à la Présidente de la Délégation Spéciale de du Conseil Régional du Plateau Central, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ; 2. L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; 3. Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention ; 4. Copie de la carte d'artisan.

Prestations intellectuelles

Domaine 2 : Travaux		
09	Réalisation d'un hangar et aménagement de l'espace	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une lettre de demande d'inscription adressée à la Présidente de la Délégation Spéciale de du Conseil Régional du Plateau Central, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ; 2. L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; 3. Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention ; 4. Copie de l'agrément technique dans le domaine.
10	Réalisation de forages productifs à motricité humaine ;	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une lettre de demande d'inscription adressée à la Présidente de la Délégation Spéciale de du Conseil Régional du Plateau Central, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ; 2. L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; 3. Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention ; Copie de l'agrément technique dans le domaine.
11	Travaux de construction de bâtiments	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une lettre de demande d'inscription adressée à la Présidente de la Délégation Spéciale de du Conseil Régional du Plateau Central, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ; 2. L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; 3. Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention ; 4. Copie de l'agrément technique dans le domaine.
Domaine 3 : Services courants		
12	Entretien et réparation de climatiseurs, de groupe électrogène	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une lettre de demande d'inscription adressée à la Présidente de la Délégation Spéciale de du Conseil Régional du Plateau Central, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ; 2. L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; 3. Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention ; 4. Copie de l'agrément technique dans le domaine.
13	Entretien et réparation de véhicule léger à 4 roues ;	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une lettre de demande d'inscription adressée à la Présidente de la Délégation Spéciale de du Conseil Régional du Plateau Central, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ; 2. L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; 3. Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention ; 4. Copie de l'agrément technique dans le domaine.
14	Entretien et réparation de véhicules à 2 roues	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une lettre de demande d'inscription adressée à la Présidente de la Délégation Spéciale de du Conseil Régional du Plateau Central, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ; 2. L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; 3. Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention .
15	Entretien et réparation des tracteurs (machine)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une lettre de demande d'inscription adressée à la Présidente de la Délégation Spéciale de du Conseil Régional du Plateau Central, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ; 2. L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; 3. Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention ; 4. Copie de l'agrément technique dans le domaine.
16	Entretien et réparation de matériels informatiques, péri-informatiques et de sonorisation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une lettre de demande d'inscription adressée à la Présidente de la Délégation Spéciale de du Conseil Régional du Plateau Central, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ; 2. L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; 3. Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention ; 4. Copie de l'agrément technique dans le domaine.
17	Entretien et réparation de bâtiments	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une lettre de demande d'inscription adressée à la Présidente de la Délégation Spéciale de du Conseil Régional du Plateau Central, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ; 2. L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; 3. Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention ; 4. Copie de l'agrément technique dans le domaine.
18	Entretien et réparation d'ouvrage hydraulique	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une lettre de demande d'inscription adressée à la Présidente de la Délégation Spéciale de du Conseil Régional du Plateau Central, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ; 2. L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; 3. Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention ; 4. Copie de l'agrément technique dans le domaine.
19	Prestation de pause-café et pause-déjeuner	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une lettre de demande d'inscription adressée à la Présidente de la Délégation Spéciale de du Conseil Régional du Plateau Central, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ; 2. L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; 3. Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention ;

Prestations intellectuelles

		4. Copie de l'autorisation.
20	Prestation de gardiennage et de sécurité des locaux	<ol style="list-style-type: none">1. Une lettre de demande d'inscription adressée à la Présidente de la Délégation Spéciale de du Conseil Régional du Plateau Central, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;2. L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ;3. Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention ;4. Copie de l'autorisation.
21	Prestation d'entretien et de nettoyage des locaux	<ol style="list-style-type: none">1. Une lettre de demande d'inscription adressée à la Présidente de la Délégation Spéciale de du Conseil Régional du Plateau Central, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;2. L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ;3. Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention.

2. La participation à la présente manifestation est ouverte aux entreprises à jour vis à vis de l'Administration.

3. Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention "Réponse à la manifestation d'intérêt n° 2024-03/RPCL/CR/SG/ PRM du 18 novembre 2024 pour la constitution d'une base de données de fournisseurs/ prestataires du Conseil Régional du Plateau Central pour la l'année 2025", au bureau de la Personne Responsable des Marchés publics du Conseil Régional du Plateau Central au plus tard le **vendredi 06 décembre 2024 à 09 heures TU.**

La Personne Responsable des Marchés

Mahamadou TOU
Secrétaire Administratif



La célérité dans la transparence